This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Princeton University Library
32101 073762229

D914
108
V.85-86

Library of

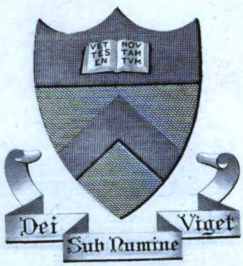

Princeton University.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

METZER AKADEMIE

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE DE METZ

Digitized by Google

Digitized by Google

METZER AKADEMIE

LITERATUR, WISSENSCHAFT, KUNST UND LANDWIRTSCHAFT

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE DE METZ

LETTRES, SCIENCES, ARTS ET AGRICULTURE

L'Académie de Metz a été fondée par Lettres patentes de Juillet 1760

2e PÉRIODE — LXXXVe ANNÉE — 3e SÉRIE — XXXIIIe ANNÉE

1903-1904

METZ

IMPRIMERIE LORRAINE (ÉDITION & IMPRESSION)

IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE

Rue des Clercs, 14

1905

Digitized by Google

L'Académie ne prend pas la responsabilité des opinions émises dans les Notices ou Travaux particuliers que renferment ses Mémoires.

Digitized by Google

JÄHRLICHE SITZUNG.

486044

Digitized by Google

Digitized by Google

Bericht

über die

Tätigkeit der Akademie

während des Jahres 1903-1904

erstattet von

Herrn V. PREVEL, Schriftführer.

Meine Herren !

In schnellem Lauf hat uns die Zeit wieder an den Anfang eines neuen Geschäftsjahres gebracht, und so tritt denn an Ihren Schriftführer die Verpflichtung heran, Ihnen zu schildern, wie das vergangene Jahr ausgesehen hat.

Sie erlassen mir dabei wohl die alte Sitte, gleich zu Beginn die Hoffnung auf Ihre gütige Nachsicht auszusprechen. Denn während der zwei Jahre, die ich Schriftführer gewesen bin, haben Sie mir so viel Beweise Ihres Wohlwollens gegeben, dass ich mit Sicherheit darauf rechnen kann, auch noch bei meinem letzten Berichte dessen teilhaftig zu werden.

Vergangenes Jahr, meine Herren, bin ich nicht sehr liebenswürdig gewesen, da ich mich über die ungenügende Tätigkeit im Kreise unserer Gesellschaft beklagt habe.

Digitized by Google

Sie haben mir deshalb keinen Groll nachgetragen, in der richtigen Überzeugung, dass mein Ärger und meine Vorwürfe nur dem lebhaften Wunsche entsprangen, unsere Akademie möchte wieder ihren ehemaligen Glanz erlangen und ihre Tätigkeit sich eifriger gestalten, damit es nicht den Anschein habe, als ob unsere mehr als hundertjährige Gesellschaft an unfruchtbarer Greisenhaftigkeit leide, sondern damit man erkenne, dass sie noch in voller Kraft steht und eine lange Zukunft verspricht.

Obwohl ich nun diesmal eifrigst bestrebt bin, Ihnen angenehm zu sein, so vermage ich doch nicht, meine Herren, die Schmeichelei so weit zu treiben, dass ich behaupte, dieses Jahr hätten Sie alle meine Wünsche erfüllt, und der erzielte Erfolg übertreffe all meine Hoffnungen.

Ja, es wäre mir nicht einmal lieb, wenn ich so sprechen könnte. Denn ein zu lebhaftes Aufflackern ist oft nur das Zeichen eines Strohfeuers. Was uns Not tut, ist nicht ein vorübergehendes Aufschnellen, sondern vielmehr eine Tätigkeit, die langsam sich entwickelt und uns ohne Stösse und Erschütterungen zu den schönen Tagen der Vergangenheit zurückführt.

In dem Sinne, glaube ich, können wir mit dem vergangenen Jahre verhältnismässig zufrieden sein.

Unter der fleissigen Leitung unseres eifrigen Vorsitzenden sind unsere Sitzungen anziehender geworden. Fast möchten wir deshalb bedauern, dass unsere Satzungen oder der Gebrauch eine längere Amtstätigkeit nicht gestatten, wenn wir nicht hoffen dürften, der von Ihnen erwählte Nachfolger werde unser Gespann ebenso sicher und

Digitized by Google

vorzüglich lenken, so dass es bald einen neuen Teil jenes Berges erklimmt, dessen Gipfel wir schon jetzt gerne erreicht sähen.

Aber wenn Herr Abbé Paulus auch den Sessel des Vorsitzenden verlässt, so wird er dennoch Ehrenpräsident bleiben, und seine Hingabe an die Akademie kennen wir zu genau, als dass wir an seiner Bereitwilligkeit zweifeln könnten, auch in Zukunft dem Vorsitzenden mit Rat und Tat zur Seite zu stehen.

Die Lücken, die vergangenes Jahr in Ihre Reihen gerissen worden, sind weniger zahlreich als früher.

Wir haben in der Tat an wirklichen Mitgliedern, nur ein einziges verloren. Aber freilich, es war fast das älteste der Akademie. Ich meine Herrn GREFF, der, solange ihm die Fähigkeit dazu blieb, sich immer eifrig um die Angelegenheiten der Akademie gekümmert hat. Sie wird ihm deshalb auch ein frommes Andenken bewahren.

Nach diesem Verluste hat uns kein anderer so schmerzlich berührt als der des Herrn Dr. GILBRIN, eines Altmetzers, der sich kürzlich nach Nancy zurückgezogen hatte, von wo aus er unserer Gesellschaft als freies teilhabendes Mitglied angehörte.

Endlich haben wir den Tod zweier korrespondierenden Mitglieder zu beklagen : des Herrn GARNIER zu Dijon und des Herrn Grafen VAN DER STRATEN-PONTOZ.

Erwähnen muss ich auch das Ableben des Herrn Obersten FULGRAND, eines unserer bedeutendsten Ehrenmitglieder. Obwohl sein Tod bereits im Vorjahre erfolgt ist, so haben wir doch erst vor einigen Monaten Kenntnis davon erhalten. Für uns ist es eine Pflicht, sein Andenken zu ehren durch

Digitized by Google

den Ausdruck des Bedauerns über den Verlust eines Mitgliedes, das unserer Gesellschaft so zugetan war und ihr oft inhaltreiche Aufsätze zusandte.

Damit habe ich alle Todesfälle aufgezählt. Wenn durch sie fühlbare Lücken unter uns entstanden sind, so habe ich doch auch die Genugtuung, feststellen zu dürfen, dass ein neuer und tüchtiger Ersatz unsere Reihen wieder vervollständigt hat.

Fünf neue Mitglieder dürfen wir in unsere Listen eintragen : ein wirkliches Mitglied, drei korrespondierende, ein auswärtiges freies teilhabendes Mitglied.

Unser neues wirkliches Mitglied ist Herr Notar WELTER aus Metz, der sich seit Jahren durch seine Forschungen auf dem Gebiete der Altertumskunde ausgezeichnet hat und dem Sie, wie Sie sich alle erinnern, mit Aufmerksamkeit gelauscht haben, als er in einer unserer Sitzungen seine massgebenden Ansichten über den Ursprung der Maren in Lothringen vortrug.

Hört man Herrn Welter zu, so versteht man wohl, meine Herren, wie der Altertumskunde leidenschaftliche Anhänger erstehen können. Denn wenn es anziehend und lehrreich ist, sich in unerforschtes Naturgebiet zu wagen und dort nach unermüdlichen Versuchen wunderbare Entdeckungen zu machen, gewährt da es nicht ebensoviel Reiz, auf Grund scheinbar geringfügiger Dinge, wie einiger Topfscherben oder Holzsplitter oder Spuren roher menschlicher Tätigkeit, die sich am Wege finden, die Vergangenheit wieder aufleben zu lassen ?

An solchen Überbleibseln wird der gewöhnliche Sterbliche vorübergehen, ohne etwas anderes zu

Digitized by Google

bemerken als ein Häuflein Erde, das er zu Staub tritt. Der Altertumsforscher dagegen bringt alle jene Funde, die vereinzelt wertlos erscheinen, in Zusammenhang, und vermöge seiner Denktätigkeit zieht er Folgerungen daraus, die uns die Lebensweise unserer Väter, wie sie vor Jahrtausenden war, in klarer Wirklichkeit vor Augen führen.

Herr Welter hat uns gezeigt, dass er auf diesem Gebiete Meister ist. Er hat uns in Gedanken in die einfachen Hütten hinabsteigen lassen, die einst unseren Vorfahren als Behausung dienten und die heute eben jene Maren sind. Wenn jetzt die Kinder Steine hineinwerfen, um Gasblasen daraus hervorzulocken, so bedenken sie nicht, dass sie vor den letzten Spuren der Ansiedlungen derjenigen stehen, die einst vor uns und in weit härterer Weise den Kampf ums Dasein geführt haben.

Wir begrüssen Herrn Dr. DORVEAUX aus Paris als freies teilhabendes Mitglied, und die Herren A. HELMER, ROGER CLÉMENT, JOS. ZAWODNY, als korrespondierende Mitglieder.

Diejenigen Herren, die wir zu korrespondierenden Mitgliedern machen, haben gewöhnlich durch eingesandte Arbeiten unsere Aufmerksamkeit auf sich gelenkt. Wir wollen hoffen, dass unsere neuen Mitglieder dieser Abteilung auch fürderhin sich eifrig zeigen und uns ihre geistigen Erzeugnisse zukommen lassen werden.

Unter den Arbeiten, die im Laufe des Jahres von wirklichen Mitgliedern vorgelegt worden sind, nenne ich besonders den schönen Bericht des Herrn Pfarrers WEYLAND, in der er die Arbeit des Herrn VIANSSON-PONTÉ über Fillières besprochen hat, die beiden anziehenden Studien des Herrn LEROND

Digitized by Google

über die Legende vom Mont St. Blaise und über die kürzlich auf der Friedhofinsel aufgefundenen römischen Münzen, endlich einen geschichtlichen Aufsatz des Herrn Huber über den Dreissigjährigen Krieg in Lothringen.

Ich stehe davon ab, diese Arbeiten ausführlich zu besprechen. Sie haben sie mit Recht für würdig erachtet, in den Band Ihrer Memoiren aufgenommen zu werden. Sie werden also das weit angenehmere Vergnügen haben, sie dort im Wortlaut zu lesen.

Endlich haben auch unsere Preisausschreiben, die schon seit mehreren Jahren wenig Erfolg hatten, dieses Jahr wieder einen neuen Glanz erhalten, der hoffentlich in der Zukunft nur noch zunehmen wird.

Wir haben drei Arbeiten einen Preis zuerkennen können, Arbeiten aus dem Gebiete der Literatur, der Mathematik und der Geschichte.

Der Verfasser der literarischen Arbeit hat für eine kleine feine Abhandlung, die teils philosophisch teils humoristisch gehalten ist, über La Fontaine's Fabel *Le Loup et l'Agneau,* eine bronzene Medaille erhalten.

Der Verfasser ist Herr FLEUR, der neue Geschäftsführer der Akademie. Nachdem er durch seinen verständnisvollen Fleiss bei der Neuordnung unserer in Unordnung geratenen Bibliothek bewiesen hat, dass er in seinem Amte eine musterhafte Tätigkeit entfalten will, hat er uns dargetan, dass er auch die Feder gut zu führen versteht. Seine diesjährige Arbeit ist hoffentlich nur ein schüchterner Versuch gewesen, dem andere wichtigere Studien folgen werden. Er kann davon überzeugt sein, dass wir ihn zu schätzen wissen.

Digitized by Google

Die mathematische Arbeit hat Herr Louis-Henry FRENTZ aus Metz geliefert. Der gelehrte Berichterstatter hat sie für würdig erachtet, mit einer grossen silbernen Medaille gekrönt und in die Memoiren der Akademie aufgenommen zu werden. Sie werden mir wohl gern gestatten, diesen Beschluss zu benutzen, um von einer Inhaltsangabe abzustehen, zu der ich bei allem guten Willen mich nicht instande fühle. Denn schon seit Jahren sind die meisten x und y, die mein gelehrter Mathematiklehrer mit vieler Mühe in einem Winkel meines Gehirns angehäuft hatte, auf und davon. So ist denn für mich das Sicherste, mich über die « Eigenschaften der Kurven dritten Grades », wie die Überschrift der Untersuchung lautet, in tiefes Schweigen zu hüllen.

Die Überschrift der geschichtlichen Studie heisst : *Histoire de Rombas jusqu'à la Révolution française.* Ihr Verfasser ist Herr Lehrer Léon MAUJEAN aus Vallières. Sie haben ihr eine kleine bronzene Medaille zuerkannt.

Sie haben dieses Jahr auch den Herpin-Preis zu vergeben gehabt, der nur alle vier Jahre wiederkehrt. Sie haben ihn, ohne Bedenken, an die Herren Abbé DORVAUX, Direktor am Metzer Priesterseminar, und Abbé LESPRAND, Oberlehrer am Knabenseminar zu Montigny, verliehen, für ihre gemeinsam verfasste Arbeit : *Le Clergé du diocèse de Metz et la Révolution française.*

Schon beim vorigen Preisausschreiben war Herr Direktor Dorvaux mit dem Herpin-Preise bedacht worden. Ich möchte ihm deshalb zu Gemute führen, dass hier dreimal besser ist als zweimal. Er möge sich an das Sprichwort « noblesse oblige »

Digitized by Google

erinnern und sich zu bestreben suchen, den Preis noch ein drittes Mal zu erlangen. Bei seiner grossen Gelehrsamkeit wird ihm das nicht schwer fallen.

Es bleibt mir noch übrig, meine Herren, die Bewerbungen um den Tugendpreis zu besprechen.

Alljährlich ist dies dasjenige Preisausschreiben, das am meisten Ihre Aufmerksamkeit auf sich lenkt. Es hat in der Tat soviel anziehendes und Trostreiches, aus dem oft schlammigen Meere der Menschheit einzelne Fälle aussergewöhnlicher Tugend hervorragen zu sehen, besonders wenn der Berichterstatter sie mit seiner bezaubernden Darstellungsgabe in die richtige Beleuchtung zu setzen versteht.

Das ist so recht eigentlich dieses Jahr der Fall gewesen. Noch heute sind wir Herrn Abbé Barthélemy, unserm Berichterstatter, für die heilsamen Regungen dankbar, die die Lesung seines schönen Berichtes in uns hervorgerufen hat.

Unser Vorsitzender hat ihm schon während der damaligen Sitzung lebhaft dafür gedankt. Möge er mir heute gestatten, auch meinerseits einem so begabten Kollegen zu danken, der wohl daran täte, auf seine allzugrosse Bescheidenheit zu verzichten, um von Neuem hier die Stelle eines Schriftführers zu bekleiden, die er schon vor einigen Jahren so vorzüglich versehen hat.

So wäre ich denn am Ende. Ich danke Ihnen, meine Herren, für die liebenswürdige Aufmerksamkeit, die Sie mir geschenkt haben und die ich nur allzulange in Anspruch genommen habe. Gestatten Sie mir zugleich die Bitte, mein Schriftführeramt, das ich zwei Jahre hindurch mit wenig Geschick verwaltet habe, niederlegen zu dürfen.

Digitized by Google

Ich habe mir bereits gestattet, einen Nachfolger vorzuschlagen, der die Stelle weit besser als ich bekleiden würde. Ich will damit nicht Ihrer Abstimmung vorgreifen oder Ihre Wahl beeinflussen; ich möchte dadurch nur meiner Bitte mehr Nachdruck verleihen. Sie haben übrigens in Ihrer Mitte eine Reihe jüngerer talentvoller Kollegen, die nur noch mehr Eifer entfalten werden, wenn sie zur Bekleidung von Ämtern in Ihrer Gesellschaft berufen werden.

Ich habe Sie zu Anfang meiner Worte mit Freuden auf die regere Tätigkeit hingewiesen, die sich in unserer Mitte bemerkbar macht. Es ist das eine Bewegung, meine Herren, die nicht gehemmt werden darf, sondern die man erhalten und beschleunigen muss. Dazu gehört vor allem eine Erneuerung der Mannschaften. Unter denjenigen Mitgliedern, die Ihnen zur Verfügung stehen, können Sie leicht eine glückliche Wahl treffen, deren wir uns alle nächstes Jahr freuen werden, wenn wir einmal ihre vollständige Wirkung sehen. Und während dann die Alten wehmütig an die Vergangenheit zurückdenken, gehen die Jungen auf die Eroberung einer Zukunft aus, die für die Akademie schöner werden soll als jemals.

Digitized by Google

Digitized by Google

SÉANCE ANNUELLE

Digitized by Google

Digitized by Google

COMPTE RENDU

DES

TRAVAUX DE L'ACADÉMIE

PENDANT L'ANNÉE 1903-1904

PAR

M. V. PREVEL, SECRÉTAIRE

MESSIEURS,

Le temps, dans sa course rapide, nous amène aujourd'hui au seuil d'un nouvel exercice, et impose par là même à votre secrétaire l'obligation de venir vous résumer ce que fut l'année qui s'en va.

Vous me permettrez de ne pas débuter par le classique lieu commun qui consiste à faire appel à votre indulgence.

Pendant les deux années que j'ai occupé la place de secrétaire, vous m'en avez assez multiplié les preuves pour que je puisse compter que, pour mon dernier compte rendu, elle ne me fera encore pas défaut.

L'an dernier, Messieurs, je n'ai pas été un secrétaire aimable, puisque je me suis plaint de l'insuffisante activité de votre vie académique.

Digitized by Google

Vous ne m'en avez cependant pas gardé rancune parce que, dans mes reproches, vous n'avez vu avec raison que la boutade bien intentionnée d'un confrère animé de l'ardent désir de voir notre Académie retrouver son ancienne splendeur, et ses travaux reprendre une activité qui prouve que, si elle est plus que centenaire, l'Académie n'en est pas pour cela arrivée à la période de sénilité stérile, mais possède toujours la pleine vigueur de l'âge mûr, gage assuré d'une longue carrière.

Quoiqu'animé d'un grand désir de vous être agréable, je ne pousserai pas la flatterie, Messieurs, jusqu'à vous dire que cette année vous avez comblé tous mes vœux, et que le résultat obtenu dépasse mes espérances.

Je ne souhaite même pas pouvoir le dire, car un trop vif entrain n'est souvent qu'un feu de paille et ce qu'il nous faut, ce n'est pas un éclat passager, mais bien au contraire une activité doucement progressive nous ramenant, sans cahots et sans heurts, aux beaux jours d'antan.

En ce sens, nous pouvons, je crois, nous déclarer relativement satisfaits de l'exercice qui finit.

Sous l'active direction de notre zélé président, nos séances ont repris de l'intérêt, si bien que nous pourrions presque regretter que le règlement ou les usages n'autorisent pas à le maintenir au fauteuil présidentiel plus d'une année, si nous n'avions lieu d'espérer que le successeur éminent que vous lui avez donné saura conduire votre char académique avec une main aussi sûre, de façon à lui faire gravir sans peine une nouvelle portion de la côte au haut de laquelle nous souhaiterions le voir arrivé déjà.

Digitized by Google

Et puis, s'il quitte le fauteuil de la présidence, M. l'abbé PAULUS n'en restera pas moins président honoraire, et son dévouement à l'Académie nous est assez connu pour que nous sachions d'avance qu'il saura être, en toute occasion, le bras droit du président.

Les vides qui se sont faits dans vos rangs sont, cette année, moins nombreux que les années précédentes.

Nous n'avons en effet à déplorer la perte que d'un seul membre titulaire. Il est vrai que c'était presque le doyen de l'Académie. J'ai nommé le regretté M. GREFF qui, tant que ses facultés le lui permirent, témoigna un si grand intérêt à l'Académie. Aussi celle-ci lui conservera-t-elle un pieux souvenir.

Après lui, la perte la plus sensible faite par l'Académie est celle de M. le Dr GILBRIN, un de nos Vieux-Messins qui s'était retiré récemment à Nancy, où il était resté notre membre associé-libre.

Enfin nous avons à regretter le décès de deux membres correspondants : M. GARNIER à Dijon, et M. le comte VAN DER STRATEN-PONTOZ.

Nous devons aussi mentionner le décès de M. le colonel FULCRAND, un de nos membres honoraires les plus éminents, bien que son décès remonte à l'exercice précédent. Mais il est venu à notre connaissance il y a quelques mois seulement, et c'est un devoir pour nous d'accorder à sa mémoire l'hommage des justes regrets que nous inspire la perte d'un membre qui portait tant d'intérêt à notre Société et lui envoyait fréquemment d'intéressants travaux.

Je viens d'énumérer les décès. S'ils ont créé

Digitized by Google

des vides réels parmi nous, j'ai cependant la satisfaction de constater que de nouvelles et sérieuses recrues se sont aussitôt présentées pour compléter nos cadres.

Nous avons, en effet, à inscrire les noms de cinq nouveaux membres dont un titulaire, trois correspondants et un associé-libre non résidant.

Notre nouveau titulaire est M. T. WELTER, notaire à Metz, qui s'est depuis des années rendu célèbre par ses études archéologiques et qui, vous vous en souvenez tous, a charmé une de nos séances par ses démonstrations pleines d'autorité sur les origines des mardelles en Lorraine.

Lorsqu'on entend M. WELTER, on comprend, n'est-ce pas, Messieurs, comment l'archéologie peut susciter de passionnés adeptes, car s'il est intéressant et instructif de sonder l'inconnu pour permettre à de merveilleuses découvertes d'en jaillir après de patientes recherches, n'est-il pas aussi captivant pour un homme de reconstituer ce que fut le passé grâce à de légers indices, à quelques débris de poteries ou de bois ou à de grossiers vestiges d'ouvrages qu'il trouve sur son chemin.

Le commun des mortels passera à côté de ces indices sans y voir autre chose que quelques pierrailles qu'il pulvérise sous son talon. L'archéologue, lui, coordonne toutes ces données sans valeur apparente dans leur individualité et, grâce au travail d'enchaînement des idées qui s'opère dans son cerveau, en tire des déductions qui nous permettent de revivre avec une évidente réalité ce que fut la vie de nos pères il y a des dizaines de siècles.

M. WELTER nous a montré qu'il savait exceller

Digitized by Google

dans cet art, en nous faisant descendre en pensée avec lui dans les grossières cahutes qui furent la demeure de nos ancêtres et qui sont devenues aujourd'hui ces mares, dans lesquelles les enfants s'amusent à jeter des pierres pour en faire sortir des bulles de gaz, sans se douter qu'ils sont devant les derniers vestiges de la demeure de ceux qui ont soutenu avant nous la lutte pour la vie, bien autrement dure que de nos jours.

Nous avons à souhaiter la bienvenue comme associé-libre à M. le Dr DORVEAUX, de Paris, et comme membres correspondants à M. A. HELMER, à M. ROGER CLÉMENT et à M. Jos. ZAWODNY.

C'est en général par les travaux qu'ils nous dédient, que Messieurs les futurs membres correspondants se signalent à notre attention. Espérons que nos nouveaux venus de cette année auront à cœur d'être des membres actifs et de nous faire parvenir encore d'intéressantes productions.

Parmi les travaux présentés dans le courant de l'année par nos membres titulaires, je vous citerai notamment le beau rapport de M. l'abbé WEYLANDT sur le travail de M. Viansson-Ponté sur Fillières, les deux très intéressantes notices de M. LEROND sur la légende du Mont St-Blaise et sur les anciennes monnaies romaines trouvées récemment en Chambière, et enfin une Notice historique de M. HUBER sur la guerre de Trente-Ans en Lorraine.

Je me dispenserai de vous faire une analyse détaillée de ces travaux, que vous avez avec raison trouvés dignes de prendre place dans le volume de vos mémoires. Vous aurez donc le plaisir incomparablement plus grand de les y relire *in extenso*.

Digitized by Google

Enfin nos concours qui, depuis quelques années, donnaient de maigres résultats, ont repris cette année un nouvel éclat qui, je l'espère, ne fera plus qu'augmenter dans les années à venir.

Nous avons pu couronner les auteurs de trois ouvrages dont un littéraire, un scientifique et un historique.

L'auteur du travail littéraire, une jolie petite dissertation à moitié philosophique et à moitié humoristique sur la fable de la Fontaine : *Le Loup et l'Agneau*, a reçu une médaille de bronze.

J'ai nommé M. Fleur, le nouvel agent de l'Académie. Après nous avoir montré par le zèle intelligent qu'il a mis à réorganiser notre bibliothèque en désordre, qu'il entendait être un agent modèle, il a voulu nous faire voir qu'il savait aussi manier la plume. Son travail de cette année ne sera, espérons-le, qu'un timide essai qui sera suivi d'autres travaux plus importants, maintenant qu'il sait qu'il est apprécié.

Le travail scientifique provient de M. Louis-Henry Frentz, de Metz. Il a été jugé digne par son savant rapporteur d'une médaille d'argent grand module et de l'insertion dans les *Mémoires de l'Académie*. Vous m'excuserez sans peine de profiter de cette décision pour me dispenser de vous en donner un compte rendu que, malgré toute ma bonne volonté, je serais incapable de vous faire avec compétence, car il y a bien trop longtemps que le coin de mon cerveau où mon savant professeur de mathématiques se donna jadis la peine d'empiler une provision d'x ou d'y, a laissé s'envoler les trois quarts de son contenu, si bien que le plus sûr pour moi est de me renfermer dans un silence

Digitized by Google

prudent au sujet des « Propriétés des courbes au troisième degré », titre donné par notre lauréat à son ouvrage.

Enfin le travail historique avait pour titre l'*Histoire de Rombas jusqu'à la Révolution française* et pour auteur M. Léon MAUJEAN, instituteur à Vallières. Vous l'avez récompensé d'une médaille de bronze, petit module.

Cette année, vous aviez encore à décerner le prix Herpin, qui revient seulement de quatre ans en quatre ans. Vous l'avez attribué sans hésiter à un travail intitulé : *Le Clergé du diocèse de Metz et la Révolution française,* dû à la collaboration de MM. l'abbé DORVAUX, directeur du Grand-Séminaire, et l'abbé LESPRAND, professeur au Petit-Séminaire.

Au concours précédent, M. l'abbé DORVAUX avait été déjà proclamé lauréat. Il nous permettra de lui rappeler que le chiffre 3 vaut mieux que le chiffre 2, et puisqu'il a déjà été deux fois lauréat du prix Herpin, il se souviendra que « noblesse oblige » et fera en sorte de l'être encore une troisième fois. Sa profonde érudition lui en fournira d'ailleurs aisément les moyens.

Il me reste, Messieurs, à vous parler du concours sur les prix de vertu.

Chaque année, c'est le concours qui attire le plus votre attention. C'est si intéressant et consolant de voir les actes de vertu émerger de la mer plus ou moins boueuse de l'humanité, surtout quand ils sont rehaussés par le talent d'un rapporteur qui sait tout particulièrement vous captiver.

Ç'a bien été le cas cette année, et nous sommes encore reconnaissants à notre rapporteur, M. l'abbé

Digitized by Google

BARTHÉLEMY, des salutaires émotions qu'a éveillées dans nos âmes la lecture de son beau rapport.

Notre président l'en a chaleureusement remercié séance tenante. Qu'il me permette aujourd'hui de joindre encore mes humbles félicitations aux siennes à l'adresse d'un confrère plein de talent qui devrait bien faire le sacrifice de sa trop grande modestie pour venir s'asseoir de nouveau à la table du secrétaire où, il y a quelques années, il a déjà si bien su tenir sa place.

J'ai fini, Messieurs, et en vous remerciant de l'aimable attention que vous avez bien voulu me prêter et dont je vous demande pardon d'avoir abusé si longtemps, permettez-moi de vous demander l'autorisation de déposer la plume de secrétaire que j'ai tenue pendant deux ans d'une main si maladroite.

Je viens de me permettre de vous signaler un successeur qui occuperait ce poste incomparablement mieux que moi. Je n'entends pas par là aller au devant de vos votes et exercer une pression sur votre choix. Je veux seulement insister sur la prière que je vous adresse. Vous avez d'ailleurs parmi vous un choix de jeunes collègues pleins de talent, dont le zèle sera stimulé si vous les appelez à l'honneur de remplir les charges de votre Société.

Je vous ai signalé avec satisfaction, au commencement, le renouveau d'activité qui se constate parmi nous. C'est là, Messieurs, un mouvement qu'il ne faut pas se laisser ralentir, mais qu'il faut au contraire entretenir et activer; pour cela il n'est rien de tel qu'un rajeunissement des cadres. Avec les éléments que vous avez maintenant sous la main, vous n'aurez pas de peine à faire un choix heu-

Digitized by Google

reux dont nous nous applaudirons tous l'an prochain en en constatant les bienfaisants effets ; et pendant que les anciens songeront mélancoliquement au passé, les jeunes iront à la conquête d'un nouvel avenir plus brillant que jamais pour l'Académie de Metz.

Digitized by Google

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LE

CONCOURS DES PRIX DE VERTU

AVRIL 1904

PAR

M. l'abbé BARTHÉLEMY, curé de Hayes

Membre titulaire.

MESSIEURS,

Votre commission des prix de vertu m'a chargé, un peu sournoisement, des fonctions de rapporteur. Vous en pâtirez doublement : ma plume n'est pas taillée pour ce genre de littérature, et je ne connais pas suffisamment vos candidats, placés hors de ma sphère. Malgré cela, j'aborde ce travail avec confiance, puisque je suis assuré de votre indulgence à toute épreuve ; je l'aborde avec joie, car c'est plaisir de se sentir pénétré par l'atmosphère de la vertu, et c'est bonheur de se trouver parmi ceux qui ont mission de la récompenser.

En prononçant ce mot de mission, je rapelle déjà à votre souvenir ceux dont vous êtes les mandataires. Que la mémoire de M. le baron de Ladoucette, de M. Pécheur et de Mlle Bouchotte reçoive donc ici l'hommage annuel de nos remerciements publics ; et que vos lauréats apprennent à adresser l'expression de leur reconnaissance, non

Digitized by Google

pas tant aux membres de l'Académie, qu'à nos généreux fondateurs des prix de vertu.

Pour l'ordinaire, la vertu n'a pas sa récompense sur la terre. Dieu, en lui proposant le ciel, ne veut pas la laisser se ternir au contact d'un vil et fugitif intérêt ; au contraire, il l'éprouve, afin que son éclat n'en devienne que plus brillant là-haut, sous la lumière éternelle de la gloire. Aussi, c'est pour s'associer à la pensée du Créateur, que les fondateurs de nos prix de vertu nous recommandent de chercher le mérite humble et caché, celui qui n'a pas en vue un salaire matériel, celui qui est fait de dévouement.

Le dévouement, Messieurs, saluons-le avec respect : il est l'expression, non plus en paroles, mais en actes, de l'affection fraternelle que se doivent les membres de l'humanité et plus spécialement les membres d'une même famille. Se dévouer, c'est se donner : se donner au service du prochain ; se donner, non par force ou par contrainte, mais de plein gré, de bonne volonté, de grand cœur ; se donner, par l'abnégation de sa volonté propre ; se donner, non pour de l'argent, non pas même pour un peu de gloire, mais uniquement par cette affection qui s'appelle, partout où elle se trouve, la charité chrétienne.

Pour se donner ainsi, il faut le courage qui entreprend, il faut la générosité qui se sacrifie, il faut la patience qui supporte, il faut la persévérance qui ne se lasse point : courage, générosité, patience et persévérance qui sont les parties constitutives de la force d'âme. Cette force, que vous allez couronner, vous l'admirerez, non dans des

Digitized by Google

êtres vigoureusement membrés, aux muscles saillants et à la corpulence athlétique, non ; vos lauréats, pour la plupart, sont de complexion faible et délicate ; mais, sous cette apparence débile, vous reconnaitrez une véritable énergie, une volonté tenace, une activité infatigable. Ah ! c'est que la force d'âme, en présidant à une œuvre de dévouement, ne calcule pas le plus ou le moins de la vigueur corporelle : elle va au but à travers tous les obstacles, sinon toujours avec succès, du moins avec l'obstination qui caractérise les desseins puissamment voulus. Le corps, sans doute, restera toujours l'instrument nécessaire ; mais, plus il sera affaibli, plus aussi la force morale sera digne d'admiration et de récompense.

Vous le voyez, Messieurs, le dévouement est une manifestation de la vertu de force.

Avant d'aller plus loin dans ce discours, permettez-moi d'exprimer un vœu. Un jour va venir où l'isolement, les infirmités ou le grand âge forceront la plupart d'entre nous à faire appel au dévouement : je souhaite que chacun rencontre une affection sans réserve, une affection qui soigne, qui console, qui encourage, en un mot, qui se donne.

Le dévouement se présente à vos suffrages sous deux formes bien distinctes : il y a le dévouement continu, c'est le dévouement proprement dit ; et il y a l'acte isolé de dévouement. Le premier est plus spécialement l'objet de nos prix de vertu ; il est, du reste, le plus méritoire. Le second, vous le récompensez aussi, mais seulement quand il

Digitized by Google

revêt ce caractère de grandeur qui en fait un acte héroïque : telle est l'action de celui qui expose sa vie pour sauver autrui.

I.

DÉVOUEMENT

Dans le premier ordre de faits, votre Commission vous propose de décerner les prix suivants :

	Mark
1° A Mlle Brucker, chez M. Munzinger, receveur d'enregistrement (longs services)	40
2° A Mme veuve Rohr, rue Wad-Bouton, 10, (soins de malades en ville).	80
3° A Mlle Catherine Bonhomme, à Metz, rue Paixhans, 1, (dévouement familial). .	80
4° A Mlle Adèle Jean, rue Marchant, 12, (dévouement familial).	80
5° A Mlle Françoise Cencier, (dévouement familial).	80
6° A M. Léon Hottier, à Vernéville, (dévouement familial).	100
7° A Mlle Marie Boulanger, à Metz, aux Récollets ? (soins de petits enfants) .	100
8° A Mme Vve Bertrand, rue des Roches, 17, (dévouement familial)	100

Ces lauréats ont beaucoup de points de ressemblance dans leur vie de dévouement ; cependant, il sera agréable à l'Académie de faire plus ample connaissance avec leurs mérites personnels.

1° Mlle Madeleine Brucker nous est venue d'Alsace (Hochfelden). Depuis 24 ans, elle est en condition chez M. Munzinger, receveur d'enregistrement à Metz. Ses longs et loyaux services lui ont

Digitized by Google

déjà valu un diplôme d'honneur et une broche en argent de la part de l'association des dames patriotiques d'Alsace-Lorraine. Votre commission vous propose de joindre vos encouragements à cette première récompense et de décerner un prix de 40 Mark à cette servante dévouée. Puisse-t-elle avoir de nombreuses imitatrices !

2° Mme veuve ROHR a soigné son mari malade pendant 27 ans. Des treize enfants qu'elle a eus, douze sont morts : la treizième est religieuse. Désormais seule, Mme Rohr s'occupe, malgré la gêne de sa situation, de soigner, en ville, les malades et les infirmes. C'est ce dernier point qui se rapporte à l'objet de nos prix de vertu. En donnant un prix de 80 Mark à Mme Rohr, vous la fortifierez dans son zèle charitable et vous serez utiles aux malades qu'elle entoure de ses soins.

3° Mlle Catherine BONHOMME, d'une famille fort respectable, s'est sacrifiée pour les siens. Elle a renoncé à tout avenir pour se dévouer à sa mère, dont l'infirmité, ancienne de 20 ans, est de telle nature, que la malade ne pourrait trouver, dans une étrangère, les soins et le dévouement nécessaires. Outre cela, Mlle Catherine Bonhomme s'est encore chargée de sa sœur Marie, malade également depuis longtemps. Et voici que, par l'exercice même de ses œuvres généreuses, notre heroïne contracte, elle aussi, une maladie interne, qui rend la situation absolument exceptionnelle. Car, malgré le mal, Mlle Catherine Bonhomme se prodigue encore : elle vient en aide à son ancienne patronne, tombée dans la détresse, lui procurant le gîte, la nourriture et mille autres soins. Elle porte encore plus loin son zèle ; et les malades de

Digitized by Google

Châtel-Saint-Germain, village natal de son père, peuvent témoigner des nombreux services qu'elle leur a gratuitement et généreusement rendus.

Messieurs, votre commission, en proposant ici un prix de 80 Mark, vous paraîtra sans doute un peu parcimonieuse à l'égard d'une vertu si grandement exercée. Ce n'est pas la préoccupation d'unifier nos prix qui a déterminé ce chiffre. Nous nous sommes souvenus qu'une demoiselle Marie Bonhomme, il y a quelques années, a déjà été couronnée par l'Académie de Metz ; et sans avoir pu vérifier quels liens de parenté existent entre elle et Mlle Catherine Bonhomme, nous avons jugé qu'il appartiendrait à l'Académie de trancher la question qui peut surgir en pareil cas. Est-il à propos de couronner successivement les membres d'une même famille ? D'aucuns y voient des inconvénients ; d'autres, au contraire, pensent que la vertu, lorsqu'elle fait ainsi la marque distinctive d'une famille, non seulement est plus méritoire, mais devient d'un exemple plus entraînant et plus bienfaisant. Vous déciderez donc s'il y a lieu d'augmenter le prix de 80 Mark, que nous avons indiqué (1).

4o Mlle Adèle JEAN, pour qui nous proposons un semblable prix de 80 Mark, a aussi sacrifié son avenir personnel pour entretenir et soigner sa vieille mère, morte en avril dernier, à l'âge de 82 ans. En même temps, et cela depuis plusieurs années, elle s'est dévouée généreusement à sa sœur aînée, devenue incapable de travailler et de gagner son pain. Je ne vous retracerai pas la vie de la-

(1) L'académie a décidé qu'un prix de 100 Mark serait attribué à Mlle Catherine Bonhomme.

Digitized by Google

beur et de sacrifices qui préside à l'entretien de ce ménage, où Mlle Adèle Jean a toujours dû compter sur ses privations personnelles pour subvenir aux besoins de tous. L'Académie appréciera ce désintéressement et sera heureuse de récompenser le mérite.

5o Mlle Françoise CENCIER est une institutrice en retraite : elle a exercé ses fonctions, en dernier lieu, à Xocourt. Vous n'ignorez pas, Messieurs, quelle difficulté ce fut, lors de l'introduction de la langue allemande dans nos écoles. Le personnel enseignant de cette époque n'avait pas été préparé à cette nouvelle tâche : nombre d'instituteurs et d'institutrices durent quitter leurs fonctions. Mlle Cencier fit tout son possible pour arriver à pouvoir enseigner l'allemand : ce fut en vain. Mise à la retraite, avec une pension dérisoire, elle voulut néanmoins se charger de sa vieille mère. On s'installa à Delme ; les logements et les vivres y étaient alors d'une grande cherté ; et, au bout de quelques années, il fallut se résoudre à aller s'établir à Craincourt, pour pouvoir subsister. Tout alla bien d'abord : mais voici venir la maladie, gouffre dévorant des petites ressources. Pendant sept ans, Mlle Cencier soigne et entretient sa mère : outre le logement, la nourriture et les vêtements, il faut s'ingénier à trouver le moyen de payer le médecin et le pharmacien ; la faible pension de retraite est loin d'y suffire. Que faire ? Puisqu'il s'agit de sa mère, Mlle Cencier ne reculera pas devant les dettes : c'est l'avenir qu'elle engage, elle le sait ; n'importe, dût-elle passer le reste de ses jours à payer l'arrérage, eh ! bien, oui, elle en fait le sacrifice. Aujourd'hui, il reste encore environ 1000 Mark à

Digitized by Google

rembourser : le décès de la malade a occasionné encore bien des frais, compris du reste dans cette somme.

Messieurs, je ne vous parlerai pas des services que Mlle Cencier a rendus comme institutrice, je ne vous dirai pas son dévouement à l'égard des enfants, ni l'attachement des élèves pour leur maîtresse. Tout cela est constaté officiellement par le rapport de M. l'Inspecteur des écoles, et aussi par la lettre, conservée au dossier, de M. le conseiller scolaire Baier. Ce que je soumets à votre particulière attention, c'est la piété filiale qui transforme une carrière brisée en une vie de gêne et de sacrifices. Ce dévouement filial est, en effet, le seul point qui rentre dans le cadre de nos prix de vertu. Vous penserez, comme votre commission, qu'à ce point de vue, Mlle Cencier mérite vos éloges et vos suffrages. Tout en vous demandant de ratifier la proposition d'un prix de 80 Mark, je ne puis m'empêcher d'exprimer le regret de voir une certaine classe de retraités abondonnée dans une situation difficile, c'est à dire, dotée d'une pension insuffisante.

6e Chose bien rare ! Voici un homme, un homme de 31 ans, parmi nos candidats pour dévouement familial ! Est-ce à dire que l'homme ne sait pas se dévouer ? je suis sûr que vous ne m'imputez pas pareille pensée. Mais les petits soins délicats de tous les instants, les soucis du ménage, les attentions continuelles sont tellement l'apanage de la femme, que l'on se surprend tout étonné de les rencontrer dans un homme. M. Léon Hottier, de Vernéville, nous donne ce beau spectacle. Il est lui-même d'une santé chancelante ; diverses mala-

Digitized by Google

ladies ont affligé sa jeunesse ; et, il y a huit ans, on a dû lui couper la jambe droite pour lui sauver la vie. Eh ! bien, c'est ce maladif, c'est cet amputé qui s'est consacré à l'entretien de sa grand'mère : il la nourrit de son travail ; et la bonne vieille, réduite par ses 94 ans à une vie inactive, se verrait mourir de faim et de misère, sans le dévouement de son vertueux petit-fils. Aussi, elle le regarde comme sa véritable providence. M. l'abbé Weyland, notre vénéré et laborieux collègue, pourrait vous conter, « par le menu, toutes les ingéniosités de ce brave garçon ».

Messieurs, il est tout naturel qu'un enfant se dévoue à son père et à sa mère ; il l'est beaucoup moins qu'il se dévoue à sa grand'mère : l'œuvre alors est donc plus méritoire. D'autre part, quand on n'a qu'une santé débile, il est bien rare qu'on songe à pourvoir aux besoins d'autrui ; n'entendons-nous pas parfois ce cri égoïste : J'ai bien du mal à me suffire, que les autres se tirent d'affaire eux-mêmes.

Enfin, Messieurs, à notre époque, ne constatons-nous pas que la plupart des amputés, s'ils sont pauvres, battent monnaie avec leur bras ou leur jambe perdue, et ne veulent plus gagner leur vie par le travail ?

Ces considérations, qui mettent en relief la noble conduite de M. Hottier, ont déterminé votre commission à lui allouer un prix de 100 Mark. Vous voudrez bien approuver cette récompense, Messieurs ; et ces espèces sonnantes, en favorisant les soins assidus de notre lauréat, contribueront, nous voulons l'espérer, à prolonger les jours de sa chère grand'mère, et à en faire, en 1910, une centenaire.

Digitized by Google

7° Mlle Marie BOULANGER s'est consacrée au service des orphelines dans la maison des Récollets. Au temps de son enfance, orpheline elle-même, elle avait été accueillie et élevée dans cette maison. Plus tard, au moment de s'établir, elle renonça à un parti avantageux et résolut de revenir aux Récollets s'occuper de ces enfants dont la situation lui rappelle sans cesse sa première infortune. On comprend que l'établissement ne voulut pas accepter gratuitement ses services : mais Mlle Marie Boulanger ne consentit à recevoir qu'une modique rétribution, et cela, dans l'intention évidente de mettre à l'aise les religieuses et de bien établir leur autorité sur elle. Dès lors, ses soins et sa vigilance s'exercent sans limites, plus particulièrement cependant au chevet des petites malades : là, les caresses et les gâteries se mêlent aux attentions les plus maternelles : le dévouement y est tel, que la charitable garde-malade est sans cesse demandée par toutes ces enfants: et si l'une d'elles arrive à sa dernière heure, c'est Mlle Marie Boulanger qu'elle réclame, comme une fille alors réclamerait sa mère.

Messieurs, il y a 25 ans que Mlle Marie Boulanger s'est ainsi sacrifiée à cette œuvre si utile et si méritoire. Au cours de ce quart de siècle, elle a vu passer grand nombre d'orphelines : la plupart d'entre elles, après avoir quitté la maison, lui ont conservé l'affection des premiers temps ; elle, de son côté, ne les abandonne point ; et si elle en rencontre quelqu'une dans la détresse, vite sa modeste bourse est mise à contribution pour aider à réparer le malheur ou à obvier à la misère.

Nous voici donc en présence de toute une vie de

Digitized by Google

dévouement : outre cela, Mlle Boulanger a encore le mérite de longs et fidèles services exercés avec désintéressement. Avec votre commission, vous accorderez, Messieurs, un prix de 100 Mark à cette vertu fort remarquable.

8o Mme veuve BERTRAND a connu et pratiqué le dévouement familial, dès son enfance. L'aînée de six enfants, elle n'avait guère qu'une douzaine d'années quand son père est mort. La fillette travailla; ses frères et sœurs lui dûrent le pain de leur enfance, et, plus tard, lorsqu'ils furent tous placés, ce fut encore notre héroïne qui se chargea de subvenir aux besoins de sa mère et de la soigner jusqu'à ses derniers jours. Aujourd'hui, Mme Bertrand est une octogénaire : pour elle, comme pour tous les vieillards, il semble que le dévouement n'est plus chose possible. Et pourtant, Messieurs, c'est à cet âge de 80 ans, que Mme Bertrand travaille avec ardeur et sans relâche pour son entretien et celui de sa sœur, malade depuis trois ans et actuellement devenue aveugle. Admirons le courage de cette femme qui, malgré les ans, se charge de sa sœur infirme : on a tenté de l'en séparer en plaçant la pauvre aveugle à l'hôpital. Mme Bertrand s'y est constamment opposée : « Tant que je pourrai travailler, a-t-elle répondu, je saurai partager mon petit morceau de pain avec ma sœur, comme je l'ai fait dans sa jeunesse ». Quelle énergie dans la vieillesse ! à cet âge de 80 ans, le dévouement revêt un caractère de grandeur que vous apprécierez : aussi, nous vous proposons de décerner à Mme Bertrand un prix de 100 Mark.

9o J'ai maintenant à vous proposer de couronner, en Mme BOURGEOIS, de la ferme de Pettlingen,

Digitized by Google

commune de Bühl, un cas extraordinaire de dévouement.

Le typhus avait éclaté dans le village de Hangweiler, au mois d'août dernier. La famille Lichti, atteinte par le mal, était dans le plus pressant besoin de secours : quatre de ses membres sont malades, et il n'y a qu'une jeune fille pour les soigner : le vieux père ne peut rendre aucun service en cette circonstance. Les voisins, amis ou connaissances ont bien soin de ne pas paraître : tout le monde craint la contagion.

Cependant, Madame Bourgeois, à Pettlingen, apprend, par le journal, la situation désolante des malades de Hangweiler. Immédiatement, elle écrit au pasteur protestant de ce village, pour offrir ses services. Le pasteur venait de demander à Strasbourg qu'on envoyât une diaconesse ; néanmoins il communique la lettre de Mme Bourgeois à la famille Lichti. Aussitôt, le vieux père attèle son cheval et court à Pettlingen. Sans une hésitation, et du consentement de son mari, Mme Bourgeois quitte ses cinq enfants, laisse les travaux pressants de la moisson, et s'en va au secours de gens inconnus, qui n'ont d'autres titres à son dévouement que leur maladie de typhus et le triste abandon de leur situation.

Mme Bourgeois avait été autrefois elle-même atteinte du typhus : et elle avait promis, en reconnaissance de sa guérison, de se dévouer aux malades typhoïdes. C'est cette promesse qu'elle a voulu accomplir. Et elle l'a fait, sans aucune considération d'intérêt ; elle l'a fait au détriment de son exploitation agricole, sacrifiant volontiers ses journées de moisson et le soin de son propre

Digitized by Google

ménage ; elle l'a fait sans acception de personnes, se dévouant, (et ceci augmente son mérite), se dévouant pour des gens qui sont d'une autre religion que la sienne.

A Hangweiler, Mme Bourgeois se prodigua autour des malades jusqu'à l'arrivée de la diaconesse.

Il faut du courage, Messieurs, pour s'exposer ainsi, quand on est mère de cinq enfants, alors surtout que l'acte accompli peut produire un foyer de contagion au retour à la maison. Il faut aussi de la générosité dans un père de famille pour autoriser sa femme à braver un tel danger, au moment où lui-même a le plus besoin de bras pour le travail.

Cette action d'éclat nous a paru hors ligne; et nous vous demandons d'accorder à Mme Bourgeois un prix de 200 Mark.

II.

SAUVETAGES

Dans un second ordre de faits qui comprend les actes isolés de dévouement, l'Académie récompense surtout les sauvetages. Nous soumettons à votre approbation les prix suivants :

1° Prix de 40 Mark.

M. Bayer, cocher, et M. Keil, agent de police, se sont signalés par un acte de courage semblable, l'un, place de Chambre, et l'autre, près de la gare. Des attelages emportés dont la course insensée pouvait causer de graves accidents, ont été arrêtés, grâce à l'intervention de ces hommes intrépides.

Digitized by Google

Nous nous associons aux éloges publics qu'ils ont reçus, en vous demandant pour chacun d'eux un prix de 40 Mark.

2° Prix de 60 Mark.

M. NOIRÉ, employé des postes, demeurant à Devant-les-Ponts, a sauvé la vie à un enfant tombé dans le canal de la Moselle, près de la Citadelle. Cet enfant s'amusait à décharger du sable d'un bateau : en traversant la passerelle, sa brouette vacilla, lui fit perdre l'équilibre et l'entraîna dans l'eau. M. Noiré, qui passait par là, parvint à le retirer au moment où il allait disparaître pour la troisième fois. Il n'était que temps. Nos félicitations à l'un et à l'autre.

3° Prix de 80 Mark.

M. BEST, brigadier de police, n'a pas craint de s'exposer au danger d'être écrasé lui-même, pour sauver la vie à un enfant de cinq ans. C'était dans la rue Serpenoise ; l'enfant marchait sur les rails du tramway : une automobile arrivait derrière lui à toute vitesse. A la vue du danger, M. BEST s'élance, enlève l'enfant, et tous deux ont le bonheur d'échapper au rapide véhicule.

Mme MULLER, de Schrémange, a montré la même décision dans les circonstances suivantes : En juin dernier, sur la route de Schrémange, M. Léonard, de Ranguevaux, tomba de sa voiture chargée de bois. Il allait être broyé. Mme Muller, en passant voit le danger, se précipite à la tête des chevaux et les empêche de faire un pas de plus. Du coup, M. Léonard avait la vie sauve.

Dans une femme, cette présence d'esprit et ce

Digitized by Google

courage nous ont paru spécialement remarquables et dignes de récompense.

M. Eugène MIDY, serrurier, rue des Roches, a son atelier donnant sur la Moselle. Le 6 juin dernier, il entend des cris de détresse : c'est Mme Hindel qui, en lavant son linge, est tombée à l'eau. D'un bond, le jeune homme saute par la fenêtre de son atelier. A grand'peine il parvient à saisir la pauvre femme, déjà privée de connaissance. Mais il s'agit d'aborder et de prendre pied. Heureusement, surviennent Mme Blaise et Mme veuve Simberger. Leurs efforts réunis aident puissamment M. Midy, et Mme Hindel est sauvée. Outre le prix de 80 Mark à M. Midy, votre commission est d'avis d'accorder une récompense de 20 Mark à chacune des dames Blaise et Simberger.

Voici maintenant un sauvetage accompli par un soldat, nommé SCHWARTZ, de la deuxieme compagnie du 16e pionniers. Le fiacre No 43, occupé par deux personnes, allait de la rue du Petit-Paris vers la rue Pierre-Hardie. Tout à coup, une automobile, lancée à toute vitesse par la rue Fabert, débouche devant les chevaux du fiacre et brise le timon de la voiture : les chevaux se cabrent et prennent le mors aux dents : des cris d'effroi retentissent de tous côtés. C'est alors que notre brave soldat se jette résolûment à la tête de l'attelage. Ce n'est pas trop de toute sa vigueur pour lutter contre les chevaux surexcités ; enfin, ses efforts finissent par triompher et la voiture s'arrête. Comme bien on pense, les voyageurs étaient plus morts que vifs : ils étaient sauvés cependant, et tout autre accident était en même temps conjuré.

Nous arrivons à ce qu'on a appelé le sauvetage

Digitized by Google

classique. Les écoliers de Haucourt, le 3 juillet, prenaient un bain dans la Moselle. L'un d'eux Eugène Valentin, voulut s'aventurer vers le milieu de la rivière. Tout d'un coup, il disparut dans les flots. Aussitôt ses compagnons se mettent à crier: au secours. M. Jean-Pierre MAX, mécanicien, accourt à cet appel, se jette à l'eau et finit par ramener l'enfant Valentin, déjà presque inanimé.

Autre sauvetage du même genre. Le 4 septembre, près de Metz, un enfant de neuf ans, en se baignant dans la Seille, arriva à un endroit profond où il perdit pied. A ses cris, M. Mathias SCHNEIDER, ouvrier, rue Saint-Eucaire, 16, se précipita à l'eau : ce ne fut qu'après avoir plongé à deux reprises qu'il ramena l'enfant, et, à force de soins, il le rappela à la vie.

Parmi les prix de 80 Mark, nous rangeons aussi le sauvetage opéré par un lycéen, M. Jean PANTHEN. C'était au canal de la Moselle, entre le Moyen-Pont et l'embarcadère du bateau à vapeur ; un petit garçon de neuf ans était tombé à l'eau. M. Jean Panthen n'a pas plus tôt vu disparaître l'enfant que, se suspendant par une jambe à la rampe, il profite du moment où le corps revient à la surface, le saisit par l'épaule et le ramène sain et sauf sur la berge. Le jeune sauveteur n'aimera peut-être pas de recevoir un prix en numéraire ; aussi, dans ce cas, votre commission serait d'avis de lui offrir une médaille d'argent avec diplôme.

4° Prix de 100 Mark.

Le 23 août dernier, M. Auguste HOCQUARD, propriétaire à Plappeville, passant sur le Moyen-Pont, entend ce cri : Au secours, un enfant se noie.

Digitized by Google

A grandes enjambées il descend l'escalier, et se jette à l'eau. C'était le jeune André Klein qui était tombé accidentellement dans la Moselle. M. Hocquard le retire ; mais l'enfant a perdu connaissance. Heureusement, notre sauveteur a appris, au régiment, comment on pratique la respiration artificielle, et à force d'efforts, il ramène à la vie le petit naufragé.

M. Auguste Hocquard n'en est pas à son coup d'essai en fait de dévouement. Il y a quelque temps, un commencement d'incendie s'était déclaré chez un boulanger de la rue du Champé. M. Hocquard n'hésita pas à pénétrer dans une chambre remplie de fumée et sauva deux petits enfants déjà à moitié asphyxiés. — Une autre fois, il maîtrisa l'attelage de la voiture de l'hôtel d'Angleterre, au moment où le véhicule, quittant la rue des Clercs, allait se précipiter dans la rue Fabert alors encombrée de voitures et de piétons. Tous ces actes de courage disent assez le mérite de M. Hocquard.

Nous savons qu'il n'acceptera pas le prix de 100 Mark que votre commission lui attribue, mais qu'il sera heureux de se voir décerner une médaille d'honneur. Que cette médaille soit donc un objet de valeur : pour cela, nous demandons que l'Académie lui accorde la médaille de vermeil avec diplôme.

C'est également un prix de 100 Mark avec diplôme que nous vous indiquons en faveur de M. Émile Baumann, ouvrier menuisier, à Metz, rue des Quatre-Maisons. Le 20 décembre 1903, un enfant de sept ans, Arthur Kruper, élève de l'école supérieure, en jouant sur un tas de sable, tomba dans la Moselle. Du haut des murs du

Digitized by Google

Jardin d'Amour, M. Baumann se jeta à l'eau sans se déshabiller et, malgré le fort courant qui s'était produit ce jour-là, il parvint à saisir l'enfant et remonta la rivière à la nage pour arriver à un endroit, près du mur, où il était possible de prendre pied. C'est là qu'un bateau des Grands-Bains les recueillit tous deux. Je vous ai dit que ceci se passait en décembre : l'eau était glacée ; l'enfant fut réchauffé aux Grands-Bains ; mais M. Baumann s'en retourna chez lui, mouillé jusqu'aux os. Ajoutons à cela que M. Baumann est d'une constitution très affaiblie qui menace de dégénérer en phtysie, et alors nous concluons que c'est se dévouer doublement d'exposer ainsi sa santé, son travail et sa vie pour sauver son prochain.

Je présente maintenant à vos suffrages des braves gens que vous connaissez ; leur malheur, mais surtout leur courage les a rendus célèbres : ce sont les sinistrés de l'Abreuvoir. Cette dénomination suffira désormais pour les désigner. Je ne vous retracerai point leur histoire : mon récit serait pâle à côté de ce que vous savez d'eux ; je me contenterai d'unir mon admiration à la vôtre, en face de cet homme qui sauve sa famille en lançant tout son monde par la fenêtre, et en présence de cette femme qui, oublieuse de son propre péril, court avertir ceux que n'ont éveillés ni la fumée pénétrante ni la crépitation des flammes. On nous a dit que ces pauvres gens ont reçu des secours abondants et de toutes sortes ; on pensait nous faire entendre par là que l'Académie n'avait plus à s'en occuper. Messieurs, ce n'est pas un secours que nous vous demandons pour eux, c'est un prix de vertu : à M. Basset, un prix de

Digitized by Google

100 Mark ; à Mme BASSET, un prix de 50 Mark ; et à Mme SCHWENKE, un prix de 50 Mark.

5° *Prix de 250 Mark.*

Notre prix principal va terminer la liste de nos lauréats. Nous vous proposons d'attribuer cette récompense de 250 Mark à Victor BODA, qui fut passeur à Moulins.

Victor Boda attendait, avec une joie bien légitime, le jour où il serait couronné par l'Académie de Metz. Il se rappelait le bonheur dont avait joui son père, passeur avant lui à Moulins, quand il avait reçu, en 1843, une médaille d'argent de la part de Sa Majesté le Roi des Français. Et lui, Victor Boda, allait obtenir aussi une récompense publique : il pourrait se dire le digne fils de son père.

Hélas ! le pauvre homme est mort le mois dernier. Mais, suivant l'usage de notre Académie en pareil cas, la demande de prix ayant été faite avant la mort du candidat, il y a lieu d'y donner suite. Les héritiers de Boda, en profitant ainsi de ses belles actions, seront plus portés à le prendre pour modèle en ce point.

C'est à la suite du multiple sauvetage opéré le 27 juin dernier, qu'une demande de prix a été adressée à l'Académie. Quatre personnes, dont la barque avait chaviré, se trouvaient aux prises avec la mort. La rame de Boda était prompte et son bateau docile ; il sauva les quatre naufragés. Cet exploit fut le dernier anneau de toute une chaîne de sauvetages, dont le premier remonte, paraît-il, à l'année 1861. Une lettre écrite en juillet dernier, par l'abbé Debuzy, (mort depuis,

Digitized by Google

lui aussi), raconte tout au long le premier acte de dévouement exercé sur l'eau par Victor Boda. Mais combien d'autres ont suivi le premier! Dans sa dernière maladie, notre lauréat disait complaisamment à son curé qu'il avait sauvé 60 vies humaines! C'est beaucoup. On dit que les chasseurs, surtout ceux qui ont des fusils à deux coups, voient toujours le gibier en double. Admettons, si vous le voulez, que le miroitement de l'eau produisait le même effet sur l'œil de Boda, cet homme n'en resterait pas moins le roi des sauveteurs.

En terminant ce long rapport, où j'ai certainement abusé de votre bienveillance, je dois vous dire que plusieurs autres demandes nous sont parvenues, auxquelles votre commission n'a pu accorder aucune faveur, soit parce que leur objet ne se rapportait pas à l'intention de nos fondateurs, soit parce que les héros qu'elles signalaient sont demeurés inconnus. Nous saluons avec respect toutes les vertus et toutes les épreuves qu'elles révèlent, et nous disons de grand cœur à tous ceux qui désirent poser leur candidature à nos prix de vertu : « Vous êtes sur la voie ; courage! à l'œuvre; soyez généreux pour le sacrifice, patients et persévérants dans le dévouement. Vous aurez alors les éloges des hommes et, ce qui vaut incomparablement mieux, vous obtiendrez de Dieu la récompense qui dépasse toute récompense. »

Encore un mot, s'il vous plait, Messieurs. Outre les demandes qui méritent notre respect, il en est une que son auteur n'a pas signée et que votre commission a écartée avec cette note : « C'est l'œuvre d'un farceur. » Oui, il y a là une méchante farce à l'adresse de la personne ainsi mise

Digitized by Google

en scène ; mais je trouve qu'il y a aussi une injure à nos prix de vertu, injure qui rejaillit sur les membres de l'Académie. Il est de mon devoir de protester ici contre cette hardiesse malhonnête, et d'affirmer publiquement que l'Académie de Metz est bien supérieure à toute méchanceté de cette espèce, et qu'elle n'en continuera pas moins à examiner attentivement les candidatures, pour accomplir toujours avec un soin religieux les volontés des fondateurs de nos prix de vertu.

Digitized by Google

Digitized by Google

BUREAU

DE

L'ACADÉMIE DE METZ

POUR L'ANNÉE 1904

Président d'honneur :
M. LE PRÉSIDENT DE LA LORRAINE

Président honoraire .	M. L'ABBÉ PAULUS
Président titulaire .	M. E. HUBER
Vice-Président . . .	M. LE CHANOINE FRIREN
Secrétaire	M. FORET
Secrétaire-Archiviste .	M. CODBAT
Trésorier	M. CHOPPÉ

Agent : M. FLEUR

Envoyer toutes lettres, demandes ou communications concernant l'Académie, au siège de la Société, 25, rue de l'Évêché, Metz.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLEAU

DES

MEMBRES DE L'ACADÉMIE

Digitized by Google

SIGNES ABRÉVIATIFS.

✻. Chevalier de la Légion d'honneur.
O. ✻. Officier — —
C. ✻. Commandeur — —
G. O. ✻. Grand officier — —
⛨. Médaille militaire.
✻. Chevalier de l'ordre de Saint-Sylvestre.
A. ✿. Officier d'Académie.
I. ✿. Officier de l'Instruction publique.
⚘. Mérite agricole

Digitized by Google

LISTE DES MEMBRES

DU

BUREAU DE L'ACADEMIE

DEPUIS 1819 JUSQU'A 1904.

L'astérisque indique les membres vivants.

Années —	*Présidents :* MM.	*Secrétaires :* MM.	*Secrét.-Arch. :* MM.	*Trésoriers :* MM.
1819-20	De Sarrazin.	Herpin.	..	Saincère.
1820-21	Gorcy.	id.	..	id.
1821-22	Bergery (1).	id.	..	Chaumas.
1822-23	Thiel.	id.	..	Anspach.
1823-24	Poncelet.	Devilly.	..	Dosquet.
1824-25	Serrulas. (2)	id.	Thiel.	Cailly.
1825-26	Bergery.	id.	Renault.	Anspach.
1826-27	Renault.	Bergery.	Bardin.	Woisard.
1827-28	Dosquet.	id.	Munier.	Chambille.
1828-29	Bardin.	id.	id.	id.
1829-30	Bon Marchant	id.	id.	id.
1830-31	Chaumas.	Dosquet.	Renault.	Didion.
1831-32	Bergery. (3)	id.	id.	Bardin.
1832-33	Gosselin.	id.	id.	Munier.
1833-34	Bergery. (4)	Lasaulce.	Simon, V.	Le Masson.
1834-35	Le Masson (1)	De Saulcy F.	id.	Marchal.
1835-36	Bergère. (1)	Gosselin.	id.	id.
1836-37	Faivre.	Macherez.	id.	Munier.
1837-38	Le Masson (2)	Gosselin.	id.	id.
1838-39	Didion.	Desains.	id.	id.
1839-40	Culmann. (1)	Bégin.	id.	id.
1840-41	Lucy.	La Bastide.	id.	id.
1841-42	Mézières.	id.	id.	id.
1842-43	Culmann. (2)	Livet.	id.	id.
1843-44	Malherbe. (1)	id.	id.	id.
1844-45	Bergère. (2)	De St-Vincent.	N.	id.
1845-46	Simon, V. (1)	Blanc.	Clercx.	id.
1846-47	Michel, E. (1)	Robert.	id.	id.
1847-48	Malherbe. (2)	Prost Aug.	id.	id.
1848-49	Michel, E. (2)	Boulangé.	id.	id.
1849-50	Malherbe. (3)	Faivre.	id.	id.
1850-51	Emy.	De Saulcy E.	id.	id.
1851-52	Langlois.	*Jacquot, E.	id.	id.
1852-53	Simon, V. (2)	Grellois.	id.	id.
1853-54	Malherbe. (4)	id.	id.	id.
1854-55	De Saulcy E. (1)	De Chastellux.	id.	id.
1855-56	Jacquot, E.	Vincenot.	id.	Chabert.
1856-57	Woirhaye.	id.	id.	id.

Digitized by Google

Années —	*Présidents :* MM.	*Secrétaires :* MM.	*Secrét.-Arch. :* MM.	*Trésoriers :* MM.
1857-58	Susane.	Du Colombier.	Clercx.	Chabert.
1858-59	Salmon.	De Bouteiller.	id.	id.
1859-60	Scoutetten.	id.	id.	id.
1860-61	G[l] Didion.	id.	id.	id.
1861-62	Leclerc.	Bouchotte.	id.	id.
1862-63	Mézières (2).	id.	id.	id.
1863-64	De Gérando.	id.	id.	id.
1864-65	De Puymaigre.	*Michel E.	id.	id.
1865-66	De Bouteiller.	Thilloy J.	Marcus.	id.
1866-67	Raillard.	id.	id.	De St-Martin
1867-68	Goulier.	id.	id.	id.
1868-69	*Michel, E.	Cailly.	id.	id.
1869-70	Grellois.	id.	id.	id.
1870-71	*Jacquot, A.	Lejeune J.	id.	id.
1871-72	Virlet.	Abel.	id.	id.
1872-73	Maguin, H.	Lorrain.	id.	Fleck.
1873-74	Fleck (1)	Taratte.	id.	Démoget.
1874-75	Orbain.	*Schuster.	id.	*Bellevoye.
1875-76	Abel, Ch.	id.	id.	id.
1876-77	De Saulcy E. (2)	id.	id.	id.
1877-78	Cailly, Ch.	Bérard A.	id.	id.
1878-79	*Dr Winsback (1)	id.	id.	id.
1879-80	Bezançon P.	id.	*Gandelet.	id.
1880-81	Fleck (2).	id.	Chartener.	id.
1881-82	*De Saulcy F.	id.	id.	id.
1882-83	Chartener.	id.	*Friren, A.	id.
1883-84	Fleck (3).	id.	id.	id.
1884-85	Benoit, A.	id.	id.	id.
1885-86	*Dr Winsback (2)	id.	id.	id.
1886-87	A. de Lazarque.	id.	id.	id.
1887-88	*Jacquemin, R.	*Ferrez, E.	id.	id.
1888-89	Bérard, A. (1)	id.	id.	*Lametz.
1889-90	*Huber, E.	Box, N.	id.	id.
1890-91	*Ferrez, Eug.	id.	id.	id.
1891-92	Fleck (4)	id.	id.	id.
1892-93	Bérard. (2)	id.	id.	id.
1893-94	Vion H.	id.	id.	id.
1894-95	*Huber, E (2)	id.	id.	id.
1895-96	Greff.	id.	*De Tinseau.	id.
1896-97	*Winsback (3)	id.	id.	id.
1897-98	*Ferrez	*Paulus E.	id	id.
1898-99	Box, N.	id.	id.	id.
99-1900	*Simon, L.	id.	*Choppé	id.
1900-01	*V. de Tinseau	*Dr Meyer Jules	Codbat	*V. Prevel
1901-02	*Lametz	*Choppé	Codbat	*V. Prevel
1902-03	*Collin H.-D.	*V. Prevel	Codbat	*Choppé.
1903-04	*Paulus Eug.	id.	id.	id.

Digitized by Google

LISTE DES MEMBRES

DES DIVERSES CLASSES DE L'ACADÉMIE

A la date du 31 Mai 1904

Membres fondateurs et bienfaiteurs de l'Académie.

M. le Maréchal de BELLE-ISLE, fondateur de la Société royale des sciences de Metz.

M. le baron de LADOUCETTE
Mlle BOUCHOTTE
M. PÊCHEUR
} fondateurs des prix de vertu.

M. HERPIN, fondateur du prix dit Herpin.

Membres honoraires.

MM.

1896. BELLEVOYE (ADOLPHE), A. ✾, membre de la société entomologique de France, rue Talleyrand, à Reims (Marne). (*Agrégé-artiste* en 1858; *titulaire en* 1871; *Associé-libre non résidant* en 1887.)

1851. JACQUOT (E.), O. ✵, inspecteur général des mines en retraite.

1863. MARCUS (ADOLPHE), ✵, ancien élève de l'École polytechnique; rue des Prisons-Militaires, 20, Metz.

1863. MÉZIÈRES (ALFRED), O. ✵, A. ✾, membre de l'Institut (Académie française), professeur de littérature étrangère à la Sorbonne; boulevard St-Michel, 57, à Paris.

1894. MICHEL (ÉMILE), membre de l'Institut (Académie des Beaux-Arts), peintre, avenue de l'Observatoire, 9, à Paris. (*Titulaire* depuis 1850.)

1900. PAQUET D'HAUTEROCHE (RENÉ), au Rucher, Woippy (Lorraine.)

Digitized by Google

1897. SCHEIL (Le Révérend Père N.), Professeur d'Assyriologie, au Collège de France (Paris).
1898. SCHUSTER (Aimé) ex-professeur de physique et ancien bibliothécaire de la ville de Metz, rue du Palais, 1, Metz. (Titulaire 1873.) Agrégé 1877.
1894. WOLF (C.), ✲, membre de l'Institut (Académie des sciences), astronome à l'Observatoire de Paris.

Membres titulaires.

MM.

1900. BARTHÉLEMY (l'abbé ADOLPHE), curé de Hayes, par Landonvillers (Lorraine).
1897. CHOPPÉ, Directeur de la Banque de Metz, 2, rue des Clercs, Metz.
1897. CODBAT, ✠ (C. de P) ex-architecte-voyer de la ville de Metz, rue Saint-Louis, 11, Metz.
1898. COLLIN (l'abbé H.-D.), chanoine honoraire, directeur du *Lorrain*, Metz, 14, rue des Clercs.
1896. COLON (EUGÈNE-FRANÇOIS), directeur de la société LA MESSINE, place Saint-Louis, 12, Metz.
1901. FORET (ROGET-JOSEPH), avocat-avoué, Metz, rue de l'Esplanade, n° 2.
1874. FRIREN (l'abbé), chanoine honoraire, Aumônier de l'Orphelinat de Sainte-Constance, 41, rue de l'Évêché, Metz.
1902. GUÉPRATTE, maire d'Ancy-sur-Moselle (Lorraine).
1884. HUBER (EMILE), ✲, ingénieur civil, à Sarreguemines (Lorr.). (*Correspondant* en 1870).
1877. JACQUEMIN (REMY), ✠, architecte, avenue Serpenoise, Metz.
1881. LAMAILLE, président honoraire du Comice agricole de Metz.
1877. LAMETZ, ingénieur civil, rue Sainte-Marie, 16, Metz.
1898. LAMY, ✠. député au Landesausschuss, agriculteur-viticulteur à Vic-sur-Seille (Lorr.).
1900. MARET (Henri), Docteur en médecine à Metz, quai Félix Maréchal.
1887. MASSING (CAMILLE), ingénieur civil, à Puttelange (Lorr.).

Digitized by Google

1875. MAURICE, géomètre, à Sainte-Ruffine (Lorr.).
1875. PANGE (le comte MAURICE de), au château de Pange (Lorr.).
1891. PAULUS (l'abbé ET.-EUGÈNE), Directeur de la Bibliothèque et des archives municipales à Metz.
1900. PELT (l'abbé J.-B), Supérieur du Grand-Séminaire.
1899. PIERSON (LOUIS), à Ay (Lorraine).
1899. PREVEL, directeur du Crédit Coopératif de Lorraine, 61, rue Serpenoise, Metz.
1875. SAULCY (FÉLICIEN de), membre de la Société entomologique de France, rue Châtillon, 3, Metz.
1898. SCHANTÉ, pharmacien, 10, rue de la Tête-d'Or, Metz.
1888. SCHLINCKER (A.), maître de forges à Creutzwald (Lorr.) (*Correspondant* en 1881).
1877. SIMON (LÉON), A ✠, peintre, 3, rue du Moyen-Pont, Metz. (*Agrégé-Artiste* en 1873).
1897. THORELLE (l'abbé), curé de Lorry-Mardigny (Lorr.).
1888. TINSEAU (VALÉRY de), rue Jurue, 29 Metz, et Peltre (Lorr.)
1871. VIANSSON (LOUIS), ✠, à Fillières (Meurthe-et-Moselle).
1893. VILLEROY (ERNEST), directeur de la faïencerie, à Vaudrevange (Prusse).
1904. WELTER (TIMOTHÉE), notaire, 17, rue des Clercs, Metz.
1896. WENDEL (HENRI DE), maître de forges, à Hayange (Lorr.).

Associés-libres non résidants.

MM.

1887. ANTOINE, (*Agrégé-cultivateur* en 1873; *titulaire* 1875). trésorier-payeur-général à Nîmes (Gard).
1896. BOUCHEZ (ARMAND-MAURICE), à Cattenom (Lorr.).
1896. BOURGEAT (l'abbé), chanoine honoraire, Supérieur du Petit Séminaire, Montigny-lès Metz.
1904. DORVEAUX (DR.), bibliothécaire de l'Ecole Supérieure de pharmacie de l'Université de Paris.
1900. FERREZ (EUGÈNE), ancien principal clerc de notaire, rue Torricelli, 11, Paris. (*Titulaire* depuis 1879.)
1877. GANDELET (le comte ALBERT), camérier secret, rue d'Alliance, 5, à Nancy.
1881. GARGAN (CHARLES de), au château de Preisch.
1878. GURY (ALPHONSE), ancien pharmacien ; rue de la Planche, n° 2, à Paris.

Digitized by Google

1895. HAAS (Bernard-Aug.), docteur en médecine, à Onville (Meurthe-et-Moselle). (*Titulaire* 1888.)
1864. HANRIOT (Charles), ✠, I. ✠, ancien inspecteur d'Académie ; à Troyes (Aube).
1898. INGOLD (l'abbé), directeur de la *Revue d'Alsace* à Colmar (Alsace).
1864. JACQUET (Augustin), A. ✠, docteur ès-lettres, professeur de rhétorique au lycée Louis-le-Grand ; 88, rue Claude-Bernard, à Paris.
1896. LADOUCETTE (Etienne de), place Vendôme, 8, à Paris.
1895. MARGUERIE (marquis de), à Saint-Epvre (Lorraine).
1858. MAUROUARD, O. ✠, inspecteur général des poudres et salpêtres, chef de service au ministère de la guerre, rue d'Argenson, 1, à Paris.
1900. MEILHEURAT (H.) I. ✠, licencié ès-sciences mathématiques, ancien professeur, rue de Paris, 68, à Moulins (Allier).
1856. PETRE (Charles), A. ✠, statuaire, directeur de l'École régionale des beaux-arts à Bourges (Cher).
1868. RIOLACCI (J.-D.-P.), O. ✠, médecin-major de première classe au 11e régiment d'infanterie, Montauban (Tarn-et-Garonne).

Agrégés.

MM.

1897. BLIND, vétérinaire à Guebwiller (Alsace).
1899. DASSENOY (Paul), électricien à Metz, rue des Parmentiers.
1878. DUJARDIN (A.), sculpteur de la Cathédrale, à Metz, rue Sous-Saint-Arnould, 5.
1883. THIRIOT, professeur de musique, rue Mazelle, 19, à Metz.

Correspondants.

MM.

1886. ADAM (Lucien), ✠, président de chambre, à Rennes (Ille-et-Vilaine).
1889. ANCEL (Charles René), fabricant de produits chimiques, à Rosières-aux-Salines (Meurthe-et-Moselle).
1896. BARDY, pharmacien honoraire, à Saint-Dié (Vosges).

Digitized by Google

1893. BARTHÉLEMY (François), archéologue, 61, rue de Rome, à Paris.
1902. BEAUPRÉ (Jules, comte), 18, rue de Serre, à Nancy (Meurthe-et-Moselle).
1878. BERTRAND (l'abbé Louis), professeur au grand Séminaire de Bordeaux (Gironde).
1901. BONNARFOT (François), conservateur de la Bibliothèque de Verdun (Meuse).
1878. BOYÉ (Bernard-Arthur-Pierre), A. ❖, I. ❖, avocat à la Cour d'appel de Nancy (Meurthe-et-Moselle).
1882. BOSMANS (l'abbé J.), secrétaire-archiviste du Cercle archéologique d'Enghien (Belgique).
1899. BOULAND, docteur, 95, rue de Prony, à Paris.
1901. BOURGEOIS (Jules), entomologiste à Sainte-Marie-aux-Mines (Alsace).
1901. BRUNOTTE (Camille), A. ❖, I. ❖, professeur à l'Université de Nancy.
1878. BUZY, professeur au lycée de Sens (Yonne).
1904. CLÉMENT (Roger), avocat à la Cour d'appel de Paris.
1873. CLÉRY (Adrien ROBINET de), ☼, ✠, 20, rue du Cloître N.-D., à Paris.
1883. COLLIGNON (Dr. René), médecin-major au 25e de ligne, 42, rue de la Marine, à Cherbourg (Manche).
1868. COLNET D'HUART (de), docteur ès-sciences, directeur honoraire à l'Athénée de Luxembourg.
1879. DENY (Edouard), ingénieur civil, fondé de pouvoirs à la Faïencerie de Badonvillers (Meurthe-et-Moselle).
1887. E. DESSENON, O. ☼, I. ❖, professeur de mathématiques au Lycée Saint-Louis, à Paris, rue des Grands-Augustins, 20.
1903. FLORANGE, quai Malaquais, Paris.
1866. FROMONT (Auguste), homme de lettres.
1890. GENAY (Paul), président du comice agricole de Lunéville, membre de la société nationale d'agriculture de France, Lunéville, 16, rue des Bénédictins (Meurthe-et-Moselle).
1881. GERMAIN (Léon), A. ❖, I. ❖, secrétaire perpétuel de la Société d'Archéologie lorraine, 26, rue Héré, à Nancy.
1894. GODIN (Oscar).
1885. GOY (Paul de), licencié-ès-sciences mathématiques, à Zédrevaux, par Rémilly (Lorraine).

Digitized by Google

1901. GOY (baron PIERRE DE), résident de France à Qui-nhon (Annam).
1903. GRANDMANGIN (CH).
1886. HANNAUX (EMMANUEL), A. ✠, ✠, artiste sculpteur, rue Bochard de Saron, 8, à Paris.
1903. HELMER (PAUL-ALBERT), avocat à Colmar.
1901. HOULLIER (abbé A.) curé de Fins (Somme).
1895. JEANTY (EUGÈNE), négt à Sarreguemines (Lorraine).
1899. KIEFFER (Mlle JEANNE), 7, rue Lecomte, Paris (17e arr.).
1891. KNŒPFLER, chef de clinique à la faculté de médecine de Nancy, faubourg St-Georges.
1861. LACRETELLE (HENRI), homme de lettres; rue du Colisée, 19, à Paris.
1860. LE GENTIL, juge au tribunal civil d'Arras (Pas-de-Calais).
1903. LEROND, instituteur à Saint-Julien-lès-Metz.
1864. LÉVY (ISAAC), rabbin, à Bordeaux (Gironde).
1895. LÉVY (l'abbé JOSEPH), curé à Grussenheim (Alsace).
1896. MARGOT (CHARLES), préparateur de physique à l'Université de Genève (Suisse).
1873. MATHIEU (AUGUSTE), ancien conservateur des forêts, 7, rue Trouillet, à Nancy (Meurthe-et-Moselle).
1861. MILLIEN (ACHILLE), homme de lettres, à Beaumont-la-Ferrière (Nièvre).
1894. MORCEL (Madame), propriétaire, à Vic (Lorraine).
1863. MOUGENOT (LÉON), archéologue, à Malzéville près Nancy.
1898. PAX (l'abbé), curé-doyen de Glencoe, Amérique du Nord (Minnesota U. S.).
1893. RICHARD D'ABONCOURT (EMMANUEL DE), ✠, chef d'escadron d'artillerie, à Douai (Nord).
1879. ROBERT (FERDINAND des), quai Claude-le-Lorrain, 32, à Nancy.
1878. THIRION (MAURICE), docteur-ès-lettres, professeur d'histoire au lycée de Lille (Nord).
1894. VAN WERVECKE (NICOLAS), professeur à l'Athénée, à Luxembourg.
1898. VIANSSON-PONTÉ (l'abbé), curé de Haucourt (Meurthe-et-Moselle).
1903. WEYLAND (l'abbé Dr), curé de Vernéville (Lorr.).
1904 ZAWODNY (Dr Jos.), à Moldautein (Bohême).

Digitized by Google

NOTICE

SUR

M. EUGÈNE GREFF

PAR

M. le Chanoine H.-D. COLLIN

Membre titulaire.

MESSIEURS,

Je ne viens pas écrire une biographie dans le sens strict du mot, ni faire une œuvre littéraire en vous parlant de notre collègue défunt, M. Eugène Greff : je veux vous présenter simplement une petite photographie ; vous l'encadrerez comme souvenir dans les annales académiques de cette année, sinon à la page des grands hommes ou des littérateurs de mérite, du moins à celle des hommes de bien.

M. Greff est mort le 5 février dernier, dans sa quatre-vingt-huitième année. Il y avait trois ans à peine que les pesanteurs de l'âge l'avaient contraint au repos ; dans la solitude de sa vieillesse, seul avec sa pensée et avec Dieu, il avait achevé de secouer les préjugés que les fréquentations de sa jeunesse avaient semés dans son esprit, et il s'était préparé à mourir avec un calme et une tranquillité qui faisaient encore plus d'honneur à sa foi qu'à son stoïcisme. Il avait beaucoup tra-

Digitized by Google

vaillé : quand il eut dépassé la cinquantaine, l'épreuve vint plusieurs fois le visiter dans sa famille, et si l'âge avait finalement adouci les amertumes de sa vie, ceux à qui il ouvrait son cœur y découvraient un fond de tristesse qui leur faisait dire : « Il a aussi beaucoup souffert » Et c'est ainsi que le travail persévérant, et l'épreuve discrètement supportée, en firent un sage dont l'expérience était appréciée et dont les conseils furent un secours pour bien des gens.

Mais je m'aperçois qu'au lieu de faire de la photographie, je m'égare sur les hauteurs voisines de l'oraison funèbre ; redescendons, si vous le voulez bien : notre collègue ne demande pas tant de mon amitié, et je reprends le pinceau.

Sorti d'une excellente et ancienne famille, allié par lui et par les siens à la vieille bourgeoisie messine, M. Eugène Greff, qui avait passé quelques années de sa jeunesse à Francfort, pour y apprendre l'allemand en s'initiant au commerce, était entré dans la finance vers le milieu du siècle : il en fit sa carrière et devint, à Metz, un agent de change aussi réputé pour son habileté et son flair que pour son honnêteté et sa prudence.

La Bourse et le commerce de l'argent n'avaient point pris encore l'essor immense qui a permis l'application pratique de toutes les découvertes modernes et occasionné en même temps des ruines et des désastres ; le rôle de l'agent de change était plus modeste et moins dangereux que celui des banquiers modernes ; c'était le conseiller des petites fortunes, l'observateur sagace qui suivait, avec une crainte vraiment révérentielle, les fluctuations de hausse et de baisse, et qui n'exposait

Digitized by Google

jamais la fortune de ses clients. Sous ce rapport, M. Eugène Greff a été vraiment un modèle, et il s'était acquis une confiance méritée ; elle lui valut l'estime universelle, et quand les conséquences lamentables de la guerre de 1870 eurent créé à Metz un état de choses nouveau, il fut du nombre de ces hommes d'élite auxquels leurs concitoyens firent appel pour les représenter et les défendre devant les maîtres de la cité. Ceux d'entre nous qui ont vécu ces tristes jours n'ont pas oublié les luttes d'influence et d'administration dans lesquelles s'illustrèrent des hommes comme MM. Bezançon, Marly, Humbert et tant d'autres. M. Eugène Greff tint fièrement sa place dans cette phalange d'hommes dévoués et intrépides, qui avaient assumé la lourde charge de protéger nos souvenirs et de défendre nos intérêts devant des hommes qui ne nous comprenaient pas encore, et d'initier notre population à des usages inconnus et à des pratiques d'administration nouvelle, compliquée encore par la différence des langues et par les amertumes, tous les jours renouvelées, de l'émigration et de l'immigration.

Tout en restant affectueusement fidèle au passé et à la France, M. Greff eut le talent de traverser cette époque difficile avec une sérénité parfaite, et de ne pas froisser les fonctionnaires, tout en restant en complète communauté d'idées avec ses collègues du Conseil municipal : aussi les différents représentants de l'administration allemande eurent-ils pour lui le même respect que les indigènes, et nous devons regretter qu'un si grand nombre de nos plus éminents concitoyens aient quitté Metz pour la France : comme M. Greff et d'autres trop

Digitized by Google

peu nombreux ils eussent été, entre la population et les pouvoirs publics, des intermédiaires heureux et écoutés. Merci à ceux qui, en restant avec nous, ont pu le faire ; merci à M. Greff en particulier d'avoir consacré à sa ville de Metz si éprouvée le meilleur de son temps et les années les plus utiles de sa longue existence!

Ce n'est pas seulement au sein du Conseil municipal qu'il a pu mettre en œuvre sa connaissance profonde des hommes et des choses : la confiance de ses concitoyens l'avait appelé à la tête de la Société de Prévoyance et de Secours mutuels, cette association si messine, où nos pères, devançant la législation actuelle, avaient réalisé, de si sage et si pratique façon, les principes de la solidarité chrétienne et de la mutualité.

M. Greff s'est consacré à cette œuvre avec une vraie prédilection durant vingt années ; il a réorganisé ses finances et adapté ses règlements aux lois nouvelles qui étaient sorties de l'expérience faite par cette société et par les œuvres similaires. Mais comment dire le travail que cela lui a coûté? Comment estimer la somme d'efforts, de démarches, d'écritures, de négociations nécessaires pour remettre tout en règle dans cette belle société et pour en faire une des œuvres les plus florissantes et les plus utiles du pays?

Sans doute, le vieux président était tenace dans ses jugements et exigeant dans la pratique, mais cela venait moins de sa ténacité personnelle que de la conviction absolue, dans laquelle le confirmait son expérience, du bien que feraient à la société les mesures prises pour elle : sans doute aussi d'ordinaire, il était impitoyable pour tout

Digitized by Google

et pour tous dans la contradiction où sa pensée paraissait se complaire ; mais en dehors des discussions où il affirmait trop volontiers peut-être l'évidence dont les autres ne se rendaient pas si facilement compte, il était serviable et de rapports très courtois.

Il reste en tout cas à son honneur que durant vingt années, il a mis au profit de la Société de Prévoyance son bon cœur, son énergie et sa parfaite connaissance des affaires pour rendre à cette société, au point de vue financier et moral, tout le lustre auquel elle a droit ; l'activité fructueuse qu'il a déployée pour elle fait de lui à tout jamais un bienfaiteur insigne de cette société : la médaille d'or qu'elle lui a décernée, quand il a dû se démettre de ses fonctions, prouve que c'est bien là aussi le sentiment de tous ses administrateurs.

Votre Académie ne décerne point de médaille à ses membres défunts ; elle se contente de perpétuer leur souvenir par les lignes qu'elle leur consacre dans ses annales ; en les écrivant pour M. Eugène Greff, il m'est aussi facile qu'agréable de faire son éloge comme académicien. Les droits de la critique et le devoir de la vérité m'obligent à dire qu'il n'était, à proprement parler, ni un savant ni un littérateur, mais il avait goût aux choses de la science et de la littérature ; son esprit s'appliquait facilement, malgré son âge, à toutes les questions qui font l'objet de vos intéressantes séances ; il s'était fait un style à lui et il allongeait volontiers ses phrases ; mais s'il les compliquait par toutes sortes d'incidentes, s'il les alourdissait par l'usage peu modéré du participe, c'était pour bien enfermer toute sa pensée et pour mettre

Digitized by Google

dans le tableau même toutes les nuances qui auraient mieux fait peut-être dans les contours.

Il vous souvient de sa fidélité à nos réunions : il avait pour la discussion un amour naturel, et vous avez si bien apprécié la réalité de ses mérites que vous l'avez par deux fois nommé votre président : le rappeler, c'est le meilleur éloge que je puisse faire de lui, et j'allais dire de vous, car vous avez ainsi montré votre préférence pour les qualités solides et positives qui font l'homme sérieux : une maison comme la vôtre a sans doute besoin de décor, vous êtes heureusement ici assez nombreux, comme artistes, pour le lui donner, mais elle a surtout besoin de présidents de doctrine et d'expérience qui soient comme les pontifes respectés de notre petite église. Heureux sommes-nous quand nous avons, comme en cette trinité d'années dont celle qui commence fait le milieu, des présidents qui sont à la fois hommes de fond et hommes de goût! Ce nous est une garantie d'intérêt pour nos séances et de longue vie pour l'Académie ; je m'en réjouis pour notre Société et pour nous tous, messieurs, qui sommes appelés à en profiter.

Vous allez peut-être m'accuser de m'égarer dans le sentier un peu embarrassé de mes politesses ; n'ayez de crainte ; je reviens à M. Greff pour vous dire qu'il m'approuverait complètement de rendre ici à nos chers présidents l'hommage qu'ils méritent et pour leur faire en son nom une gracieuseté posthume.

Je devrais vous parler encore de ses funérailles, de la part que la cité messine tout entière y a prise, de la reconnaissance que lui a montrée la

Digitized by Google

Société de Prévoyance, du discours de son successeur, le bon M. Moitrier, qui nous l'a montré comme homme et comme catholique ; mais cela n'ajouterait rien d'utile à mon tableau et ma photographie est tirée.

Jugez si le portrait est ressemblant ; je n'ai pas flatté l'original ; aux hommes de bien la vérité suffit. Si vous trouviez cependant quelques tons trop chauds, n'en accusez que mon amitié et ma vénération pour lui : j'avais été son témoin devant Dieu quand, il y a vingt-cinq ans, il promettait à sa femme que je venais d'administrer, de revenir à ses pratiques religieuses ; il fut mon parrain devant vous quand vous me fîtes l'insigne honneur de m'admettre parmi vous et que je vous promis mon modeste concours ; la fidélité incomparable qu'il a mise depuis un quart de siècle à braver le respect humain pour garder sa promesse, me fait rougir d'avoir si peu tenu la mienne ; je m'en confesse devant vous en vous assurant de la sincérité de mon ferme propos ; pardonnez-moi de me mettre ainsi en scène ; je le fais bien innocemment pour accrocher ici la photographie de mon vieil ami, et pour le présenter comme modèle à ceux de mes collègues, heureusement très rares, qui auraient à faire aussi un acte de contrition académique.

Digitized by Google

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LE

CONCOURS DU PRIX HERPIN

au nom d'une Commission composée de MM. HUBER, WEYLAND et E. PAULUS, *rapporteur*.

MESSIEURS,

Pour la troisième fois, vous m'avez chargé du rapport pour le concours du prix Herpin. Je suis heureux de pouvoir vous rendre compte, aujourd'hui encore, d'un travail aussi sérieux que considérable.

Il a pour titre : « Le clergé du diocèse de Metz et la Révolution française », et porte pour devise : « Impavidum ferient ruinae ».

C'est une œuvre considérable que l'auteur intitule lui-même : « Étude détaillée et complète du clergé diocésain pendant la période révolutionnaire ».

Il la divise ensuite en quatre parties :

1° État général au début de la Révolution.

2° Conduite pendant la Révolution.

3° Restauration après le Concordat.

4° Dictionnaire biographique des membres du clergé.

De ces quatre parties, qui doivent former son

Digitized by Google

étude, l'auteur n'a présenté que la première au concours. Elle comprend 6 cahiers et 246 pages.

Ajoutons cependant que quelques feuilles supplémentaires nous offrent des spécimens biographiques devant être compris dans la quatrième partie.

Après avoir signalé, pour le pays messin comme pour la France, la pénurie de documents relatifs à son sujet, et le manque d'unité causé par les fréquents changements apportés à la formation du diocèse de Metz, l'auteur nous donne, dans un avant-propos de 81 pages, des considérations générales sur le clergé d'avant la Révolution.

Il y passe successivement en revue, avec une connaissance approfondie de son sujet :

1° *Le haut clergé*, c'est-à-dire l'évêque, le suffragant, les vicaires-généraux, l'administrateur et les différents chapitres dont le diocèse était composé.

2° *Le clergé paroissial*, dont il étudie la formation, les vertus, la moralité et la mentalité.

3° *Le clergé régulier*, c'est-à-dire les maisons religieuses établies dans le diocèse, — parle des abus de la commande, des services rendus par les ordres religieux dans l'enseignement, la charité, le zèle. — On en veut surtout à leurs richesses.

Ces considérations générales sont aussi complètes qu'intéressantes, de telle sorte que l'on doit considérer cette partie du travail comme une introduction succincte et générale à l'ensemble.

Elles sont un aperçu aussi consciencieux qu'impartial sur l'état du clergé messin au début de la Révolution.

L'auteur n'est ni un panégyriste ni un apologiste, c'est un historien qui, après avoir ample-

Digitized by Google

ment compulsé les sources, les cite avec la plus entière indépendance, soucieux d'une seule chose: de ne présenter partout que l'exacte vérité, quelle qu'elle soit.

Un passage sur l'ancien chapitre de notre cathédrale suffira pour vous faire connaître et le style de l'auteur et la méthode éminemment scientifique qu'il a cru devoir suivre (pp. 23-26).

« Après l'évêché, le grand chapitre de la cathé-
« drale. En 1777, le roi avait décidé que vingt-huit
« des prébendes du chapitre ne seraient plus con-
« férées qu'à des membres de la noblesse, et ceux-ci
« pourraient même prétendre aux dix autres pré-
« bendes, pourvu qu'ils fussent nobles et gradués.
« Cette mesure si peu démocratique avait révolté
« le clergé et toute la population messine. Tandis
« que des curés de campagne étaient, après
« quarante années d'exercice dans le ministère,
« obligés de se retirer à l'hôpital pour y finir
« leur carrière » (1), on était allé « déterrer les
« maigres arbustes des bords de la Garonne ou
« des rives de l'Allier pour les transplanter dans
« les gras pâturages arrosés par la Moselle » (2).
« Encore ces pâturages ne sont-ils pas assez gras
« pour cette avide noblesse qui cumule sans ver-
« gogne les revenus de toute sorte. Les uns ajou-
« tent au revenu assez respectable de leur cano-
« nicat celui de quelque abbaye tenu en commende,
« les autres y joignent au moins une pension sur
« quelque évêché ou sur l'économat. A quoi ser-

(1) Discours du procureur-syndic de la ville de Metz lors de l'élection du député pour les États-généraux (aux Archives municipales, registre des élections).

(2) Réponse du Réfléchisseur patriote.

Digitized by Google

« vaient ces grosses fortunes aux mains des cha-
« noines? Plusieurs, parmi eux, étaient généreux,
« pieux, assidus au chœur ; d'autres, malheureu-
« reusement, irritaient le peuple par leur faste,
« leur morgue, « une scandaleuse et indécente
« mondanité : palais somptueux, brillants équipages,
« colures à large toupet, doubles et triples fri-
« sures » (1) ; ils consomment « une demi-pièce de
« drap pour former à la suite de leur vêtement
« ces queues d'une énorme longueur qui, balayant
« ridiculement le pavé des temples, annoncent
« pendant un quart d'heure que par là vient de
« passer la respectable personne d'un noble cha-
« noine qui n'a pas daigné se courber de sa rec-
« titude pour fléchir le genou devant le corps et
« le sang de Jésus-Christ, parce que la messe était
« célébrée à un autel collatéral, et par un prêtre
« qui n'avait pas 50.000 écus de rente, avec une
« croix d'or pendue au col » ; ils « font toilette du
« matin et toilette de l'après-midi », se produisent
« et font « ce qu'on appelle la partie dans des so-
« ciétés qui commencent ordinairement par les
« flatter, qui se moquent d'eux en gagnant leur
« argent, et qui finissent toujours par les mépri-
« ser » (2). Le curé de Harskirchen (3) ne voit
« dans beaucoup de ces chanoines, que « des che-
« vaux de parade, qui tiraient de gros revenus,
« et menaient une vie oisive ; on donnait même
« ces places honorables à des enfants de douze
« ans ; la tonsure suffisait, — comme Beausire à
« Metz. Ils étaient en grande partie exempts de la

(1) Quelques réflexions d'un patriote.
(2) Réponse à l'Examen des réflexions d'un patriote.
(3) Mémoires inédits.

Digitized by Google

« jurisdiction de l'évêque, ainsi il n'avait pas le « pouvoir de les corriger.

« Est-il étonnant que cette vie de grand sei- « gneur conduisît certains chanoines à s'endetter; « plusieurs sont à peu près insolvables au moment « de la Révolution. »

Après ces considérations générales, l'auteur, dans les cahiers 2, 3, 4 et 5 dresse, dans des listes bien ordonnées, l'état du clergé au début de la Révolution.

Le cahier 2 retrace les cadres du haut clergé : évêché, vicaires généraux, etc., le chapitre de la cathédrale, les collégiales de Saint-Sauveur, de Saint-Thiébault, de Saint-Pierre-aux-Images, de Sainte-Reinette, de Gorze, Fénétrange, Mars-la-Tour, Sarrebourg, Vic et Bliescastel.

Le cahier 3 fournit le dénombrement des quatre archidiaconés du diocèse, divisé en archiprêtrés, paroisses, annexes et chapelles, avec les noms des curés, vicaires, chapelains.

Le cahier 4 contient la statistique des maisons religieuses d'hommes : abbayes de Bénédictins, Cisterciens, Prémontrés, Chanoines réguliers, Augustins, Grands et Petits Carmes, Dominicains, Franciscains, Capucins, Récollets, Minimes, Trinitaires, Lazaristes. Puis viennent les monastères de religieuses : Bénédictines, Chapitre de Saint-Louis, Madeleines, Carmélites, Dominicaines, Franciscaines, Clarisses, Colettes, Religieuses de la Congrégation, de la Doctrine, de la Propagation, du Refuge, de la Visitation, Ursulines, non seulement avec les noms des religieuses, des converses, mais aussi avec ceux des chapelains, des pensionnaires et des servantes.

Digitized by Google

Le dernier cahier, enfin, apporte en supplément, d'après le même plan que les précédents, la statistique des parties des diocèses voisins qui, successivement, sont rattachés depuis 1792 au diocèse de Metz.

Ces listes très complètes, puisées à des actes authentiques et recueillies dans les archives publiques, comprennent plus de 2.400 noms de titulaires avec les dates d'institution ou de nomination, et remplissent 165 pages.

C'est assez vous dire, messieurs, quelle somme d'efforts, de recherches et de patience révèle un travail semblable. Ajoutons que l'auteur n'a eu pour se guider aucune source imprimée, et que le sujet qu'il a traité — la Révolution française dans notre pays — n'a pas encore trouvé un historien assez hardi pour en entreprendre l'histoire.

C'est donc de tout point une œuvre originale, approfondie, consciencieuse, pour laquelle je ne crains pas de vous demander, comme récompense, le montant intégral du prix Herpin.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR

UN MANUSCRIT

PRÉSENTÉ AU CONCOURS DE 1904 ET INTITULÉ

Quelques pages extraites d'une « Étude sur les Fables de La Fontaine, à l'usage d'un jeune homme »

Au nom d'une Commission composée de MM. l'abbé COLLIN, PREVEL et PAUL DE GOY, *rapporteur*.

MESSIEURS,

Un sentiment de plaisir semble d'abord naturel en voyant que, parmi les travaux présentés cette année à nos concours se trouve une étude sur La Fontaine, paraissant devoir reposer un peu de la partie, plus savante peut-être, mais aussi plus abstraite de nos *Mémoires*.

Toutefois, il est difficile de ne pas éprouver ensuite la crainte de s'être réjoui trop vite et d'être obligé de refuser son approbation à ce travail, en s'apercevant qu'il a pour objet principal une des fables dont la morale est la moins aisée à justifier parmi celles que nous a laissées le fabuliste.

Le titre seul : *Le loup et l'agneau* suffit pour rappeler la gravité des questions qui s'y agitent, à savoir : La force prime-t-elle le droit? La raison du plus fort est-elle vraiment la meilleure?

Ce scrupule, qui naît tout à coup, d'approuver

Digitized by Google

trop facilement les idées de l'auteur, ne fait que s'accroître en remarquant que, d'après son titre, et malgré la généralité de sa devise :

Je me sers d'animaux pour instruire les hommes,

il s'adresse plus spécialement à la jeunesse, envers qui l'on a surtout l'obligation de se montrer sévère dans le choix des conseils.

Ces premières réflexions, en quelque sorte spontanées et involontaires, ne doivent cependant pas nous empêcher de passer plus avant dans l'examen du travail en question.

Nous voyons que l'auteur a pris soin d'agrémenter son récit de remarques littéraires sur le tableau présenté par le fabuliste et l'intérêt de la mise en scène des personnages du dialogue ; mais il nous semble condamner d'avance trop facilement l'innocence à avoir le dessous dans les luttes qu'elle aura à soutenir.

Mais ne prenons pas les choses au tragique. Il y a longtemps, dira-t-on, que cette fable a conquis droit de cité dans une foule de recueils et qu'on la fait apprendre aux enfants, sans qu'il en résulte grand mal.

Comme elle se trouve mêlée à beaucoup d'autres dont les maximes ne prêtent à aucune objection, son importance se trouve ainsi diminuée. L'attention se porte surtout sur son mérite littéraire qui est indéniable, et, au point de vue philosophique, bien d'autres lui servent en quelque sorte de contre-poison.

Admettons qu'il en soit ainsi, et d'autant plus volontiers que l'auteur, après quelques tâtonne-

Digitized by Google

ments, a réussi à tirer de son étude sur *Le loup et l'agneau* un enseignement final de tout point irréprochable et bien supérieur à celui que l'on voit y correspondre dans La Fontaine.

Il y est parvenu au moyen d'une remarque fort judicieuse.

« Cet agneau, fait-il observer, n'est la victime du loup que parce qu'il est seul et qu'il s'est écarté du berger et des chiens, ses défenseurs naturels. Avis aux bons : ils doivent rester unis pour être forts. »

Il faut reconnaître que cette conclusion est excellente.

En résumé, messieurs, malgré quelques imperfections, le travail qui vous a été présenté paraît digne d'éloges, et nous vous demandons de vouloir bien lui accorder une récompense qui lui permette de figurer dans nos *Mémoires*.

Je devrais peut-être terminer ici ce rapport.

Au risque de l'allonger un peu trop, je fais appel à votre bienveillance, messieurs, pour me permettre d'ajouter encore quelques réflexions, de nature à justifier, s'il est nécessaire, davantage, les appréciations qui précèdent.

Remarquons d'abord que l'autorité d'une fable, en matière de morale, n'est pas telle qu'on soit obligé d'y acquiescer sans examen préalable. Comme elle a pour objet tout à la fois d'amuser et d'instruire, il est prudent de vérifier que le principal de ces deux buts n'a pas été sacrifié à l'autre. Il suffira bien souvent pour cela d'opposer à une fable une autre fable qui lui donne, s'il y a lieu, la répartie, en redressant ce que la première peut avoir de faux ou d'exagéré.

Digitized by Google

En ce qui concerne en particulier celle du loup et de l'agneau, remontant aux sources, nous voyons que La Fontaine paraît en avoir emprunté le récit presque mot pour mot à Phèdre. Il suit de là que les éloges qu'on est porté à lui donner quand on est sous le charme de la mise en scène pathétique et ingénieuse, s'adressent en grande partie à celui-ci. Mais, quant aux critiques, il n'en est pas de même. Phèdre y échappe en se contentant de dire : *Cette fable est écrite contre ceux qui, sous de faux prétextes, oppriment les innocents.*

Il est vrai qu'en tête de chacune des fables de Phèdre se trouve, dans beaucoup d'éditions, une devise, en forme de sentence, qui n'en fait pas partie, que je sache, mais la commente ou la résume.

Celle qui correspond à la fable du loup et de l'agneau, n'est guère encourageante pour les faibles : *Facile est opprimere innocentem*, il est facile d'opprimer un innocent.

C'est vraisemblablement cette espèce de sous-titre qu'aura voulu traduire La Fontaine, et qu'il aura rendu avec éclat sous cette forme devenue proverbiale :

La raison du plus fort est toujours la meilleure.

Quant à la morale de Phèdre lui-même, citée plus haut, il l'a passée sous silence ; et forcé de choisir entre deux conclusions, il a rejeté celle qu'il trouvait sans doute trop pâle pour achever de colorer le petit tableau copié par lui presque trait pour trait, mais il faut l'avouer, de main de maître.

Digitized by Google

Il n'y a aucune raison pour le lecteur de ratifier le choix qui donne ici, une fois pour toutes, à l'innocence le dessous dans la lutte. Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à relire, dans La Fontaine lui-même, la fable (XV du livre IV) intitulée : *Le loup, la chèvre et le chevreau,* où le loup, c'est-à-dire l'injuste agresseur, n'a nullement la victoire.

Sans sortir d'un cadre analogue présenté par *Le loup et l'agneau,* on trouve dans certains recueils une fable qui en diffère en ce qu'elle intervertit jusqu'à un certain point les rôles, quelque invraisemblable que cela paraisse au premier abord. En voici le sens général :

Un loup qui avait été mis en triste état par les chiens, voyant un mouton, lui dit : « Donne-moi donc à boire de l'eau qui coule près d'ici. Quant au reste du repas, je saurai bien me le procurer tout seul. » — « En vérité, dit le mouton, si je t'apportais à boire, c'est moi-même qui ferais les frais du festin dont tu parles. »

Et le fabuliste ajoute : *Cette fable est dirigée contre l'hypocrite qui emploie la ruse pour dissimuler ses attaques.*

Si l'on objecte que les données de cette fable diffèrent trop de celles de Phèdre et de La Fontaine, parce qu'on y met en scène un mouton au lieu d'un agneau, en voici une autre à laquelle on ne pourra pas faire le même reproche. C'est une de celles, au nombre de cent, que nous a laissées Faërne, auteur du seizième siècle, qui a écrit, comme Phèdre, en latin. En voici la traduction libre :

Un agneau vit, d'un lieu élevé où il se trouvait, un loup qui passait bien au-dessous de lui, et se

Digitized by Google

mit à l'accabler d'injures et d'outrages, l'appelant cruel et sanguinaire. Le loup lui répondit sans se fâcher et en souriant : « Ce n'est pas toi qui m'insultes et qui me railles, mais c'est plutôt le lieu où tu te trouves. »

Le fabuliste conclut : *Il peut arriver que le lieu et les circonstances donnent une juste confiance aux faibles contre ceux qui, sans cela, se trouveraient plus puissants qu'eux et leur seraient redoutables.*

Maintenant, laquelle de ces fables est le plus près d'être l'expression de la vérité?

C'est la plus favorable à l'innocence, et voici pourquoi : C'est que celle-ci est le plus souvent libre d'occuper la place qui lui offre le plus d'avantage. Il lui suffit, en effet, pour cela, de ne pas trop s'éloigner de ses défenseurs naturels et de la position, en quelque sorte fortifiée, que sa faiblesse même lui assigne.

C'est, au fond, le sens de cette maxime de La Rochefoucauld : *La plus grande habileté des moins habiles est de savoir se soumettre à la bonne conduite d'autrui.*

Elle s'écarte à la fois d'un pessimisme et d'un optimisme exagérés, et résume bien la pensée dominante de l'auteur du manuscrit dont nous avons essayé de rendre compte. Il faut lui savoir gré d'offrir ainsi à la jeunesse le meilleur antidote contre les périls auxquels elle n'échappe qu'en restant unie à ceux qui ont pour mission de la protéger et de l'instruire.

Je ne m'étendrai pas davantage, messieurs, sur les titres qui semblent mériter au travail que nous venons d'examiner, l'honneur d'être inséré

Digitized by Google

dans nos *Mémoires*. Ne craignons pas d'encourager ceux qui présentent des vérités utiles sous une forme attrayante, et rappelons-nous le mot du fabuliste :

Ce qu'ils disent s'adresse à tous tant que nous sommes.

Digitized by Google

Digitized by Google

LE LOUP ET L'AGNEAU

(La Fontaine, fables, liv. Ier, f. X.)

RÉFLEXIONS ET ÉTUDE LITTÉRAIRE

Par **E. FLEUR.**

Le loup a été la terreur de nos jeunes années. Nous le connaissions par les contes de notre première enfance : le méchant loup dévorait le gentil petit Chaperon Rouge, après s'être déjà repu de la mère-grand ; c'était lui dont nous menaçaient nos mères, quand nous n'étions pas sages ; la peur du loup retenait nos pas près de la maison, empêchant de courir là-bas dans la verte prairie et sous l'ombre des bois. Un peu plus tard, nous avons appris comment le loup avait mangé l'agneau ; comment le glouton faillit s'étrangler ; dans notre esprit de justice enfantine, nous en avons quelque peu voulu à la cigogne de l'avoir tiré de ce mauvais pas ; nous avons, par contre, applaudi au cheval qui lui cassa la mâchoire, au renard qui le fit descendre dans un puits ; il eut encore « les boyaux percés » d'une flèche, et cela semblait un juste châtiment ; ce qui plaisait le plus, c'était quand, venant réclamer son fils à une mère grondeuse, le loup avait été bel et bien houspillé, et finalement tué... Il paraissait donc comme un animal méchant et stupide, aussi bête que glouton ;

Digitized by Google

et si parfois il avait imaginé une ruse, du moins cette ruse ne lui avait jamais réussi jusqu'au bout.

Devenus plus grands, écoliers fiers de leur science, nous nous moquâmes bien de nos terreurs d'antan ; nous pensions à cet âge heureux avec un sourire méprisant, et de dédaigneuse pitié nous haussions les épaules ; car, maintenant, nous savions..... Que savions-nous donc, au fond? Notre enfance avait eu le tort, grave à nos yeux, de bercer notre esprit de mensonges, de ne pas nous montrer le loup tel qu'il est réellement. Et pourtant, quel charme dans cette connaissance progressive et morale!... le loup, c'était tout être malfaisant, tout ce qu'il fallait fuir. Ces histoires naïves, — charmantes quoi qu'on puisse dire, — nous enseignaient déjà que tout n'est pas rose dans la vie, qu'il n'y a pas de bonheur sans mélange, que le danger se cache parfois sous les fleurs ; l'obéissance aux parents était la sauvegarde la plus sûre, tandis que la désobéissance devenait, au moral, une bête féroce plus redoutable à l'enfance que les loups véritables ; enfin, comme sanction de cette doctrine, les désobéissances ne restaient jamais impunies. Que de leçons contenaient ces *histoires!*

Voilà quelques-unes des pensées qui reviennent en mémoire au seul nom du premier personnage de notre fable. En réalité, qu'est-ce donc que cet animal? Ne savons-nous pas qu'il est de la taille, et à peu près de l'aspect d'un grand chien; son pelage est gris fauve ou noir, sa fourrure très épaisse ; sa queue, magnifique, balaie presque la terre ; sa tête s'allonge en museau pointu ; ses oreilles sont petites, dressées, aiguës ; ses dents

Digitized by Google

sont celles du carnassier, longues, acérées ; son regard est vif, perçant, farouche et cruel ; la nuit, ses yeux d'un vert phosphorescent luisent comme des charbons ardents ; ses jambes fines sont solides, nerveuses, terminées par des ongles capables de faire de graves blessures ; la fatigue paraît inconnue à cet être, tant sa course est rapide et continue. Les loups vivent dans les lieux couverts : forêts, broussailles, chaos de montagnes ; ils sortent surtout la nuit. C'est alors, en effet, qu'ils sont plus libres : tout dort dans les demeures de l'homme ; et s'il se trouve quelque voyageur attardé, l'obscurité l'empêche de voir la bête fauve ; les chiens eux-mêmes ne rôdent plus dans les campagnes avec leur vigilance protectrice. L'animal sort donc de sa retraite et cherche sa proie : maigre proie d'ordinaire ; car, par nécessité, le loup se contente de peu ; par nécessité et par lâcheté, il prend lièvres et perdreaux au gîte, parfois même il ne dédaigne ni rats ni souris. Parvient-il à proximité d'un troupeau de moutons, il se terre, rampe, s'approche, se dissimule, épie un moment favorable ; mais le berger est attentif, les chiens font bonne garde et ont un flair spécial pour découvrir l'ennemi ; ce dernier le sait, aussi jamais il ne se tient à proximité des brebis, il doit s'élancer d'assez loin ; et il craint le combat, cet animal doué par la nature des plus beaux moyens d'attaque et de défense. Alors il s'en retourne à jeun ; les faibles paieront pour les forts, s'il y a lieu...

Voilà un de nos personnages ; l'autre, maintenant. L'autre, c'est l'agneau, qui éveille immédiatement dans notre esprit des idées plus douces,

Digitized by Google

plus souriantes, peut-être des souvenirs de jeux innocents ; peut-être avons-nous possédé, autrefois, un de ces gracieux agnelets à la toison blanche et molle, au regard si clair, si résigné, à la tête si fine, aux bonds si réjouissants ; peut-être cet agneau nous suivait docilement, accoutumé à prendre en nos mains la nourriture préférée, accourant quand il nous voyait, bêlant quand nous n'étions plus là... Doux, affectueux, timide, sans moyen de nuire, plein de grâce et de charme, tel est l'agneau. Il éveille en même temps des souvenirs de prés fleuris, de printemps et de beaux jours sans nuages... ; il symbolise le bonheur paisible de la vie des champs, son innocence et... ses malheurs. Il rappelle aussi cette royale bergère qui s'appelait Marie-Antoinette et qui, à Trianon, paissait avec tant de joie ses moutons ; dans sa naïveté, elle ne pensait pas, cette reine, que dans son entourage même se trouvaient des loups dévorants ; et, comme l'agneau de la fable, elle fut prise sous prétexte qu'elle troublait l'approvisionnement et la sécurité de la France ; elle s'en défendit ; alors on eut recours à d'autres griefs, à son origine ; du moins, les siens insultaient la France révolutionnaire, et celle-ci devait se venger ; et sur ces belles raisons, au fond non pas des bois, mais des prisons, la pauvre victime fut emportée, puis exécutée sans autre forme de procès.

Entrons maintenant dans le vif de notre sujet. La fable qui nous occupe débute par une sorte de préambule renfermant la morale et donnant lieu au récit. L'introduction proprement dite nous présente les acteurs : un agneau, isolé, buvant à un

Digitized by Google

clair ruisseau ; voilà un joli tableau champêtre ; la verdure et les fleurs, l'ombrage de quelque arbre, de quelque buisson, avec la ligne sombre de la forêt qui fait le fond de la scène, tel est le décor que l'on imagine, et qui, du reste, est indiqué. Mais qu'un autre être survienne, et le caractère idyllique peut changer : il surgit, l'acteur mystérieux, et soudain la situation est critique, un drame se dessine : le loup se montre, il est à jeun, il cherche aventure, c'est la faim qui le pousse en ces lieux, à quelque distance de la forêt. L'agneau n'avait pas commis une imprudence extrême en se rendant au rivage de la source voisine ; s'il avait eu soin de regarder un peu autour de lui, il aurait pu sans doute faire une retraite heureuse, bien que précipitée, vers le troupeau et ses protecteurs ; mais il n'a pas la moindre méfiance ; l'innocence a ce caractère d'universelle confiance, elle ne peut supposer qu'il y ait des êtres malfaiteurs ; l'expérience seule, on le sait, rend prudent. L'introduction nous montre tout cela ; et aussitôt la lutte s'engage, âpre d'une part et humble de l'autre ; l'action comprend toute la polémique, le reste du récit forme le dénouement.

Écoutons le loup :

« Qui te rend si hardi de troubler mon breuvage?
Tu seras châtié de ta témérité. »

Le loup a faim, le fabuliste l'a rappelé ; il nous dit que celui qui parle ainsi est plein de rage ; qu'est-ce à dire, sinon pressé par la rage de la faim? Car, au fond, le loup est rempli de joie de cette rencontre inespérée ; cependant, il ne veut

Digitized by Google

pas passer pour trop injuste, il veut colorer son mauvais dessein, sa méchante action, d'un semblant d'équité ; il feint de croire que l'agneau lui fait tort, il en prend acte ; et messire loup devra se contenter d'eau troublée! non certes, il tirera vengeance de cette injure. Quel motif! mais si l'eau est troublée, l'agneau le faisait innocemment; il ne pensait pas au loup, à coup sûr! et, dans un moment, l'eau redevenue claire fournira sa limpide fraîcheur au gosier du plaignant ; du reste, ne peut-il, ce loup agile, monter plus haut afin de boire? Le grief est faible, vraiment, et l'agneau a beau jeu. Entendons sa réponse :

« Sire,... que Votre Majesté
Ne se mette pas en colère ;
Mais plutôt qu'Elle considère
Que je vas me désaltérant
Dans le courant
Plus de vingt pas au-dessous d'Elle,
Et que par conséquent en aucune façon
Je ne puis troubler sa boisson. »

Le grief invoqué par le loup est bien faible ; il n'existe même pas, car l'agneau n'a pu troubler la boisson du loup ; et en quels humbles termes s'exprime le pauvre innocent! il traite de Sire, de Majesté, l'ennemi cruel de sa race ; il fait appel au fait patent, manifeste, à l'évidence de la raison. L'innocence opprimée se fait humble devant l'oppresseur, mais elle ne se tait pas ; elle tremble, mais elle garde le front haut et revendique son bon droit. Que répond le loup? Il maintient son dire, en brutal qu'il est ; et, pour paraître avoir une raison plus plausible, il cherche en sa mé-

Digitized by Google

moire : le mensonge vient en aide à la mauvaise foi :

« Et je sais que de moi tu médis l'an passé. »

Cette affirmation, si elle n'est réfutée, est plus grave ; car le loup ne sera plus injuste, quoique cruel, s'il se venge pour un motif avéré. D'un mot, l'agneau détruit l'accusation : il n'était pas né, il est encore à la mamelle. Voilà un argument bien rétorqué ; pourtant il faut au loup un motif, bon ou mauvais :

« Si ce n'est toi, c'est donc ton frère?
— Je n'en ai point. »

Qu'inventera encore le loup?

« C'est donc quelqu'un des tiens,
Car vous ne m'épargnez guère,
Vous, vos bergers et vos chiens.
On me l'a dit : il faut que je me venge. »

Ne ririez-vous pas de la prétention du loup, si la situation était moins critique pour l'agneau? Les brebis servent l'homme : elles ont pour ennemi acharné le loup ; celui-ci les égorge, elles ne se défendent même pas ; et le loup prétend que les brebis ne l'épargnent guère! Bien plus, l'homme commet à la garde de ses troupeaux bêlants des bergers et des chiens ; la cause première de tout cela, c'est la violence du loup ; eh! bien, c'est encore l'agneau qui portera la peine de cet état de choses. Arrivée à ce degré de généralité, une accusation ne peut trouver d'innocent ; et quoi que puisse dire ou faire l'agneau, il est condamné d'avance. Sur quoi donc repose la formidable accusation? Le loup ment, cela est certain ;

Digitized by Google

mais il prétend avoir appris ces faits : « On me l'a dit. » Cet *on* est bien élastique !

Ces faits vagues, qui ont eu lieu à des époques indéterminées, prêtent merveilleusement aux accusations. Bien des juges d'instruction procèdent sur ce point comme le loup de La Fontaine. On leur amène un vagabond quelconque, soupçonné d'un crime ; les juges instructeurs font « le bon enfant », puis soudain l'affirmation éclate sur leurs lèvres, terrible, foudroyante ; et leur œil exercé scrute les moindres tressaillements des muscles de la face, le moindre effarement, le moindre trouble échappant à la mobilité du regard... Ils paraissent savoir, et c'est ainsi que souvent ils découvrent ; mais pour en arriver là, ils se basent sur des coïncidences, sur des vraisemblances ; ils parlent dans l'intérêt de la vérité, de la justice ; tandis que dans la fable qui nous occupe, le résultat cherché n'est pas le même, et les accusations du loup ne peuvent tenir devant l'évidence des faits.

Le dénouement est prévu, il est presque inutile de citer :

> « Là-dessus, au fond des forêts,
> Le loup l'emporte, et puis le mange,
> Sans autre forme de procès. »

Là-dessus, c'est-à-dire après ces paroles qui révèlent tant de mauvaise foi, le loup saisit le pauvret, l'emporte en un lieu isolé et couvert, et là satisfait sa faim pressante. La Fontaine voulait nous montrer que la raison du plus fort est toujours, en fait, la meilleure, — c'est-à-dire qu'elle réussit, — quoiqu'en droit elle puisse être détestable. Le loup représente imparfaitement l'oppresseur in-

Digitized by Google

juste ; car ce dernier viole peu souvent le droit par nécessité, tandis que le loup dévora l'agneau, en réalité pour apaiser sa faim ; l'homme qui poursuit un innocent, soit par ambition, soit par amour des richesses, soit même par vengeance ou pour le plaisir de nuire, celui-là veut assouvir une passion mauvaise ; or, les passions ne créent pas des nécessités absolues, comme la faim. Cependant, quand on ne veut pas y renoncer, elles tourmentent et ne laissent de repos que lorsqu'elles sont assouvies ; de plus, comme le loup, elles ne s'attaquent pas ordinairement aux êtres forts, qui peuvent se défendre ; et si elles se couvrent de semblants de justice, elles perpètrent leurs actes criminels loin des regards, dans l'ombre et le silence. C'est donc avec raison, — malgré la remarque ci-dessus, — que La Fontaine a choisi le loup pour caractériser l'injuste oppresseur, et la faiblesse innocente ne pouvait être mieux représentée que par l'intéressant et inoffensif agneau.

Remarquons, en passant, que le loup n'est en aucune façon le juge de sa victime ; c'est là encore un droit qu'il s'arroge.

Dans cette fable, sauf la vraisemblance au point de vue de la réalité, tout est admirable. Nous avons un récit simple, d'une clarté parfaite, au dialogue vif, précis, serré, naturel ; rien de trop, et d'autre part tout ce qu'il faut ; La Fontaine, à certains traits, se montre incomparable... et inimitable ! Où trouver un tableau plus complet, plus dramatique à la fois et plus concis que celui de l'introduction, qui tient en quatre vers ! Et ce dialogue ! Qu'on le relise, et l'on se persuadera faci-

Digitized by Google

lement que ces qualités de style ne se retrouvent nulle part à un plus haut degré. Quant au sujet, il est par lui-même fort intéressant, et la morale est d'une application journalière : elle n'est pas juste en théorie, au point de vue du droit ; elle l'est en fait, au point de vue historique, dans la grande majorité des cas. Où voyons-nous que la force armée s'inspire du droit pour imposer des conditions aux vaincus? Dans quel pays les malheureux dépouillés peuvent-ils faire rendre gorge à leurs spoliateurs? Où trouvons-nous le règne de la justice intégrale? Hélas! les hommes sont faillibles et enclins aux passions ; la force brutale trop souvent prime le droit ; la doctrine, plus moderne dans ses formules, de la lutte pour la vie, n'est pas faite pour contredire La Fontaine ; la société adule la richesse, le succès, la puissance ; par contre, souvent elle se détourne du malheureux, qu'elle rejette de son sein. A quoi bon continuer?

Une autre leçon, indirecte celle-là, ressort de notre fable. Pourquoi le malheur est-il tombé sur l'agneau? Il était seul, éloigné de tout secours ; s'il se fût trouvé avec la brebis sa mère, et le reste du troupeau, sous la garde des chiens et des bergers, il ne fût pas devenu la proie de l'ennemi. Les gens de bien, pour résister, pour ignorer la défaite, n'ont donc qu'à rester unis, à mettre à leur tête des gardiens vigilants ; alors ils pourront vivre tranquilles et sans trop de dangers.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR

UN MÉMOIRE

RELATIF AUX COURBES DU TROISIÈME ORDRE

PRÉSENTÉ AU CONCOURS DE L'ACADÉMIE DE METZ POUR 1904

Au nom d'une Commission
composée de MM. l'abbé THORELLE, MASSING
et PAUL DE GOY, *rapporteur*.

MESSIEURS,

La question de mathématiques, inscrite au programme de nos concours pour 1904, était la suivante : *Étude des principales propriétés des cubiques planes.*

Comme réponse, un seul mémoire a été présenté, ayant pour titre : *Propriété des courbes du troisième degré,* et pour devise ce texte de Boileau :

Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage.

Disons de suite que ce travail nous a paru fort méritant, sans être cependant à l'abri de tout reproche. Comme il s'agit d'un ouvrage d'une certaine ampleur, il n'est pas étonnant qu'il s'y soit glissé assez d'imperfections, pour obliger de mêler les critiques aux éloges.

Le mémoire dont nous parlons se compose de deux parties distinctes, l'une en quelque sorte di-

Digitized by Google

dactique, l'autre bibliographique. La seconde est de moindre étendue que la première, mais elle présente cependant un assez grand développement.

C'est là une innovation qui nous a paru des plus heureuses et qui donne même un bon exemple à suivre.

Il n'arrive, en effet, que trop souvent, messieurs, qu'un auteur est avare de renseignements sur les sources où il a puisé. On dirait qu'il ne met aucun empressement à initier le lecteur aux moyens dont il s'est servi pour faire valoir le sujet qu'il traite. C'est à peine si, lorsque l'équité l'y oblige, il lui échappe un mot reconnaissant pour une citation faisant connaître les ouvrages auxquels il a emprunté les éléments du sien. Il semble craindre que ceux-ci n'éclipsent, en majeure partie, son travail personnel.

Dans le mémoire que nous analysons présentement, rien qui révèle cette espèce de jalousie instinctive, si fréquente d'auteur à auteur. Les sources sont énumérées libéralement, avec un luxe d'indications permettant d'y recourir facilement pour parfaire à volonté l'étude commencée.

On conçoit que la richesse de ce complément bibliographique diminue beaucoup l'importance des fautes que le travail peut contenir, en aidant le lecteur à les corriger lui-même.

Nous ne devons cependant pas les passer sous silence. Elles sont de diverse nature. Un grand nombre consistent dans de simples erreurs de transcription, et il n'y aurait pas lieu d'y prêter grande attention, si elles n'étaient pas beaucoup trop multipliées. Il faut espérer que l'auteur tiendra à honneur de les faire disparaître. Il y a aussi

Digitized by Google

dans le mémoire des lacunes sur lesquelles il convient d'insister. Sans prétendre énumérer tout ce qui pourrait motiver quelque observation, citons des exemples :

Dès le début, il semble que l'auteur aurait dû adopter, pour les courbes du troisième ordre, une définition fondée uniquement sur leur nature et indépendante de tout système de coordonnées, en choisissant, pour leur propriété fondamentale, celle qui consiste à ne pouvoir jamais être rencontrées en plus de trois points par une droite.

Ensuite, lorsqu'il s'agit de prouver qu'une cubique est définie par neuf points, l'équation générale de ces courbes, en coordonnées rectilignes, aurait dû être citée correctement, sans oublier le terme en y^2, ce qui réduit à huit au lieu de neuf le nombre des coefficients arbitraires, et infirme le théorème à démontrer. Ce n'est là, sans doute, qu'une distraction, mais suivie de bien d'autres que nous négligeons de signaler. Disons encore que certaines lettres ne sont pas ici les mêmes que dans le chapitre relatif aux asymptotes, où l'équation générale des courbes du troisième degré est donnée enfin exactement.

Quelques pages plus bas, à propos de *la droite de Poncelet, qui contient les points de rencontre à distance finie d'une courbe du troisième ordre avec ses asymptotes,* l'auteur, voulant faire remarquer qu'*elle est la droite satellite de la droite de l'infini*, commence par dire : *Nous verrons plus loin la définition de la droite satellite.*

J'ai cherché en vain, dans le mémoire, où se trouvait cette définition. Le chapitre correspondant à cette droite paraît avoir été oublié.

Digitized by Google

Essayons de réparer en partie cette omission.

Rappelons d'abord que si deux courbes ont pour équation $C=0$, $C'=0$, la courbe $C+LC'$ passe par les points où les deux premières se rencontrent, son équation étant évidemment satisfaite par les solutions communes à $C=0$ et $C'=0$.

L désigne ici un coefficient arbitraire, qui peut être numérique, mais qui peut aussi renfermer les coordonnées. Dans ce cas, $L=0$ sera l'équation d'une courbe de plus, et $C=LC'=0$ contiendra également les points communs à $C=0$ et $L=0$.

Les points d'intersection de $C=0$ avec $C+LC'=0$ seront donc formés par l'ensemble de ces points de rencontre avec $L=0$ et $C'=0$.

Cela posé, admettons que C soit égal à $A_1 A_2 A_3$, ces lettres désignant des expressions du premier degré par rapport aux coordonnées, de manière que $A_1=0$, $A_2=0$, $A_3=0$ soient les équations de trois droites. Supposons de plus que $C'=0$ se compose de deux droites $M=0$ et $N=0$, de sorte que l'on ait finalement :

$$A_1 A_2 A_3 + LMN = 0.$$

La courbe représentée par cette équation passera par les points de rencontre des trois droites $A_1=0$, $A_2=0$, $A_3=0$ avec le système des deux droites $M=0$, $N=0$.

Si M et N se rapprochent jusqu'à se confondre, N devenant égal à M, on aura :

$$A_1 A_2 A_3 + LM^2 = 0.$$

Ce sera l'équation générale des courbes tangentes aux trois droites $A_1=0$, $A_2=0$, $A_3=0$, et ayant

Digitized by Google

leurs points de contact sur la droite $M=0$, les autres points de rencontre de ces droites avec la courbe étant situés sur $L=0$.

Tout ceci est vrai, quel que soit L, et, par suite, quel que soit le degré de la courbe $A_1 A_2 A_3 + LM^2 = 0$.

Pour qu'elle soit du troisième degré, il faut évidemment que L soit au plus du premier degré. L'on pourra remplacer alors L par $\lambda\beta$, et l'équation deviendra :

$$A_1 A_2 A_3 + \lambda\beta M^2 = 0,$$

λ étant une quantité indépendante de x et y, et β le premier membre de l'équation d'une droite qui contiendra les troisièmes points de rencontre des tangentes avec la courbe. C'est cette droite que l'on nomme droite *satellite* de celle qui réunit les points de contact.

Lorsque celle-ci passe à l'infini, M se réduit au terme indépendant des coordonnées, et se confond avec λ, de sorte que l'on retrouve l'équation :

$$A_1 A_2 A_3 + \lambda\beta = 0,$$

qui représente la courbe en fonction de ses asymptotes.

La droite β devient alors la droite de Poncelet, contenant leurs points de rencontre à distance finie avec la courbe, sans cesser d'être la droite satellite de la droite M réunissant les points de contact, lorsque celle-ci passe avec eux à l'infini.

La propriété de la droite satellite de contenir les troisièmes points de rencontre d'une cubique avec trois de ses tangentes ayant leurs points de

Digitized by Google

contact en ligne droite, n'est qu'un cas particulier d'un théorème plus général dont voici l'énoncé :

Lorsqu'une cubique est coupée par une courbe du second degré, et que l'on joint convenablement les six points d'intersection deux à deux, les trois cordes ainsi obtenues ont leurs troisièmes points de rencontre avec la cubique en ligne droite.

La droite satellite correspond au cas où la courbe du second degré se trouve réduite à deux droites infiniment voisines, les trois cordes communes demeurant des tangentes.

On pourrait déduire la proposition ci-dessus de considérations algébriques du même genre que celles qui précèdent, en mettant l'équation d'une courbe du troisième degré sous la forme :

$$A_1 A_2 A_3 + \lambda C = 0,$$

$C=0$ représentant une conique et les autres lettres conservant la même signification qu'auparavant. Contentons-nous de rappeler que l'on trouve la démonstration géométrique de ce théorème dans Poncelet.

On peut en donner de suite une application, en remarquant que trois côtés non consécutifs d'un hexagone inscrit à une conique peuvent être considérés comme constituant par leur réunion une cubique la coupant en six points. Les troisièmes points de rencontre de l'ensemble de ces trois côtés avec les cordes communes formant le reste de l'hexagone sont donc en ligne droite.

On retrouve ainsi le théorème de Pascal, qui devient un cas particulier des propriétés des courbes du troisième ordre, en regardant un système de

Digitized by Google

trois droites comme l'une d'entre elles, ainsi que le fait remarquer l'auteur à la fin du chapitre où il traite des polygones inscrits à ces courbes.

Après cette digression, sans doute un peu longue, ajoutons rapidement quelques remarques de plus, auxquelles le travail que nous étudions peut donner lieu.

On trouve à la fin du mémoire, sous forme de planches, divers exemples de courbes du troisième degré, que l'auteur nous dit avoir été tracées par des procédés purement géométriques, mais le texte explicatif, consacré à chacune d'elles, ne donne que peu d'éclaircissements sur les moyens employés pour les obtenir. Les méthodes de description d'une courbe devraient cependant former un chapitre à part dans l'étude de cette courbe.

Une autre omission, non moins sérieuse, est l'absence presque complète de toute autre classification que celle qui résulte du plus ou moins grand nombre d'asymptotes.

Enfin, l'on s'étonne de ne rencontrer dans le mémoire aucun des détails dont l'ensemble forme la monographie particulière de telle ou telle courbe du troisième degré, méritant plus d'attention que les autres.

L'auteur se contente de nommer en passant la cissoïde de Dioclès. Peut-être trouverait-on, au moins en partie, l'explication de cette dernière abstention, qui peut paraître singulière, dans la considération du titre du sujet mis au concours.

Il faut reconnaître que son énoncé : *Étude des principales propriétés des cubiques planes*, a l'air de restreindre l'étude demandée à des généralités.

Faut-il faire un crime à l'auteur de s'être main-

Digitized by Google

tenu trop strictement dans les limites qui semblaient lui être assignées? Je ne le pense pas. Sans doute il aurait pu, sans y être obligé, comprendre la question dans un sens au fond plus large, quoique plus concis dans la forme, en diminuant certains chapitres pour en ajouter d'autres. Son œuvre y eût gagné. Nous n'eussions pas été privés de l'un des côtés les plus intéressants de l'étude des courbes du troisième degré, et de ce qu'elle peut offrir d'attrayant, j'oserai même dire de récréatif, lorsqu'on s'écarte du domaine de la théorie pure pour entrer de plus en plus dans celui des applications.

Il faut cependant avouer que la réalisation de ce nouveau plan n'eût pas été des plus faciles, à cause de la surabondance des détails. L'excès de longueur était à craindre ; car si, par exemple, un chapitre spécial avait été consacré à la cissoïde :

$$y = \pm x \sqrt{\frac{x}{2y - x}},$$

il aurait fallu en ajouter un autre également sur la strophoïde :

$$y = \pm x \sqrt{\frac{a + x}{a - x}}.$$

Et pareillement, si l'on avait voulu rappeler que la seconde parabole cubique : $y^2 = x^3$ peut être regardée comme le lieu des centres de courbure ou la développée d'une parabole ordinaire du second degré, il n'y aurait eu aucune raison de ne pas dire aussi que la première : $y = x^3$ peut servir, étant tracée une fois pour

Digitized by Google

toutes, à résoudre une foule d'équations numériques, et qu'elle donne surtout rapidement les racines d'une équation du troisième degré à trois termes, par son intersection avec une droite, selon la méthode de Wallis ; et ainsi de suite.

Si l'auteur s'est abstenu d'entrer dans cette voie, si séduisante qu'elle paraisse au premier abord, c'est que peut-être il avait présent à l'esprit cet autre vers du poète auquel il a emprunté sa devise :

Qui ne sait se borner ne sut jamais écrire.

Ne soyons donc pas trop exigeants à son égard. En réalité, il a donné plus qu'on ne lui demandait, en ajoutant, comme nous l'avons déjà dit, un riche recueil bibliographique.

En évitant de trop multiplier les exemples des richesses mathématiques dont il disposait, il semble, pour ainsi dire, céder la parole aux savants illustres dont il a évoqué le souvenir en citant leurs ouvrages.

Parmi eux, contentons-nous de rappeler Newton et Poncelet. Ces noms suffisent pour faire ressortir à la fois l'importance de la théorie des courbes du troisième ordre, et la valeur du travail que nous vous demandons, messieurs, de récompenser par une médaille d'argent grand module, pour en avoir exposé les principes sous une forme lui permettant d'occuper une place distinguée dans nos *Mémoires*.

Digitized by Google

Digitized by Google

PROPRIÉTÉS

DES

COURBES PLANES

NON SINGULIÈRES

DU TROISIÈME DEGRÈ

PAR

M. Louis-Henri FRENTZ, de Metz.

La première des propriétés des courbes du troisième degré à considérer est celle qui résulte immédiatement de leur définition qu'il est nécessaire de fixer.

Bien des définitions purement géométriques ont été proposées : par Chasles op. I, Plücker op. I, Grassmann op. II, Clausen op. I, etc. Toutefois, si certaines courbes du troisième degré, comme la cissoïde de Dioclès, étaient déjà connues des anciens, c'est Descartes qui, par sa géométrie, a le premier permis de donner une définition de la courbe générale du troisième degré, savoir :

« *Une courbe dont l'équation en coordonnées cartésiennes est du troisième degré.* »

La définition ci-dessus nous donne immédiatement une première propriété de la courbe générale du troisième degré, qu'à l'avenir je désignerai par $C^{(3)}$.

Dans une $C^{(3)}$, *l'équation des distances de chacun*

Digitized by Google

de ses points à deux droites quelconques du plan rectangulaire entre elles est une fonction du troisième degré.

On sait que le degré de l'équation d'une courbe ne change pas si l'on change l'angle des coordonnées. On a donc l'extension suivante de la proposition ci-dessus :

Dans une $C^{(3)}$, *l'équation des distances de chacun de ses points à deux droites quelconques du plan est une fonction du troisième degré.*

En effet, le degré de l'équation d'une courbe ne change pas si, au lieu des abcisses et des ordonnées, on prend les distances aux coordonnées non rectangulaires.

Prenons l'équation d'une fonction générale du troisième degré en x et y, divisée par son premier coefficient :

$$x^3 + \alpha x^2 y + \beta x y^2 + \gamma y^3 + \delta x^2 + \varepsilon x y + \varkappa y^2 + \zeta x + \eta y + \lambda = 0.$$

Neuf coefficients figurent dans cette équation. On a donc :

La $C^{(3)}$ *dépend de neuf conditions.*

On a aussi :

Neuf points du plan déterminent en général une $C^{(3)}$.

En effet, supposons que nous ayons neuf points donnés. Remplaçons x et y dans l'équation de la courbe par les coordonnées de chacun des points donnés. Nous aurons ainsi neuf équations du premier degré en α, β, γ, δ, ε, ζ, η, θ.

Les neuf coefficients seront donc *en général* déterminés. On a toutefois des cas particuliers,

Digitized by Google

par exemple, quand un des neuf points est celui déterminé par la proposition ci-dessous :

Toutes les $C^{(3)}$ *passant par les mêmes huit points, passent aussi par un même neuvième point.*

Neuf conditions déterminent en général une $C^{(3)}$ en *forme*, *grandeur* et *position*, mais il suffit de *six données* pour la déterminer en *forme* et *grandeur* seulement.

DES ASYMPTOTES

Soit :

$$x^3 + \alpha_0 x^2 y + \beta_0 xy^2 + \gamma_0 y^3 + \delta_0 x^2 + \varepsilon_0 xy + \varkappa_0 y^2 + \zeta_0 x + \varkappa_0 y + \lambda = 0$$

l'équation générale d'une cubique, on démontre qu'on peut la mettre sous la forme :

$$A_1 A_2 A_3 + \varepsilon B = 0,$$

A_1, A_2, A_3, B, étant des fonctions linéaires et représentant des droites. On devra avoir une équation :

$$(x+\alpha_1 y+\beta_1)(x+\alpha_2 y+\beta_2)(x+\alpha_3 y+\beta_3)+\varepsilon(x+\gamma y+\delta) = 0.$$

Cette équation renferme, comme l'équation proposée, neuf constantes :

$$\alpha_1,\ \alpha_2,\ \alpha_3,\ \beta_1,\ \beta_2,\ \beta_3,\ \gamma,\ \delta,\ \varepsilon.$$

Développant la dernière équation, on a :

$$\begin{aligned} &x^3 + (\alpha_1 + \alpha_2 + \alpha_3)\, x^2 y + (\alpha_1\alpha_2 + \alpha_1\alpha_3 \\ &+ \alpha_2\alpha_3)\, xy^2 + \alpha_1\alpha_2\alpha_3 y^3 + (\beta_1 + \beta_2 + \beta_3)\, x^2 \\ &+ [(\alpha_1 + \alpha_2)\beta_3 + (\alpha_1 + \alpha_3)\beta_2 + (\alpha_2 + \alpha_3)\beta_1]\, xy \\ &+ (\alpha_1\alpha_2\beta_3 + \alpha_1\alpha_3\beta_2 + \alpha_2\alpha_3\beta_1)\, y^2 + (\beta_1\beta_2 + \beta_1\beta_3 + \beta_2\beta_3)\, x \\ &+ (\alpha_1\beta_2\beta_3 + \alpha_3\beta_1\beta_2 + \varepsilon\gamma)\, y + \beta_1\beta_2\beta_3 + \varepsilon\delta = 0. \end{aligned}$$

Digitized by Google

Égalant chacun des coefficients de cette équation développée aux coefficients correspondants de l'équation proposée, on a les nouvelles équations suivantes :

$$\text{I} \begin{cases} \alpha_1 + \alpha_2 + \alpha_3 = \alpha_0, \\ \alpha_1\alpha_2 + \alpha_1\alpha_3 + \alpha_2\alpha_3 = \beta_0, \\ \alpha_1\alpha_2\alpha_3 = \gamma_0. \end{cases}$$

$$\text{II} \begin{cases} \beta_1 + \beta_2 + \beta_3 = \delta_0, \\ (\alpha_1 + \alpha_2)\beta_3 + (\alpha_1 + \alpha_3)\beta_2 + (\alpha_2 + \alpha_3)\beta_1 = \varepsilon_0, \\ \alpha_1\alpha_2\beta_3 + \alpha_1\alpha_3\beta_2 + \alpha_2\alpha_3\beta_1 = \gamma_0. \end{cases}$$

$$\text{III} \begin{cases} \beta_1\beta_2 + \beta_1\beta_3 + \beta_2\beta_3 + \varepsilon = \zeta, \\ \alpha_1\beta_2\beta_3 + \alpha_2\beta_1\beta_3 + \alpha_3\beta_1\beta_2 + \varepsilon\gamma = \varkappa_0, \\ \beta_1\beta_2\beta_3 + \varepsilon\delta = \lambda_0. \end{cases}$$

En général, on pourra satisfaire à ces équations, mais d'une seule façon. En effet, on voit par les trois premières égalités ci-dessus que $(-\alpha_1, -\alpha_2, -\alpha_3)$ sont les racines de l'équation du troisième degré :

$$x^3 + \alpha_0 x^2 + \beta_0 x + \gamma_0 = 0.$$

Cette équation a ou bien trois racines réelles ou une racine réelle et deux racines imaginaires conjuguées (dont le produit est réel).

Si cette équation a trois racines réelles, en reportant les valeurs de $\alpha_1, \alpha_2, \alpha_3$ dans le groupe II des neuf équations ci-dessus, on trouve que β_1, β_2 et β_3 sont réels et que les trois droites cherchées $A_1 A_2 A_3$ sont réelles.

Si, par contre, α_2 et α_3 sont imaginaires, on trouve que β_1 est réel, tandis que β_2 et β_3 sont imaginaires conjugués.

Dans ce cas, A_1 représente une droite réelle, et $A_1 A_2$ deux droites imaginaires conjuguées.

Digitized by Google

Le groupe III des neuf équations ci-dessus donne la valeur de γ, δ et ε.

On trouve facilement que ces coefficients sont réels dans tous les cas, et que, par conséquent, la droite représentée par B est toujours réelle.

On démontre facilement que A_1, A_2 et A_3 sont les *asymptotes* de la $C^{(3)}$.

On a donc :

Une $C^{(3)}$ *non singulière a trois asymptotes, dont une au moins réelle.*

On voit aussi immédiatement que *la droite* B *coupe les trois asymptotes en leurs points d'intersection à distance finie avec la courbe.*

LA DROITE DE PONCELET

C'est Poncelet, l'illustre ancien président de l'Académie de Metz, qui, le premier, a démontré que les trois points d'intersection d'une $C^{(3)}$ avec ses asymptotes sont en ligne droite. Cette propriété avait échappé à Newton ; dans son « Enumeratio linearum tertii ordinis », par exemple, les figures pèchent à ce point de vue.

Plücker, tirant parti de l'observation de Poncelet, a basé sa théorie des $C^{(3)}$ sur cette remarque. Il est donc tout naturel que l'on donne le nom de *Droite de Poncelet* à la droite réunissant ces trois points d'intersection de la courbe avec ses asymptotes.

L'équation de toute cubique pouvant être mise sous la forme $A_1 A_2 A_3 + \lambda B = 0$, on a immédiatement la proposition :

Les produits des perpendiculaires abaissées d'un point quelconque d'une $C^{(3)}$ *sur les trois asymp-*

Digitized by Google

totes, est dans un rapport constant avec la perpendiculaire abaissée du même point sur la droite de Poncelet.

La réciproque donne la définition d'une $C^{(3)}$ comme lieu géométrique.

On a aussi la proposition :

La droite de Poncelet d'une $C^{(3)}$ *est la droite satellite de la droite de l'infini.*

PROPRIÉTÉS SEGMENTAIRES DES TRANSVERSALES

Théorème de Newton. — *Si les côtés d'un angle* u, v, w *rencontrent une* $C^{(3)}$ *aux points* $u_1\ u_2\ u_3$ *et* $w_1\ w_2\ w_3$, *le rapport :*

$$\frac{v\,u_1 \times v\,u_2 \times v\,u_3}{v\,w_1 \times v\,w_2 \times v\,w_3}$$

est indépendant de la position du sommet v, *pourvu que les directions des côtés restent invariables.*

En effet, soit $f(x, y)$ l'équation de la $C^{(3)}$ donnée. Désignant par α, β les paramètres directeurs de l'un des côtés de l'angle, par x_0, y_0 les coordonnées du sommet, le produit des racines de l'équation :

$$f(x_0 + \alpha\rho\ ,\ y_0 + \beta\rho) = 0 \text{ est égal à } \frac{f(x_0, y_0)}{\varphi(\alpha, \beta)}$$

$\varphi(x, y)$ désignant l'ensemble des termes du troisième degré dans $f(x, y)$. Si le côté considéré rencontre la courbe aux points $u_1\ u_2\ u_3$, on a :

$$v\,u_1 \times v\,u_2 \times v\,u_3 = \frac{f(x_0, y_0)}{\varphi(\alpha, \beta)}.$$

Digitized by Google

Nommant α_1, β_1 les paramètres directeurs principaux du second côté, et $w_1 w_2 w_3$ les points où il rencontre la $C^{(3)}$, on a :

$$v w_1 \times v w_2 \times v w_3 = \frac{f(x_0, y)}{\rho(\alpha, \beta)},$$

d'où :

$$\frac{v u_1 \times v u_2 \times v u_3}{v w_1 \times v w_2 \times v w_3} = \frac{\rho(\alpha_1, \beta_1)}{\rho(\alpha, \beta)}.$$

$\alpha_1, \beta_1, \alpha, \beta$ étant supposés invariables, les rapports ci-dessus seront indépendants de la position du sommet de l'angle mobile v. Comme corollaire, on a le théorème de Mac-Laurin :

Si par deux points p_1 p_2 *on mène des transversales rencontrant une* $C^{(3)}$ *aux points* $u_1 u_2 u_3$, $w_1 w_2 w_3$, *le rapport :*

$$\frac{p_2 w_1 \times p_2 w_2 \times p_2 w_3}{p_1 u_1 \times p_1 u_2 \times p_1 u_3}$$

est indépendant de la direction de ces transversales.

DES TANGENTES

On sait qu'on appelle *classe* d'une courbe le nombre des tangentes réelles ou imaginaires que, d'un point quelconque du plan, on peut mener à la courbe.

On démontre que la classe d'une courbe non singulière de degré n est égale à $n(n-1)$.

Par conséquent, *d'un point quelconque du plan on peut mener à une* $C^{(3)}$ *non singulière six tangentes réelles ou imaginaires. Une* $C^{(3)}$ *est en général de la sixième classe.*

Digitized by Google

On démontre aussi : *d'un point quelconque d'une* $C^{(3)}$ *on ne peut mener à la courbe que quatre tangentes réelles ou imaginaires* (en plus de la tangente au point considéré).

Suivent divers autres théorèmes sur les tangentes :

Si d'un point d'une cubique plane on mène deux tangentes à la courbe, la corde de contact coupera la courbe en un second point, et les tangentes en ces deux points se coupent sur la courbe. (Proposition VI de Mac-Laurin, De Jonquières, op. I, p. 226.)

D'un point quelconque d'une $C^{(3)}$ *soient menées trois tangentes à la courbe, si l'on joint deux des points de contact, cette corde coupe la courbe en un point. Joignant ce point au troisième point de contact, on obtient une droite qui coupe la courbe en un nouveau point. La tangente en ce dernier point est précisément la droite qui le joint au point donné.* (Proposition VIII de Mac-Laurin, De Jonquières, op. I, p. 227.)

PROJECTIBILITÉ DES COURBES DE TROISIÈME ORDRE

Il est facile de prouver qu'en coordonnées trilinéaires, toute cubique peut être représentée par une équation de la forme :

$$x_2 x_3^2 = \alpha x_1^3 + 3\beta x_1^2 x_2 + 3\gamma x_1 x_2^2 + \delta x_2^3$$

En effet, on dispose de six conditions pour le triangle de référence et quatre dans l'équation ci-dessus.

Digitized by Google

Si nous projetons à l'infini le côté a_2 du triangle de référence, donc en y faisant :

$$x = x_1 \quad , \quad 1 = x_2 \quad , \quad y = x_3$$

l'équation ci-dessus devient :

$$y^2 = \alpha x^3 + 3\beta x^2 + 3\gamma x + \delta$$

qui représente en coordonnées cartésiennes une cubique tangente à la droite de l'infini, appelée parabole divergente. (Dénomination de Newton.)

On a ainsi la propriété suivante des cubiques :

Toute $C^{(3)}$ *peut être projetée suivant une parabole divergente.*

Ce théorème, énoncé par Newton, a été démontré par Chasles. Si, autrement, on projette à l'infini, au lieu du côté a_2 le côté a_3 du triangle de référence, donc en faisant $x = x_1$, $y = x_1$, $1 = x_3$, on a l'équation suivante en coordonnées cartésiennes :

$$y = \alpha x^3 + 3\beta x^2 y + 3\gamma x y^2 + \delta y^3 ;$$

il est facile de voir que cette équation représente une courbe ayant un centre à l'origine des coordonnées. En effet, l'équation se vérifie quand on change x en $-x$ et y en $-y$. On a donc immédiatement ce théorème :

Toute $C^{(3)}$ *peut être projetée suivant une cubique à centre.*

Ce théorème est dû à Chasles (op. 1).

DES DROITES DE MAC-LAURIN

Je donne le nom de droites de Mac-Laurin aux droites qui réunissent les trois points de contact des tangentes issues d'un point d'inflexion. Mac-

Digitized by Google

Laurin, qui a découvert ces droites, leur a trouvé nombre de propriétés. Par exemple :

Si d'un point quelconque d'une droite de Mac-Laurin, on mène deux tangentes à la courbe, la corde de contact passera par le point d'inflexion. (Corollaire de la proposition XI de Mac-Laurin de Jonquières, op I, p. 232.)

Si l'on prend sur cette corde un second point t' *duquel on mène deux nouvelles tangentes et qu'on joigne, inversement, le point de contact des tangentes issues de* t', *on aura de nouvelles cordes de contact qui se joindront sur la droite de Mac-Laurin.* (Corollaire de la proposition XI de Mac-Laurin.)

Soit i *un point d'inflexion,* $u_1 u_2$, $u'_1 u'_2$ *les points de rencontre de la courbe par deux transversales* U U' *issues du point d'inflexion ; la droite de Mac-Laurin est, par cela même, déterminée. Car les droites* $u_1 u'_1$ *et* $u_2 u'_2$ *se rencontrent en* v, *et les droites* $u_1 u'_2$ *et* $u_2 u'_1$ *en* v' ; *la droite* vv' *est précisément la droite de Mac-Laurin. Si, outre ces cinq points, on en donne deux autres* m_1 *et* m_2, *la* $C^{(3)}$, *assujettie à passer par sept points* i, u_1, u_2, u'_1, u'_2, m_1, m_2 *et à avoir une inflexion en* i, *est complètement déterminée.* Car les points $u''_1 u'''_1$ fixent (proposition IX) les points de rencontre $u''_2 u'''_2$ des sécantes U" U'" avec la courbe, et l'on a ainsi neuf conditions pour déterminer la courbe.

De même encore, si l'on donne un point d'inflexion i, *deux tangentes issues du point d'inflexion et leurs points de contact* $l_0 l'_0$ *et deux autres points* $m_1 m_2$, *la courbe est déterminée ; car on connaît la droite de Mac-Laurin et, par suite, deux nouveaux points, en tout neuf conditions.*

Digitized by Google

DES POLYGONES INSCRITS ET CIRCONSCRITS A UNE $C^{(3)}$

Conditions de fermeture de Steiner.

Considérons une $C^{(3)}$, dans celle-ci deux points considérés comme fixes $m_0 m'_0$, et un autre point arbitraire de la courbe m_1. Traçons $m_0 m_1$ qui coupe la courbe en un nouveau point m_3 ; traçons ensuite $m_0 m_3$ qui coupe la courbe en un nouveau point m_4, nous obtenons en continuant de la même façon une série de lignes $m'_0 m_4 m_5$, $m_0 m_5 m_6$, $m'_0 m_6 m_7$ qui déterminent l'une après l'autre les nouveaux points m_5, m_6, m_7, m_8.... Il se forme ainsi un *polygone inscrit*, dont les côtés contiennent l'un après l'autre les points fondamentaux fixes $m_0 m'_0$ et qui, ou bien : 1° ne se ferme pas, quel que soit le nombre des côtés inscrits, ou bien 2° se ferme, et a alors un nombre pair $2n$ de côtés.

Dans le dernier cas, on a le théorème suivant :

Si le polygone se ferme, on arrive toujours au même nombre de côtés $2n$, *que l'on prenne* m_1 *en un point quelconque de la courbe.*

Si l'on trace la droite $m_0 m'_0$ qui coupe la courbe en un troisième point m''_0, que l'on trace de m''_0 une tangente à la courbe dont le point de contact soit nommé m'''_0, on a le théorème suivant :

Si aux points fondamentaux m_0, m'_0 *correspond un polygone fermé de* 2n *côtés, alors à* m_0 *et* m'''_0 *ainsi qu'à* m'_0 *et* m'''_0, *considérés deux à deux comme points fondamentaux, correspond un polygone fermé de* 4n *côtés.* (Steiner, J. C., vol. 32, p. 182-183.

Dans $C^{(3)}$ *donnée, il y a toujours une infinité de paires de points fondamentaux* m_0 *et* m'_0 *aux-*

Digitized by Google

quels correspond un polygone fermé d'un nombre pair déterminé de côtés. On peut même prendre arbitrairement l'un des points et trouver un certain nombre de positions par le second point fondamental.

Des paires de points auxquels correspondent des polygones fermés, donnent lieu aux théorèmes suivants :

a) *Si le polygone doit être un quadrilatère, les tangentes en* m_0 *et* m'_0 *doivent se rencontrer en un point quelconque de la courbe.* Dans ce cas particulier, il est facile de trouver des points fondamentaux appropriés m_0 et m'_0. On en déduit aussi que *si* m_0 *est pris arbitrairement sur la courbe,* m'_0 *peut être placé en trois autres points pour satisfaire à la condition donnée.*

On en déduit aussi la façon de trouver les points fondamentaux m_0 et m''_0 auxquels correspond un octogone fermé, et que *si* m_0 *est donné,* m''_0 *peut y satisfaire en douze positions différentes, etc.*

b) *Si le polygone doit être un hexagone, il doit se faire que si les tangentes en* m_0 *et* m'_0 *coupent la courbe respectivement en* $\overline{m}_0$ *et* $\overline{m}'_0$, *les droites* $m_0 m'_0$ *et* $\overline{m}_0 \overline{m}'_0$ *se coupent en un point* m^v *de la courbe. Ici il se présente le fait particulier que* m_0 *et* m^v, *ainsi que* m'_0 *et* m^v *sont également points fondamentaux pour un hexagone inscriptible, et la tangente en* m^v *coupe la courbe en* $\overline{m}^v$, *deux des trois points* $m_0 m'_0 \overline{m}^v$ *satisfont à la même condition.*

Dans ce cas, en particulier, chaque fois deux points d'inflexion peuvent servir de points fondamentaux. Au moyen des points d'inflexion, il est facile de déterminer toutes les paires de points fondamentaux pour l'hexagone inscrit.

Digitized by Google

Si i_1 *et* i_2 *sont deux points d'inflexion, si* m *est un point arbitraire de la courbe, et que l'on trace les droites* $m_0 i_1$ *et* $m i_2$, *leurs troisièmes points communs à la courbe sont chaque fois une paire de points fondamentaux* m_0 *et* m'_0 *auxquels correspond un hexagone inscrit.*

On en déduit que si l'un des points fondamentaux m_0 est pris arbitrairement, l'autre point m'_0 satisfera à la condition voulue en huit positions, dont deux réelles et six imaginaires si m_0 est réel.

c) *Si le polygone doit être un décagone, les points* m_0 *et* m'_0 *doivent être en position telle, que si les tangentes en ces points à la courbe rencontrent à nouveau la courbe en* $\overline{m}_0$ *et* $\overline{m}'_0$, *que si, de plus, les droites* $\overline{m}_0$ *et* $\overline{m}'_0$, *et* m_0 *et* m'_0 *rencontrent la courbe en* $\overline{\overline{m}}_0$ *et* $\overline{\overline{m}}'_0$, *que si, enfin, les droites* $m^0 \overline{\overline{m}}'_0$ *et* m'_0 *et* $\overline{\overline{m}}_0$ *rencontrent la courbe en* $\overline{\overline{\overline{m}}}_0$ *et* $\overline{\overline{\overline{m}}}'_0$, *il faut alors que les droites* $m_0 \overline{\overline{\overline{m}}}'_0$ *et* $m'_0 \overline{\overline{\overline{m}}}_0$ *rencontrent la courbe dans le même point.* (Steiner, J. C., vol 32, p. 183-184.)

Autres propriétés des polygones inscrits.

A) *Si l'on inscrit à une* $C^{(3)}$ *un hexagone quelconque :* $m_1 m_2 m_3 m_4 m_5 m_6$, *dont les côtés opposés* $m_1 m_2$ *et* $m_4 m_5$, $m_2 m_3$ *et* $m_5 m_6$ *vont se rencontrer sur la courbe, le même aura lieu pour les deux côtés* $m_5 m_6$ *et* $m_6 m_1$.

Ce théorème se démontre en partant du théorème sur les huit points communs cubiques :

Trois ou plusieurs courbes du troisième ordre, passant par les mêmes huit points donnés, vont se couper en un même neuvième point ; — et en prenant comme cubiques deux systèmes de trois lignes droites.

Digitized by Google

En remplaçant, dans le théorème A ci-dessus, la cubique par le système d'une conique et d'une droite, on tombe sur le théorème de Pascal. (Plücker, op. 5, p. 339.)

Si les côtés opposés d'un quadrilatère inscrit à une $C^{(3)}$, vont se couper sur la courbe, le même fait aura lieu pour le quadrilatère circonscrit dont les côtés touchent la courbe aux sommets du quadrilatère inscrit. (Plücker, op. 5, p. 340.)

DES CONIQUES OSCULATRICES A UNE $C^{(3)}$

Si, d'un point pris à volonté sur une $C^{(3)}$, *on mène à trois autres points quelconques de cette courbe, situés en ligne droite, trois transversales rectilignes ; la section conique, qui touche la courbe au premier point et contient de plus les trois dernières intersections des transversales, sera réellement l'une des coniques osculatrices du second ordre relatives à ce point.* (Poncelet, op. 3, p. 134.)

Si l'on suppose que les trois points en ligne droite se rencontrent en l'un des points d'inflexion de la courbe, on a le corollaire suivant :

Si, par un point d'inflexion quelconque d'une $C^{(3)}$, *on mène à cette courbe une transversale arbitraire, elle la rencontrera en deux autres points appartenant à une section conique osculatrice du second ordre en chacun d'eux, et qui sera ainsi plus que déterminée.* (Poncelet, op. 3, p. 134.)

Si, en un point donné et quelconque d'une $C^{(3)}$, *on mène la tangente relative à ce point, puis la tangente qui répond à la nouvelle intersection de la première, puis enfin la transversale qui joint le point donné avec la troisième intersection de*

Digitized by Google

cette seconde tangente, elle ira, à son tour, rencontrer la courbe en un nouveau et dernier point qui appartiendra à la section conique osculatrice du quatrième ordre au point donné. (Poncelet, op. 3, p. 135.)

Si, sur une courbe du troisième ordre, on prend trois points quelconques : m_1, m_2, m_3, *il y a en général neuf coniques* $C^{(2)}$ *passant par ces trois points, et osculatrices à la courbe en un autre point ; de ces neuf coniques, trois sont en général réelles et six imaginaires : désignons les trois points réels et les six points imaginaires par* $3u$ *et* $3v$ *: donc trois des coniques sont réelles et six imaginaires.*

Parmi ces neuf points d'osculation $3u + 3v$, *il y a 12 fois 3 se trouvant sur la même conique* $C_1^{(2)}$, *que les trois points* $m_1 m_2 m_3$ *de ces douze coniques* $C_1^{(2)}$ *quatre sont réelles et huit imaginaires ;* d'une certaine façon *elles se groupent trois à trois en quatre systèmes, dont chacun contient une conique réelle et deux coniques imaginaires* $C_1^{(2)}$, *et où les trois* $C_1^{(2)}$ *de chaque système passent ensemble par les neuf points* u *et* v, *de façon qu'aucun de ces neuf points ne soit dans deux de ces coniques ; dans chaque système, la conique réelle* $C_1^{(2)}$ *passe par les trois points réels* $3u$, *et les six points imaginaires* $6v$ *se trouvent trois à trois dans les* $C_1^{(2)}$ *imaginaires ; dans les trois autres systèmes, les* $C_1^{(2)}$ *réelles passent séparément par les trois points* $3u$ *et par deux a deux des points* v. *Par chacun des neuf points* u, v *passent quatre coniques.* (Steiner, J. C., p. 300-304, où sont énoncés quantité d'autres théorèmes analogues.)

Digitized by Google

POLOCONIQUE D'UNE DROITE PAR RAPPORT A UNE $C^{(3)}$

L'enveloppe des droites polaires des points d'une droite donnée $T=0$ *par rapport à une* $C^{(3)}$ *est une conique que l'on appelle poloconique de la droite* T (par rapport à $C^{(3)}$). Salmon l'appelle aussi *conique polaire* de la droite T, et Cayley *enveloppe linéopolaire* de T. (Cayley, op. 6, p. 416 ; Salmon, op. 3, traduction française, p. 222.)

Nous désignerons cette conique par F.

La poloconique d'une droite est aussi le lieu des pôles de cette droite par rapport aux coniques polaires de tous les points de la droite. (Salmon, op. 3, traduct. fr., p. 223.)

Si l'on détermine pour chaque point t *d'une droite* T *la polaire conique par rapport à une* $C^{(3)}$ *(on sait que ces coniques forment un faisceau) et que pour chacun de ces divers points l'on prenne la polaire droite par rapport à la conique correspondante, l'enveloppe de ces droites est la poloconique de* T *par rapport à la* $C^{(3)}$.

En effet, la polaire d'un point t par rapport à la polaire conique de t est en même temps la polaire droite de t par rapport à la courbe.

. On revient ainsi à la définition de la poloconique :

Si l'on détermine pour chaque point d'une droite T *la polaire conique par rapport à une* $C^{(3)}$ *et que l'on prenne le pôle de la droite par rapport à cette conique, le lieu géométrique de ces pôles est la poloconique de* T. (Cremona, op. I, article 136.)

Digitized by Google

RECHERCHE DES POINTS D'INFLEXION D'UNE $C^{(3)}$

Soit $f(x, y)=0$ l'équation d'une $C^{(3)}$. En tout point d'inflexion (x, y) d'une courbe algébrique, on a $y''=0$ si l'on suppose que la tangente en ce point d'inflexion n'est pas parallèle à l'axe des y.

On sait que les coordonnées de ce point vérifient l'équation :

$$f''_{x^2} f'^2_y - 2f''_{xy} f'_x f'_y + f''_{y^2} f'^2_x = 0.$$

On reconnaît facilement que le premier membre de cette équation est égal, au signe près, au déterminant :

$$\Delta = \begin{vmatrix} f''_{x^2} & f''_{xy} & f'_x \\ f''_{xy} & f''_{y^2} & f'_y \\ f'_x & f'_y & 0 \end{vmatrix}$$

Les points d'inflexion se trouvent donc parmi les points communs aux courbes $C^{(3)}$ et $\Delta=0$.

Si l'on développe l'équation $\Delta=0$, on arrive à une courbe du cinquième degré.

C'est à Hesse que l'on doit la simplification de la recherche des points d'inflexion.

Posons :

$$f(x, y, z) = z^m f\left(\frac{x}{z}, \frac{y}{z}\right)$$

de façon que $f(x, y, z) \equiv f(x, y)$, et représentons par :

$$f'_x; f'_y; f'_z; f''_{x^2}; f''_{xy}; f''_{xz}; f''_{y^2}; f''_{yz}; f''_{z^2}$$

les dérivées du premier et du second ordre de la fonction $f(x, y, z)$ dans laquelle on pose $z=1$.

Ajoutons aux éléments de la troisième colonne

Digitized by Google

de Δ, multipliés par $m-1$, ceux de la première et de la deuxième, multipliés respectivement par $-x$ et $-y$, nous obtiendrons, en tenant compte des identités d'Euler :

$$\Delta(m-1) \equiv \begin{vmatrix} f'''_{x^2} & f'''_{xy} & f''_{xz} \\ f'''_{xy} & f'''_{y^2} & f''_{yz} \\ f'_x & f'_y & f'_z - mf \end{vmatrix}$$

Opérant de la même façon sur les lignes, on obtient :

$$\Delta(m-1)^2 \equiv \begin{vmatrix} f'''_{x^2} & f''_{xy} & f''_{xz} \\ f'''_{xy} & f'''_{y^2} & f''_{yz} \\ f''_{xz} & f''_{yz} & f''_{z^2} - m(m-1)f \end{vmatrix}$$

En posant par conséquent :

$$H \equiv \begin{vmatrix} f'''_{x^2} & f''_{xy} & f''_{xz} \\ f'''_{xy} & f'''_{y^2} & f''_{yz} \\ f''_{xz} & f''_{yz} & f''_{z^2} \end{vmatrix}$$

l'équation $\Delta = 0$ peut s'écrire :

$$H - m(m-1)f(f'''_{x^2} f'''_{y^2} - f'''_{xy}) = 0.$$

(Démonstration d'après Niewenglowski, op. 1, vol. II, p. 4-6.)

On donne le nom de *Hessienne* de la cubique donnée à la courbe $H = 0$.

En développant l'équation $H = 0$, on reconnaît que la courbe H *est du troisième degré.* Par conséquent, elle rencontre la courbe $C^{(3)}$ en général en neufs points réels ou imaginaires.

Digitized by Google

Une $C^{(3)}$ *a donc en général neuf points d'inflexion réels ou imaginaires.*

On a aussi les propriétés suivantes :

Une $C^{(3)}$ *a au moins un point d'inflexion réel.* En effet, les deux cubiques $C^{(3)}$ et H se coupent au moins en un point réel.

Une $C^{(3)}$ *a au plus trois points d'inflexion réels.*

DES POINTS CORRESPONDANTS DE CAYLEY

(Dans cet article, les notations de l'auteur sont conservées.)

Cayley appelle A et A' points correspondants lorsque les tangentes à la courbe en ces points A A' se rencontrent sur la courbe. En considérant deux autres points correspondants B et B', il dit que les deux paires A A', B B', correspondent quand les points d'intersection H, h de A B', A' B ou A B, A' B' sont situés sur la courbe. Les trois paires A A', B B', H h sont nommées paires supplémentaires. On dirait de même que les deux systèmes A A', B B', et $A_1 A'_1$, $B_1 B'_1$, $H_1 b_1$ sont des systèmes supplémentaires correspondants, si par exemple A A' et $A_1 A'_1$ formaient des paires correspondantes.

Cayley nomme quadrilatère inscrit le système de quatre droites qui passent par les points supplémentaires A A', B B', H h.

Cayley nomme conique d'involution chaque conique tangente au système des quatre droites formant son quadrilatère inscrit, ou, en d'autres termes, inscrite dans un quadrilatère inscrit. Il dit inutile d'expliquer ce que veulent dire coniques d'involution correspondantes, ou quadrilatères correspondants, ou l'expression coniques correspon-

Digitized by Google

dantes à une paire donnée de points correspondants.

Il démontre les théorèmes suivants :

Les tangentes menées par un point P d'une cubique plane à trois coniques d'involution correspondantes, forment un faisceau en involution. (Cayley, op. II, p. 103.)

On peut circonscrire à une conique d'involution donnée une infinité de quadrilatères inscrits correspondants au premier. (Cayley, op. II, p. 103.)

Les centres d'homologie de deux coniques d'involution correspondantes forment un quadrilatère inscrit correspondant aux coniques. (Cayley, op. II, p. 104.)

Étant donnée une courbe de troisième ordre qui passe par les six points d'intersection de quatre droites, les tangentes à la courbe en ces six points se rencontrent deux à deux en trois points, qui sont les points d'intersection de la courbe par une droite. Les tangentes, qui doivent être prises ensemble, sont les tangentes en deux points A, A', tels que A est l'intersection de deux des quatre lignes données, et A' l'intersection des deux autres lignes, points que l'on peut nommer *opposés*.

De même, si une courbe de troisième ordre passe par cinq de ces points, de telle manière que l'intersection des tangentes à la courbe en deux points opposés soit située sur la courbe, la courbe passe par le sixième point et par les points d'intersection des tangentes menées par les deux autres paires de points opposés.

Admettons une courbe quelconque du troisième ordre et les points A, A' sur la courbe, tels que les tangentes en ces deux points se rencontrent

Digitized by Google

sur la courbe (cela suppose que la courbe est de la sixième ou de la quatrième classe, et non pas de la troisième). Un autre point B sur la courbe étant pris à volonté, les droites AB, A'B' rencontrent la courbe en H et en h ; et les droites Ah, A'H se rencontrent sur la courbe. Les tangentes en BB', et de même les tangentes en Hh se rencontrent sur la courbe en deux points qui sont en ligne droite avec le point d'intersection des tangentes en A et A'.

On peut dire que les deux points B, B' ou les deux points H, h sont une paire de points correspondants à la paire A, A'. Les deux paires B, B' et H, h sont évidemment correspondantes l'une de l'autre, et, de plus, AA' correspond à ces deux paires de la même manière que H, h correspond à A, A et BB' ; de sorte que l'on peut dire que les trois paires A, A' ; BB' ; Hh sont supplémentaires aux deux autres.

Soit CC' une autre paire de points correspondants à A, A' ; je dis que BB' et CC' sont des paires correspondantes l'une à l'autre ; et, de plus, si d'un point P quelconque de la courbe l'on mène des lignes aux points AA'BB'CC', ces lignes forment un faisceau en involution. (Cayley, op. I, p. 287-288.)

Considérons sur une $C^{(3)}$ huit points $A_1 A_2 A_3 A_4$ et $B_1 B_2 B_3 B_4$ de contact des tangentes menées par les deux points K et L. En choisissant AA' et B de quelque manière que ce soit parmi les points $A_1 A_2 A_3 A_4$ et $B_1 B_2 B_3 B_4$ respectivement, le point B' qui doit entrer dans cette dernière série, ne peut pas être choisi à volonté, mais est parfaitement déterminé. En désignant convenablement les points

Digitized by Google

B, on peut toujours supposer que les paires correspondantes soient A_1A_2 ou A_3A_4 avec B_1B_2 ou B_3B_4; A_1A_3 ou A_2A_4 avec B_1B_2 ou B_2B_4; A_1A_4 ou A_2A_3 avec B_1B_4 ou B_2B_3.

Cela suppose que dans chaque système

$$\begin{array}{llll} A_1B_1 , & A_2B_2 , & A_3B_3 , & A_4B_4 ; \\ A_1B_3 , & A_3B_1 , & A_2B_4 , & A_3B_2 ; \\ A_1B_2 , & A_2B_1 , & A_3B_4 , & A_4B_3 ; \\ A_2B_4 , & A_4B_1 , & A_2B_3 , & A_3B_2 ; \end{array}$$

se rencontrent dans le même point.

Imaginons les six points A, A', B, B', C, C' tels que AA', BB' et CC' se rencontrent dans le même point. Formons le système des points f, g, h, F, G, H. Les propriétés de ce système sont très nombreuses. Non seulement F, G, H; F, g, h; f, G, h; f, g, H sont en ligne droite, mais, en outre, les droites de chacun des onze systèmes suivants se rencontrent dans le même point:

$$\begin{array}{llll} Af, & Bg, & Ch & ; \\ AA', & Gg, & Hh & ; \\ A'f, & BG, & CH & ; \\ Af, & B'G, & C'H & ; \end{array} \qquad \begin{array}{llll} A'f, & B'g, & C'h & ; \\ BB', & Hh, & Ff & ; \\ B'g, & GH, & AF & ; \\ Bg, & C'H, & A'F. & \end{array} \qquad \begin{array}{llll} CC', & Ff, & Gg & \\ C'h', & AF, & BG & \\ Ch, & A'F, & B'G & \end{array}$$

LES $C^{(3)}$ CONSIDÉRÉES COMME LIEUX GÉOMÉTRIQUES

Modes de génération de Grassmann.

Grassmann, le célèbre auteur de l'« Ausdehnungslehre », a le mérite d'avoir trouvé un mode général de description des courbes de tous les degrés, pouvant être facilement réalisé par des moyens mécaniques.

Je cite les théorèmes de Grassmann, renvoyant pour la démonstration à l'auteur.

Digitized by Google

Théorème général.

Si la position d'un point mobile x *est réfrénée (beschränkt) dans un plan, de façon telle qu'un point et une droite (obtenus par construction par la règle seule au moyen du point* x *et d'une suite de droites et de points fixes) coïncident, le point* x *décrit une figure de point du* n^e^ (3^e^) *degré si, dans cette construction, le point mobile* x *est employé* n (3) *fois.* (Grassmann, *Journal de Crelle*, vol. 31.)

Si les angles au sommet de deux triangles variables, mais ayant toujours un côté commun, se trouvent constamment en un point x, *et si les bases, ainsi que les deux côtés extérieurs (non communs) se tournent autour des points fixes* $v_1 v_2 u_1 u_2$, *et que les quatre sommets non communs se meuvent sur des lignes droites, le sommet* x *décrit une figure du troisième degré.* (Grassmann, *Journal de Crelle*, vol. 31, p. 122.)

On peut généraliser :

Si deux polygones variables ont un sommet x *constamment commun et deux côtés constamment adjacents, tandis que les autres côtés tournent autour de points fixes, le sommet commun décrit une figure de points (courbe) du troisième degré et, le côté commun, une figure de lignes du troisième degré (enveloppe de troisième classe).*

Chaque courbe de troisième ordre peut être considérée comme le lieu géométrique d'un point dont les droites de réunion à trois points fixes coupent trois droites fixes en trois points en ligne droite; il suffit de choisir les trois points fixes et les trois droites fixes, de façon que le triangle des points

Digitized by Google

fixes et celui des trois droites soit inscrit à la courbe et que les côtés correspondants de chacun se rencontrent sur la courbe. (Grassmann, op. 4, p. 254.)

Si trois rayons, partant d'un point mobile x, *se tournent autour de trois points fixes, et si les points où les rayons sont rencontrés par une droite mobile* (X) *se meuvent sur trois droites* $Y_1 Y_2 Y_3$, *le point* x *décrit une figure de points (courbe) de troisième degré, et la droite* X *une figure de troisième ordre (enveloppe ou courbe de troisième classe.* (Grassmann, *Journal de Crelle*, 32, p. 125.)

Si de n'importe quel sommet x *d'un polygone mobile, on trace une ligne vers n'importe quel côté* X *de ce polygone, et si l'on admet que les autres sommets se tournent constamment sur des droites fixes et que tous les autres côtés tournent autour de points fixes, pendant qu'en même temps la droite tirée de* x *vers le côté* X *tourne autour d'un point fixe, et que le point où elle rencontre le côté* X *se meut sur une droite fixe, le point* x *décrit une figure de points, la droite mobile* X *une figure de lignes du troisième degré.* (Grassmann, op. 2, p. 125-126.)

Si les quatre côtés et une diagonale d'un quadrilatère variable tournent chacun autour de points fixes, et que les deux sommets non situés sur la diagonale se meuvent sur deux droites fixes, les sommets situés sur la diagonale décrivent chacun une ligne du troisième degré. (Grassmann, *Journal de Crelle*, B., vol. 32, p. 26, 36 et 178.)

Si les n *côtés et une diagonale d'un polygone variable tournent chacun autour de points fixes et que les sommets non situés sur la diagonale se*

Digitized by Google

meuvent sur des droites fixes, les sommets situés sur la diagonale décrivent chacun une courbe du troisième degré. (Grassmann, *Journal de Crelle*, B. 32, p. 126.)

Si les bases de deux triangles variables se trouvent constamment sur la même droite, de façon que l'une des bases soit le prolongement immédiat de l'autre base, et si, en même temps, les côtés se tournent autour de points fixes $v_1 u_1 u_2 w_1 w_2$, *tandis que le sommet et le point final non commun d'une des bases se meuvent sur trois droites fixes, le point final non commun de l'autre base décrit une figure de points du troisième degré, ayant un point double au point fixe* a, *autour duquel tourne la ligne contenant les deux bases.* (Grassmann, *Journal de Crelle*, 32, p. 126.)

MODES DIVERS DE GÉNÉRATION

Par un point p, *pris sur l'un des côtés d'un quadrilatère, on mène des rayons à chacun des points* t, t', t'' *marqués sur une droite fixe, et on décrit la conique tangente à chaque rayon et aux quatre côtés du quadrilatère. Puis, par chacun des points* t_1, t'_1, t''_1, *appartenant, sur la même droite, à une série homographique à la première, on mène deux tangentes à la conique correspondante. Ces tangentes, nommées rayons tangentiels, coupent les courbes pivotantes* pt, pt', pt'' *en des points situés sur une* $C^{(3)}$. (De Jonquières, op. 1, p. 167.)

Le lieu d'un point P, *qui se meut de manière que les tangentes, menées par ce point à trois coniques données quelconques, forment toujours un*

Digitized by Google

faisceau en involution, est une courbe du troisième ordre, qui passe par les dix-huit centres d'homologie des coniques prises deux à deux. Ces centres forment six à six les quadrilatères inscrits correspondants. — Réciproque du théorème de Cayley sur les centres d'homologie des coniques d'involution. (Cayley, op. 2, p. 104.)

Le lieu d'un point x, *qui se meut de manière que ses polaires, par rapport à trois coniques données, se rencontrent dans le même point, est une* $C^{(3)}$, *et encore cette courbe ne change pas quand on remplace les coniques données* $C_1^{(2)}=0$, $C_2^{(2)}=0$, $C_3^{(3)}=0$ *par trois nouvelles coniques de la forme* $\lambda_1 C_1^{(2)}$, $\lambda_2 C_2^{(2)}=0$, $\lambda_3 C_3^{(2)}=0$. (Hesse, op. 2, repris par Cayley, op. 2, p. 108.

Que l'on ait une série de sections coniques inscrites dans un quadrilatère, et deux divisions homographiques $(\alpha)(\alpha')$ *sur une même droite* V ; *que par un point fixe* p, *pris sur un des côtés du quadrilatère, on mène une tangente à chaque conique, laquelle va rencontrer la droite* V *en un point* α *de la première division ; et par le point homologue* α' *de la seconde division, on mène les deux tangentes à la même conique ; le lieu des points d'intersection de la première tangente par ces deux-ci est une* $C^{(3)}$ *qui passe par le point fixe* p *et par les trois sommets du triangle formé par les trois côtés du quadrilatère, autres que celui-ci sur lequel est pris le point* p. (Chasles, op. 5, p. 366.)

Cette courbe du troisième ordre peut être construite ainsi : Soient entre les trois coniques données deux de ces coniques. Elles se coupent en quatre points. Faisons passer par ces quatre points

Digitized by Google

une conique arbitraire. Cette conique arbitraire coupe la troisième conique donnée en quatre nouveaux points ; faisons passer une paire de lignes par ces quatre points. Ces deux lignes se couperont en un point qui décrira une courbe du troisième ordre quand on fera varier la conique arbitraire.

PROPRIÉTÉS SEGMENTAIRES DES INTERSECTIONS DE DEUX $C^{(3)}$

Le centre des moyennes distances des points de rencontre des deux $C^{(3)}$ *est aussi le centre des moyennes distances des points de rencontre des asymptotes de l'une de ces deux courbes avec l'autre ou avec ses asymptotes.* (Liouville, op. I, p. 371.)

En particulier : *Quand les asymptotes de deux* $C^{(3)}$ *passent toutes par un même point, ce point est le centre des moyennes distances des points de rencontre des deux courbes.* (Liouville, op. I, p. 371.)

Deux $C^{(3)}$ *étant dans un même plan, si, par un point* p *pris à volonté dans ce plan, on mène des parallèles aux asymptotes de la première, puis aux asymptotes de la seconde courbe, et que l'on cherche les points de rencontre de ces parallèles avec la seconde et la première courbe respectivement, ou avec leurs asymptotes, le centre des moyennes distances de ces points de rencontre sera généralement au milieu de la droite* pc *qui joint le point* p *au centre* c *des moyennes distances des points d'intersection des deux courbes.* (Liouville, op. I, p. 374.)

Digitized by Google

Si trois $C^{(3)}$ *se coupent dans les mêmes quatre points, elles se coupent deux à deux dans cinq autres points ; les trois coniques passant par ces trois groupes de cinq points, passent par les mêmes trois points du plan, tandis que leurs autres points d'intersection se trouvent respectivement sur les trois* $C^{(3)}$. (Olivier, op. I.)

Si trois $C^{(3)}$ *se coupent dans les mêmes sept points du plan, elles se coupent deux à deux en deux autres points ; les trois droites passant par ces trois groupes de deux points forment un triangle dont les sommets se trouvent respectivement sur les trois* $C^{(3)}$. (Olivier, op. I.)

DU RAYON DE COURBURE DES $C^{(3)}$

Théorèmes divers sur le rayon de courbure.

Dans le tome VI (p. 403) du *Journal de Mathématiques pures et appliquées*, J. Liouville a démontré le théorème suivant :

« Si par les points d'intersection d'un cercle donné et d'une courbe géométrique, on mène des normales à la courbe et qu'on les prolonge jusqu'à leur rencontre avec une transversale quelconque passant par le centre du cercle, la somme des valeurs inverses des segments compris entre le centre et les pieds des normales sera égale à zéro. »

Admettons maintenant que le cercle dont il s'agit soit tangent à une courbe du troisième degré en un point m, et prenons pour transversale la droite N qui passe par le point m et par le centre q, et qui est ainsi perpendiculaire à la courbe. Le

Digitized by Google

cercle doit être considéré comme ayant, avec la courbe, deux points communs infiniment voisins, et les segments qui répondent aux normales menées par ces points ont tous deux pour valeur la distance qo du point q au centre de courbure c relatif au point m. Le théorème précédent fournira donc entre qo et les segments relatifs à tous les autres points de rencontre du cercle avec la courbe, une relation très simple qui fera connaître cette quantité, et par conséquent le rayon de courbure mo. Pour que cette remarque puisse donner lieu à une construction géométrique actuelle, il faut que, outre le point de contact m, il y ait encore quatre points de rencontre. Cela étant, soient menées les normales en ces quatre points.

Si nous appelons $p_1 p_2 p_3 p_4$ les pieds de ces normales, on aura :

$$\frac{1}{qo} = \frac{1}{qp1} + \frac{1}{qp2} + \frac{1}{qp3} + \frac{1}{qp3},$$

inverses étant pris positifs pour les pieds des normales se trouvant du même côté que o, et négatifs pour les pieds des normales se trouvant du côté opposé.

Lorsqu'une cubique est inscrite et circonscrite à un triangle, le produit des rayons de courbure aux trois sommets est égal au cube du rayon du cercle circonscrit au triangle. (Question 2671 de l'*Intermédiaire des mathématiciens*, novembre 1903, par T. Lemoyne.)

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

(PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE DES AUTEURS)

AGNESI (D^na Maria Gaetana). « Instituzioni analitiche ad uso della gioventù ». (Milano, 1748.)

ALASIA. « A proposito d'una construzione geometrica dell' equazione cubica ».

ALVERA (J.) « Die Kurve dritten Grades $xy(x+y)=a^3$ ». (Dissertation Rostock, 1873.)

AMODEO (Frederico). « Coup d'œil sur les courbes algébriques au point de vue de la gonalité ». (Rapports présentés au Congrès international des mathématiques de Paris, 1900). Paris, 1902.

ANDREASI. « Studio analitico delle tre cubiche cicliche ». (*Giornale della Matematica*, XXX, 1892.)

ARCHIMÈDE. « Archimedis opera omnia, cum commentariis Eutocii, e codice Florentino recensuit, latine vertit notisque illustravit I. L. Heiber ». (Leipzig, 1880-81.)

ASTOR. « Lettre aux *Nouvelles Annales de Mathématiques* ». (Vol. XIV ; 1894.)

AUGUST (F.) « Ein Steinerscher Satz über Krümmungskreise bei Kegelschnitten und ein allgemeinerer Steinerscher Satz über osculirende Kegelschnitte bei Kurven dritten Grades ». (*Journal für reine und angewandte Mathematik* von Crelle-Borchardt, vol. 68 ; 1868.)

BALITRAND. (Notes sur la strophoïde ». (*Journal de mathématiques spéciales*, 3^e série, vol. III ; 1899).

BARBARIN. « Note sur les cubiques planes ». (*Revue de mathématiques spéciales ;* 1894.)

BARBIER et LUCAS. « Propriétés de la courbe de la composition pour l'École polytechnique de 1865 ». (*Nouvelles Annales de Mathématiques*, 2^e série, vol. 5, p. 27-31.)

BARISIEN. *Intermédiaire des mathémati.*, vol. VII ; 1900.

BARROW. « Lectiones geometricae ». (London, 1670.)

Digitized by Google

BASSET (A.-B.) « An elementary treatise on cubic and quartic curves ».

BELLACCHI (G.) Op. I : « Introduzione storica alla teoria delle funzioni ellitiche ». (Firenze, 1874.)

Op. II : « Lezioni ed ezerzize di algebra complementare » (Firenze, 1898.)

BELLAVITIS. Op. I : Sulla classificatione delle curve del terz' ordine ». (*Memorie della Societa italiana delle Scienze*, XXV ; 1851.)

Op. II : « Sopra un algoritmo proposto per esprimere gli allineamenti etc. » (Venezia, 1855.)

Op. III : Su alcune curve di facile construzione ». (*Memorie della Societa italiana delle Scienze*, 3e série, III, 1879.)

BERNOUILLI (Jean). Opera.

BINDER (Wilhelm). « Theorie der unicursalen Plancurven vierter bis dritter Ordnung in synthetischer Behandlung ». (Leipzig, 1896.)

BISCHOFF (Joh. Nik.) « Einige Sätze über die Tangenten algebraischer Curven ». (*Journ. f. r. u. a. Mathem.* von Crelle-Borchardt, vol. 56 ; 1858.)

BJERKNESS. « Sur une certaine classe de courbes du troisième degré, rapportées à des lignes droites qui dépendent de paramètres donnés ». (*Journ. f. r. u. a. Mathem.* von Crelle-Borchardt, vol. 55 ; 1858.)

BLASEL. « Die Cissoide und eine ihr verwandte Kurve ». (Programm Neiss, 1881.)

BÖHMER (Dr W.) « Untersuchungen über die Cissoïde des Diokles ». (Bericht über das Gymnasium zu Brilm., et Dissertation Rostock, 1874.)

BOOTH. Op. I : « On the logocyclic curve and the geometrical origin of logarithms ». (*Quaterly Journal of Mathematics*, II ; 1858.)

Op. II : « A treatise on some new geometrical methods ». (London, 1873.)

BRAGUELONNE. « Mémoires de l'Académie royale des sciences de Paris ». (1730.)

Digitized by Google

BRETSCHNEIDER. « Die harmonischen Polkurven ». (Archiv, vol. 50 ; 1869.)

BROCARD. « Remarque au sujet de la trisectrice de Mac-Laurin ». (*Journ. de math. spéc.*, 3e série, V ; 1891.)

BUCHBINDER (Fr.) « Die Cissoïde ». (Nürnberg, 1857.)

CASEY (J.) « On bicircular quartics articles 90-115 ». (*Irish Transactions*, XXIV ; 1869.)

CATALAN. « Lettre au *Journal de mathématiques spéciales* ». (2e série, IV ; 1885).

CAYLEY (A.) Op. I : « Mémoire sur les courbes du troisième ordre ». (*Journ. de math. pures et appl.*, t. IX, p. 285-293 ; 1884.)

Op. II : « Nouvelles remarques sur les courbes du troisième ordre ». (*Ibid.*, tome X, p. 102-108 ; 1845.)

Op. III : « Sur quelques théorèmes de la géométrie de position ». (*Journ. f. r. u. a. Math.* von Crelle, volume 38, p. 97-104 ; 1849.)

Op. IV : « Recherches sur l'élimination et la théorie des courbes ». (*Ibid.*, t. 35, p. 30-45.)

Op. V : « Suite des recherches sur l'élimination et la théorie des courbes ». (*Ibid.*, t. 64, p. 167-171.)

Op. VI : « A memoir on curves of the third order ». (*Philosoph. Trans.*, vol. 147.)

Op. VII : « On the inflexions of the cubical divergent parabolas ». (*Quat. Journ.*, vol. VI ; 1864.)

Op. VIII : « On the classification of cubic curves ». (*Cambridge Trans.*, XI, Part. I ; 1866.)

Op. IX : « On the cubical divergent parabolas ». (*Quat. Journ.*, IX ; 1868.)

CAZAMIAN. « Sur un lieu géométrique et ses applications ». (*Nouv. Ann. de math.*, 3e série, XII ; 1893.)

CAVALLI (E.) « Le figure reciproche sulle curve piane del terz' ordine ». (*Giornale di mat.*, II ; 1864.)

CESARO (E.) « Elementi di calculo infinitesimale ». (Napoli, 1899.)

CHASLES. Op. I : « Géométrie supérieure ».

Op. II : « Aperçu historique ».

Digitized by Google

Op. III : « Correspondance physique et mathématique des Pays-Bas ». (Tome V, p. 235 et suiv. ; 1829 ; et tome VI, p. 11 et suiv. ; 1830.)

Op. IV : « Construction de la courbe de troisième ordre, déterminée par neuf points ». (Comptes rendus des séances de l'Académie des sciences de Paris, mai 1853.)

Op. V : « Construction de la courbe de troisième ordre, déterminée par neuf points ». (*Journ. de math. pures et appl.*, tome XIX ; 1854.)

Op. VI : « Note sur les courbes de troisième ordre ». (Comptes rendus, tome 41, p. 1194 et suiv.)

CLAUSEN. « Beitrag zur Theorie der krummen Linien dritter Ordnung ». (*Journ.* v. C.-B., vol. 11, p. 402.)

CLEBSCH (A.) Op. I : « Über zwei Erzeugungsarten der Curven dritter Ordnung ». (*Math. Annalen*, vol. V, p. 422.)

Op. II : « Über die Wendetangenten der Curven dritter Ordnung ». (*Journ.* v. C.-B., vol. 63.)

Op. III : « Über einen Satz von Steiner und einige Punkte der Theorie der Curven dritter Ordnung ». (*Journ.* v. C.-B., vol. 58.)

Op. IV : « Bemerkungen zu *Jacobis* Beweis für die Anzahl der Doppeltangenten ». (*Journ.* v. C.-B., vol. 63 ; 1864.)

Op. V : Über die Anwendungen der *Abelschen* Funktionen in der Geometrie ». (*Journ.* v. C.-B., vol. 63, p. 190-243 ; 1864.)

Op. VI : « Über diejenigen ebenen Curven, deren Coordinaten rationale Funktionen eines Parameters sind ». (*Journ.* v. C.-B., vol. 64, p. 43-65 ; 1864.)

Op. VII : Über die Elimination aus zwei Gleichungen dritten Grades ». (*Journ.* v. C.-B., vol. 64, p. 95-97 ; 1864.)

Op. VIII : « Über die Singularitäten algebraischer Curven ». (*Journ.* v. C.-B., vol. 64, p. 98-100 ; 1864.)

Op. IX : Über einige von Steiner behandelte Curven ». *Journ.* v. C.-B., p. 288-293 ; 1864.)

Digitized by Google

CLEBSCH und LINDEMANN. « Vorlesungen über Geometrie ». Vol. I. Leipzig, 1876. (Traduction française, par Borel.)

COTES. « Harmonia mensurarum ». (Cantabridge, 1722.)

CRAMER (Gabriel). « Introduction à l'analyse des lignes courbes algébriques ». (Genève, 1750.)

CREMONA (Luigi). Op. I : « Introduzione ad una teoria geometrica delle curve piane ». (Bologna, 1862.)

Op. II : « Considerazioni sulle curve piane del terz' ordine ». (*Giorn. di matem.*, vol. II ; 1864.)

CZUBER. Op. I : « Die Curven dritter Ordnung, welche durch die unendlich fernen Kreispunkte gehen ». (*Zeitschrift f. Mathem.*, XXXII ; 1887.)

Op. II : « Über einen geometrischen Ort und eine damit zusammenhängende Fläche ». (*Monatshefte f. Mathem.*, III ; 1892.)

DANDELIN. « Mémoire sur quelques propriétés remarquables de la focale parabolique ». (*Mémoires de Belgique*, II ; 1822.)

DARBOUX. « Leçons sur la théorie générale des surfaces ». (Vol. I, p. 318 ; Paris, 1887.)

DESCARTES. « Géométrie ». (Nouvelle édition ; Paris, 1886.)

DINGELDEY. « Über Curven dritter Ordnung mit Doppelpunkt ». (*Mathem. Annalen*, XXVII, 1886.)

DISTELI. « Die Metrik der circularen Curven dritter Ordnung im Zusammenhang mit geometrischen Lehrsätzen Jakob *Steiners* ».

DURÈGE. Op. I : « Über fortgesetzte Tangentenziehen an Curven dritter Ordnung mit einem Doppel- und Rückkehrpunkte ». (*Mathem. Ann.*, vol. I ; 1869.)

Op. II : « Über eine leichte Konstruktion der Kurve dritter Ordnung, welche durch die imaginären Kreispunkte geht ». (*Zeitschr. f. Mathem.*, vol. XIV ; 1869.)

Op. III : « Die ebenen Curven dritter Ordnung ». (Leipzig, 1871.)

Op. IV. : « Über die Curve dritter Ordnung, welche den geometrischen Ort der Brennpunkte einer Kegelschnittschaar bildet ». (*Mathem. Ann.*, vol. V ; 1872.)

Digitized by Google

Op. V : « Über die Formen der Curven dritter Ordnung ». (*Journ.* v. C.-B., vol. 75, p. 153-165.)

Op. VI : « Ergänzung hierzu ». (*Journ.* v. C.-B., volume 76, p. 59-60.)

EBERHARD (V.) « Die Raumkurven vierter Ordnung erster und zweiter Species mit dem Steinerschen Schliessungsproblem für die ebenen Curven dritter Ordnung ». *Schlörnills Zeitschr. f. Mathem. u. Physik*, vol. XXXII, p. 65.

ELGÉ. « Sur la courbe de Rolle, sa construction par points et par tangentes ». (*Journ. de mathém. spéc.*, 4e série, V ; 1896.)

EULER. « Introductio in analysim infinitorum ». (1748.)

FERMAT. « Œuvres ».

FREUND (E.) « Über eine Curve dritter Ordnung ». (*Lotos*, nouvelle série, XIV ; Prag, 1894.)

FRICKE (F.) « Über ebene Curven dritter Ordnung, welche durch die imaginären Kreispunkte gehen ». (Dissertation ; Iena, 1898.)

FUSS (N.) Op. I : « De descensu gravium super arcu lemniscatae ». (*Mémoires de Saint-Pétersbourg*, 5e série, IX ; 1834.)

Op. II : « Quantum differat longitudo arcus curvae ab asymptota utraque in infinitum usque protensa inquiritur ». (*Mémoires de Saint-Pétersbourg*, 5e série, IX ; 1824.)

GEISER (C. F.) « Über zwei geometrische Probleme ». (*Journ.* v. C.-B., vol. 67, p. 78-89 ; 1867.)

GILBERT. « Mathésis ». (Vol. VI ; 1886.)

GOMEZ-TEIXEIRA. « Monographie sur les principales courbes remarquables ». (*Mémoires de l'Académie de Madrid.*)

GRASSMANN (H.) Op. I : « Die lineare Ausdehnungslehre ». (Leipzig, 1844.)

Op. II : « Grundzüge zu einer rein geometrischen Theorie der Curven, mit Anwendung einer rein geometrischen Analyse ». *Journ.* v. C.-B., vol. 32 ; 1846.)

Digitized by Google

Op. III : Über die Erzeugung der Curven dritter Ordnung durch gerade Linien, und über geometrische Definition dieser Curven ». (*Journ.* v. C.-B., vol. 36, p. 177-182 ; 1848.)

Op. IV : « Die lineale Erzeugung von Curven dritter Ordnung ». (*Journ.* v. C.-B., vol. 52, p. 254-275.)

GREGORIUS. « Exercitationes geometricae a Jacobo Gregorio Scoto ». (London, 1658.)

GUA (DE) DE MALVES. « Usage de l'analyse ».

GUNDELFINGER. Op. I : « Über die Ausartungen einer Curve dritter Ordnung ». (*Mathem. Ann.*, vol. IV.)

Op. II : « Über die Wendepunktsdreiseite einer Curve dritter Ordnung ». (*Ibid.*, vol. V, p. 442 et suiv.)

GÜNTHER. Op. I : « Sur la logocyclique ou strophoïde ». (Mathésis, I ; 1881.)

Op. II : « Parabolische Logarithmen und parabolische Trigonometrie ». (Leipzig, 1882.)

HALLEY DES FONTAINES. « Sur les cubiques planes ». (*Nouv. Ann.*, 4e série, t. II, p. 132-136 ; 1902.)

HALPHEN. « Traité des fonctions elliptiques et de leurs applications ». (Paris.)

HAMERLE. « Le catacaustiche della parabola ». (Trieste, 1877.)

HARNACK. « Über die Verwertung der elliptischen Funktionen für die Geometrie der Curven dritter Ordnung ». (*Mathem. Annalen*, vol. IX, 1876.)

HART. « Construction by the ruler alone to determine the ninth point of intersection of two curves of the third degree ». (*Cambridge and Dublin Mathem. Journ.*, vol. VI ; 1851.)

HÄRTENBERGER (Guido). « Über die Erzeugung geometrischer Curven ». (*Journ.* v. C.-B., vol. 58, p. 54-79 ; 1860.)

HENDRICKS. « Demonstration of a proposition ». (*The Analyst*, IV, 1877.)

HERMES (O.) « Über eine gewisse Curve dritten Grades ». *Journ.* v. C.-B., vol. 97 ; 1884.)

Digitized by Google

HERMITE (Ch.) « Extrait d'une lettre, adressée à M. Fuchs, sur les coordonnées d'une cubique plane en fonction explicite d'un paramètre ». (*Journ.* v. C.-B., volume 82, p. 343-347.)

HESSE (Otto). Über die Elimination der Variabel aus drei algebraischen Gleichungen vom zweiten Grade mit zwei Variabeln ». (*Journ.* v. C.-B., vol. 28, p. 68-97.)

Op. II : « Über die Wendepunkte der Curven dritter Ordnung ». (*Journ.* v. C.-B., vol. 28, p. 97-108.)

Op. III : « Über die Curven dritter Ordnung und die Kegelschnitte, welche diese Curven in drei verschiedenen Punkten berühren ». (*Journ.* v. C.-B., vol. 36, p. 143-177 ; 1848.

Op. IV : « Über Curven dritter Ordnung und dritter Klasse ». (*Journ.* v. C.-B., vol. 38, p. 241-255.)

Op. V : « Eigenschaften der Wendepunkte der Curven dritter Ordnung und der Rückkehrtangenten der Kurven dritter Klasse ». (*Journ.* v. C.-B., vol. 38, p. 257-262.)

HICKETHIER (G.) « Fläche und eingeschriebene Figuren der Cissoïde ». (Iena, 1874.)

IGEL. « Über ebene Curven dritter Ordnung mit einem Doppelpunkt ». (*Mathem. Annalen*, VI ; 1873.)

JACOBI (A.) « Auflösungen und Beweise einer Reihe von Aufgaben und Lehrsätzen der ebenen Geometrie ». (*Journ.* v. C.-B., vol. 31 ; 1846.)

JERABEK. Op. I : « Sur une cubique circulaire ». (Mathésis, 2e série, VIII ; 1898.)

Op. II : « Sur la trisectrice de Mac-Laurin ». (Mathésis, 2e série, IX ; 1899.)

JONQUIÈRES (E. DE). Op. I : « Mélanges de géométrie pure ». (Paris, 1856.)

Op. II : « Essai sur la génération des courbes géométriques, et en particulier de la courbe de quatrième ordre ». (Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des sciences ; Paris, 1858.)

Op. III : « Solution de quelques questions générales

Digitized by Google

concernant les courbes algébriques planes ». (*Journ.* v. C.-B., vol. 59, p. 313-334.)

Op. IV : « Mémoire sur les contacts multiples des courbes de degré r, qui satisfont à la condition donnée, avec une courbe fixe de degré m, suivi de quelques réflexions sur la solution d'un grand nombre de questions concernant les propriétés projectives des courbes et des surfaces algébriques ». (*Journ.* v. C.-B., vol. 66, p. 289-321.)

JOERRES. « Einige allgemeine Sätze über ebene Curven und über Flächen mit Anwendungen auf Curven und Flächen zweiter und dritter Ordnung ». *Journ.* v. C.-B., vol. 72, p. 327-339.)

JOHNSON. « The strophoïds ». (*American Journal of Mathematics*, III, 1881.)

JUEL. « Om curven af tredje graden ». (*Tidskrift for Mathematik*, 3e série, III ; 1873.)

KORNECK. « Eine mathematische Abhandlung über den geometrischen Ort der Mittelpunkte von Kegelschnitte von denen drei Tangenten oder drei Punkte nebst der Fläche gegeben sind ». (Programm Oels, 1868.)

KÜLP (E.) « De curva focali regulari ». (Mannheim, 1823.)

KÜPPEN (K.) « Über die Steinerschen Polygone auf einer Curve dritter Ordnung und damit zuzammenhängende Sätze aus der Geometrie der Lage ». (*Mathem. Ann.*, vol. XXIV.)

LAGRANGE. « Sur les cubiques strophoïdales ». (*Nouv. ann. de mathém.*, 3e série, XIX ; 1900.)

LA GOURNERIE. « Traité de géométrie descriptive ». (2e édition ; Paris, 1885.)

LAGUERRE. « Sur la courbe enveloppée par les axes des coniques qui passent par quatre points donnés ». (*Nouv. ann. de mathém.*, 2e série, XVIII ; 1879.)

LEHMUS. « Aufgaben aus der höheren Mathematik ». (Berlin, 1842.)

LE PAIGE (C.) « Sur les cubiques ». (Mathésis, IV ; 1886.)

LINDEMANN. « Extrait d'une seconde lettre concernant

Digitized by Google

l'application des intégrales abéliennes à la géométrie des courbes planes, adressée à M. Hermite par M. Lindemann ». (*Journ.* v. C.-B., vol. 84, p. 300-304 ; 1878.)

LIPKIN. « Über die räumlichen Strophoïden ». (Dissertation ; Iena, 1870.)

LONDON. « Die geometrischen Constructionen dritter und vierter Ordnung ausgeführt mittels der geraden Linie und einer festen Curve dritter Ordnung ». (*Zeitschr. f. Math.*, XLI ; 1896.)

LONGCHAMPS (G. DE). « Sur la rectification de la trisectrice de Mac-Laurin au moyen des intégrales elliptiques ». (Comptes rendus des séances de l'Académie des Sciences de Paris, CIV ; 1887.)

LORIA (Gino). Op. I : « Specielle algebraische und transcendente ebene Curven ». (Deutsche Ausgabe von F. Schütte. Leipzig, B. G. Teubner ; 1902.)

Op. II : « I poligoni di Steiner nelle cubiche razionale ». (Prager Berichte ; 1896.)

Op. III : « Le scienze esatte nell'antica Grecia ».

Op. IV : « La strophoïde est une sectrice et une duplicatrice ». (Mathésis, 2e série, VIII ; 1898.)

Op. V : « Identité de la strophoïde avec la focale à nœud et son application à l'optique géométrique ». (*Nouv. Ann. de Math.*, 3e série, XVI ; 1897.)

LUCAS (X.) « Question des N. A. ». (1878, p. 240, et 1895, p. 5* et 8*.)

LUCAS (Félix). Op. I : « Études analytiques sur la théorie générale des courbes planes », (Paris, Gauthier-Villars ; 1864.)

M'LAREN. « Monthly Notices Royal Astr. Soc. ». (Tome XLVII, p. 396 et suiv. ; 1887.)

MAC-LAURIN. Op. I : « De linearum geometricarum proprietatibus generalibus tractatus ». (Traduit en français par de Jonquières : *Mélanges de géométrie pure*, et la traduction du *Traité* de Mac-Laurin *sur les courbes de troisième ordre*. (Paris, 1856.)

Digitized by Google

« Traité des fluxions ». (Traduit de l'anglais, par R. P. Pezenas. Paris, 1749.)

MAGNUS. « Sammlung von Aufgaben und Lehrsätzen aus der analytischen Geometrie ». (Berlin, 1833.)

MANSION. « Sur certaines courbes carrables algébriquement ». (*Nouv. corresp. math.*, I ; 1878.)

« Longueur de la boucle de la logocyclique ou strophoïde ». (Mathésis, VI ; 1886.)

MARIE (Maximilien). « Réalisation et usages des formes imaginaires en géométrie ». (*Nouv. Ann. de Mathém.*, 3e série, X ; 1890.)

MASSAU. « Sur une cubique ». (Mathésis, VI ; 1886.)

MATTHIESEN. « Grundzüge der antiken und modernen Algebra der litteralen Gleichungen ». (Leipzig, 1878.)

MICHEL. « Démonstration élementaire d'un théorème connu ». (*Journ. de mathém. spéc.*, 4e série, IV ; 1895.)

MIDY. « Sur le folium de Descartes ». (*Nouv. Ann. de Mathém.*, III ; 1849.)

MILINOWSKI (A.) Op. I : « Zur synthetischen Behandlung der ebenen Curven dritter Ordnung ». (Schlömilchs, *Zeitschr. f. Mathem. u. Physik*, 21e année.)

Op. II : « Zur polaren Theorie der Curven und Flächen dritter Ordnung ». (*Journ.* v. C.-B., vol. 89.)

Op. III : « Bemerkung zu der Geiserchen die Curven dritter Ordnung betreffenden Abhandlung : Über zwei geometrische Probleme im 67. Bande dieses Journals ». (*Journ.* v. C.-B., vol. 77, p. 263-269 ; 1874.)

Op. IV : « Zur Geometrie der ebenen Curven dritter Ordnung ». (*Journ.* v. C.-B., vol. 78, p. 177-223 ; 1874.)

MILLER. « On a cubic ». (*Educational Times*, déc. 1862 ; March, nov. 1862.)

MIRMAN. « Sur la cissoïde de Dioclès ». (*Nouv. Ann, de Mathém.*, 3e série, IV ; 1885.)

MÖBIUS. « Über die Grundformen der Linien der dritten Ordnung ». (Abhandlungen der königlichen sächsischen Gesellschaft der Wissenchaften, vol. I ; 1849.)

MOIVRE. « Aready description and quadrature of a curve

Digitized by Google

of the third order resembling thal commonly callad the Foliate ». (*Philosophic. Trans.*, N° 345.)

MONTUCLA. « Histoire des mathématiques ».

MÜLLER (R.) « Konstruktion der Fokalkurve aus sechs gegebenen Punkten ». *Zeitschr. f. Mathem.*, XL ; 1895.)

MURDOCK. « Newtoni genesis curvarum per umbras ». (Londres, 1846.)

NEUBERG. « Sur quelques systèmes de lignes articulées ». (Liége, 1886.)

NEWMAN (F. W.) « On curves of the third degree here called « tertians ». (Britisch Association Report : Exeter, 1869.)

NEWTON. (Enumeratio linearum tertii ordinis » (Londres, 1706), réimprimé dans « I. Newtoni opuscula mathematica philosophica et philologica ». (Lausanne et Genève, 1744.)

« Arithmetica universalis ».

OLIVIER (A.) Op. I : « Über einige allgemeine Eigenschaften der geometrischen Curven ». (*Journ.* v. C.-B., vol. 70, p. 156-162 ; 1868.

Op. II : « Zur Theorie der Erzeugung geometrischer Curven ». (*Journ.* v. C.-B., vol. 71, p. 1-15 ; 1869.)

OTTEMANN. « Theorie der Cissoïde ». (Programm Saarbrücken, 1842.)

PEANO. « Applicazioni geometrische del calcolo infinitesimale ». (Torino, 1887.)

PICQUET. « Géométrie analytique ».

PEESCHKE. « Die negativen Fusspunktenkurven der Kegelschnitte dargestellt als Rollkurven ». (Dissertation Rostock, 1890.)

PLÜCKER. Op. I : « System der analytischen Geometrie auf neue Beobachtungsweisen gegründet und insbesondere eine ausführliche Theorie der Curven dritter Ordnung enthaltend ». Berlin, 1835.)

Op. II : « Analytisch-geometrische Entwickelungen ». (1827.)

Op. III : « Theorie der algebraischen Curven ». (1839.)

Op. IV : « Über Curven dritter Ordnung und analy-

Digitized by Google

tische Beweisführung ». (*Journ.* v. C.-B., t. 34; 1847.)
Op. V : « Note sur le théorème de Pascal ». *Journ.* v. C.-B., t. 34; 1847.)

PONCELET (J.-V.) Op. I : « Traité des propriétés projectives des figures ».
Op. II : « Mémoires sur les axes et les centres des moyennes harmoniques ».
Op. III : « Analyse des transversales appliquée à la recherche des propriétés projectives des lignes et des surfaces ». (*Journ.* v. C.-B., vol. 8, p. 21, 117, 213, 370; *Annales de Gergonne*, t. 8, p. 214.)

QUÉTELET. « Dissertatio de quibusdam locis geometricis ». (Dissertation inaugurale, Gand, 1819.)

RAFFY. « Sur la rectification des cubiques planes unicursales ». (*Ann. de l'École normale supérieure*, 3e série, vol. VI; 1889.)

RANPACH. « Disquisitio analytica circa cissoïdam ». (P. I. Saint-Pétersbourg et Halle, 1806.)

REICHENBACH. « Diskussion der durch die Gleichung $ax^3 + by^3 = abx + c^3(x + y)$ dargestellten krummen Linie ». (Münster, 1872.)

RETALI. « Sur une cubique circulaire ». (Mathésis, 2e série, VIII; 1898.)

ROBERTS (R. A.) « On certain properties of the plane cubic curve in relation to circular points at infinity ». (*Americ. Journ. of Mathem.*, 1901 et 1902.)

ROBERTS (Samuel.) « On the intersections of tangents drawn through two points on a curve of the third degree ». (*Quaterly Journ. of pure and app. Matt.*, vol. 3, p. 121; London, 1860.)

ROBERVAL. « Observations sur la composition des mouvements et sur les touchantes des lignes courbes ». (*Mémoires de l'Académie royale des sciences.* VI; Paris, 1730.)

ROSENSTOCK. « Über eine Gruppe ebener Curven dritter Ordnung ». Programm, Gotha, 1886.)

ROUSE BALL (W. W.) « On Newtons classification of cubic

Digitized by Google

curves ». *Proceedings of the London Mathematical Society*, vol. XXII ; 1801.)

RUMMER. « Neue Sätze über eine krumme Linie mit vorzugsweise geometrischer Ableitung ». (Heidelberg, 1868.)

SALMON (G.) « Lettre de M. G. Salmon, de Dublin, à l'éditeur du *Journal f. Math.* et v. C.-B., vol. 39.)

Op. II : « Théorème sur les courbes du troisième degré ». (*Journ.* v. C.-B., XL ; 1851.)

Op. III : « Higher plane curves ». (Dublin, 1852 ; traduction française par O. Chemin, Paris, 2e tirage, 1903 : « Traité de géométrie analytique ; courbes planes ».

Op. IV : « On curves of the third order ». (*Philosophical Transactions of the Royal Society*, vol. 148, part. 2 ; 1859.)

SANG (E.) « On the curves produced by reflexion from a polished revolving straight wire ». (*Edinburgh Transactions*, XXVIII, part. 1 ; 1877.)

SCHLÖMILCH. « Übungsbuch ». (Leipzig, 1874.)

SCHOUTE (P. H.) « Die Steinerschen Polygone ». (*Journ. f. Mathem.*, vol. X, ch. V, p. 105.)

« Bemerkung anlässlich des Aufsatzes von Herrn O. Hermes ». (*C.-Journ.*, vol., c. IX ; 1886.)

« Sur la construction des courbes unicursales par points et tangentes ». (*Archives néerlandaises des sciences physiques et naturelles*, XX ; 1887.)

SCHRÖTER (Heinrich). Op. I : « Die Theorie der ebenen Curven dritter Ordnung ». (Leipzig, 1888.)

Op. II : « Über die Curve dritter Ordnung, welche den geometrischen Ort der Brennpunkte einer Kegelschnittschaar bildet ». (*Mathem. Ann.*, V ; 1872.)

Op. III : « Über Curven dritter Ordnung » (*Mathem. Annalen*, vol. V) ; eine besondere Curve dritter Ordnung und eine einfache Erzeugungsart der allgemeinen Curve dritter Ordnung ».

Op. IV : Über Curven dritter Ordnung ». (*Mathem. Ann.*, vol. VI.)

SCHULZ VON STRASSNITZKY. « Über die Cissoïde der Curven ».

Digitized by Google

(*Baumgartners Zeitschrift für Physik und Mathematik*, VIII, 1830.)

SCHUR (F.) « Synthetischer Beweis für die Identität einer Tripelkurve ». (*Schlömilchs Zeitschrift*, vol. XXIV.)

SERRET. « Calcul différentiel et intégral ». (Paris, 1880.)

SIMON (M.) « Analytische Geometrie ». (Leipzig, Göschen, 1900.)

SLAWYK (R.) « Die Polareigenschaften der allgemeinen ebenen Curven dritter Ordnung ». (Inaugural-Dissertation, Breslau, 1872.)

STEINER (J.) « Werke ». (*Crelles-Journal*, vol. XL, c. V, Berlin, 1884.)

Op. I : « Geometrische Lehrsätze ».

Op. II : « Sätze über Curven zweiter und dritter Ordnung ». (*Journ.* v. C.-B., vol. 32 ; 1846.)

Op. III : « Geometrische Betrachtungen und Lehrsätze ». (*Journ.* v. C.-B., vol. 66, p. 237-266 ; 1866.)

Op. IV : « Allgemeine Eigenschaften der algebraischen Curven ». (*Journal f. r. u. a. Mathem.*, Crelle, vol. 47 ; 1854.)

Op. V : « Über solche algebraische Curven, welche einen Mittelpunkt haben und über darauf bezügliche Eigenschaften allgemeiner Curven, sowie über geradlinige Transversalen der letzteren ». (*Journal f. r. u. a. Mathem.*, Crelle, vol. 47, p. 7-108 ; 1854.)

Op. VI : Über algebraische Curven und Flächen (Zahl der Normalen aus einem Punkte auf eine algebraische Curve und Eigenschaften der Evalute der letzten ». (*Journ. f. r. u. a. Mathem.*, Crelle, vol. 49, p. 333-343 ; 1855.)

Op. VII : « Vermischte Sätze und Aufgaben ». (*Journ.* vol. 55 ; 1858.)

Op. VIII : « Über die Katakaustiken algebraischer Kurven ». (Dissertation Marburg, 1896.)

STINER. « Metrische Eigenschaften der Curven dritter Ordnung mit einem Doppelpunkt ». (*Monatshefte f. Mathematik*, IV ; 1893.)

Digitized by Google

STIRLING. « Lineae tertii ordinis Newtonianae, sive illustratiotractatus Newton de enumeratione linearum tertii ordinis ». (1717.)

STÖCKLY. « Eigenschaften der aus rationalen Funktionen dritten Grades entspringenden Curven ». (*Archiv*, 56, 1874.)

STONE. « Analyse des infiniment petits ».

SHNAD (L. A.) « Sur les courbes circulaires du troisième degré ». (En bohème.)

STURM (R.) « Über die ebenen Curven dritter Ordnung ». (*Journ.* v. C.-B. *f. Math, u. Ph.*, vol. 90.)

STUYRAERT. « Point remarquable dans le plan d'une cubique ». (*Nouv. Ann. de math.*, 3e série, XVIII; 1899.)

TISSERAND. « Recueil complémentaire d'exercices sur le calcul infinitésimal ».

UHLHORN. « Entdeckungen in der höheren Geometrie ». (Oldenburg, 1809.)

VALDÈS. « Sur la strophoïde ». (*Nouv. Ann. de math.*, 3e série, XIII, 1894.)

VARIGNON. « Lettre à Leibniz », du 28 mai 1702, publiée dans le *Leibzig* de Gerhardt, IV, p. 101. (Halle, 1859.)

WALLACE (John). « Opera mathematica ». (1695.)

WALLIS. « Tractatus duo ». (Oxoniae, 1659.)

WEYER (Eduard). Op. I : « Über einen Satz von Steiner ». (*Journ.* v. C.-B., vol. 71, p. 16; 1869.)

Op. II : « Über einige Sätze von Steiner und ihren Zusammenhang mit der zwei und zweigliederigen Verwandschaft der Grundgebilde ersten Grades ». (*Journ.* v. C.-B., vol. 71, p. 18-28; 1869.)

« Zusatz hierzu ». (*Journ.* v. C.-B., vol. 73, p. 87-93; 1870.)

WEYR (Em.) Op. I : « Zur Geometrie der Curven dritter Ordnung ». (*Zeitschr. f. Mathem.*, XV; 1870.)

Op. II : « Über Curven dritter Ordnung mit einem Doppelpunkt ». (*Mathem. Ann.*, III; 1871.)

Op. III : « Theorie der mehrdeutigen geometrischen Elementargebilde ». (Leipzig, 1869.)

Digitized by Google

Op. IV. « Zur Erzeugung der Curven dritter Ordnung ». (*Monatsberichte der Wiener Akad.*, Bd. 58; 1868.)

WITTING (A.) « Über eine der Hesseschen Konfiguration der ebenen Curve dritter Ordnung analoge Konfiguration im Raume ». (Inaugural-Dissertation, Dresden, 1887.)

WŒPKE. Op. I : « Propriétés générales des courbes algébriques et théorèmes sur les coniques homothétiques ». (*Journ.* v. C.-B., vol. 53; 1857.)

Op. II : « Propriétés d'un système de courbes algébriques ayant en commun un certain nombre de points ». (*Journ.* v. C.-B., vol. 54; 1857.)

ZAHRADNÍK. Op. I : « Contribution à la théorie des cubiques cuspidales ». (*Nouv. Ann. de mathém.*, 3e série, XVIII; 1899.)

Op. II : « Theorie der Cissoïde auf Grundlage eines rationalen Parameters ». (*Prager Berichte*, 1873.)

Op. III : « Beiträge zur Theorie der Cissoïde ». (*Archiv*, LVI; 1876.)

Op. IV : « Cissoïdalkurven ». (*Archiv*, LVI ; 1874.)

Digitized by Google

EXPLICATION DES PLANCHES

Planche I. — Cette planche représente une hyperbole redondante (cubique à trois asymptotes réelles) dans laquelle la droite de Poncelet coupe les trois asymptotes en dehors du triangle asymptotique. C'est une courbe à deux traits, avec ovale séparé du trait se divisant à l'infini. D'un point de la courbe on peut lui mener quatre tangentes réelles. En dehors de la courbe sont représentées : 1° les trois asymptotes en trait fin continu ; 2° la droite de Poncelet en points-tirets .—.—. ; 3° les médianes du triangle asymptotique en tirets ; 4° les hyperboles médianes (hyperboles lieu des points, milieu des intersections à distance finie de la courbe avec des parallèles à ces asymptotes) en tirets ; 5° l'ellipse centrale tangente au milieu des côtés du triangle asymptotique.

Planche II. — Hyperbole redondante, la droite de Poncelet coupant de même les trois asymptotes en dehors du triangle asymptotique. Sont représentées : la courbe en gros trait continu, les asymptotes et la droite de Poncelet. D'un point de cette courbe, on ne peut lui mener que deux tangentes réelles. Elle est en un seul trait se divisant à l'infini.

Planche III. — Hyperbole redondante, la droite de Poncelet coupant deux des asymptotes dans le triangle asymptotique. En un seul trait se divisant à l'infini, on ne peut lui mener d'un de ses points que deux tangentes réelles.

Digitized by Google

Planche IV. — Hyperbole redondante, la droite de Poncelet coupant le triangle asymptotique. En deux traits se divisant chacun à l'infini, on peut d'un point quelconque de la courbe lui mener quatre tangentes.

En sus des asymptotes et de la droite de Poncelet, sont représentées trois tangentes issues d'un point d'inflexion et de la droite de Mac-Laurin passant par les trois points de contact de ces trois tangentes.

Planche V. — Hyperbole défective (une seule asymptote réelle).

La courbe est en un seul trait allant à l'infini. En sus de l'asymptote réelle et de la droite de Poncelet est représentée une ellipse ayant mêmes asymptotes imaginaires que la courbe. D'un point de la courbe on ne peut lui mener que deux tangentes réelles.

Toutes les planches ci-dessus représentent des cubiques non singulières, et ont été tracées par des procédés purement géométriques, sans intervention du calcul algébrique.

Digitized by Google

Planche I.

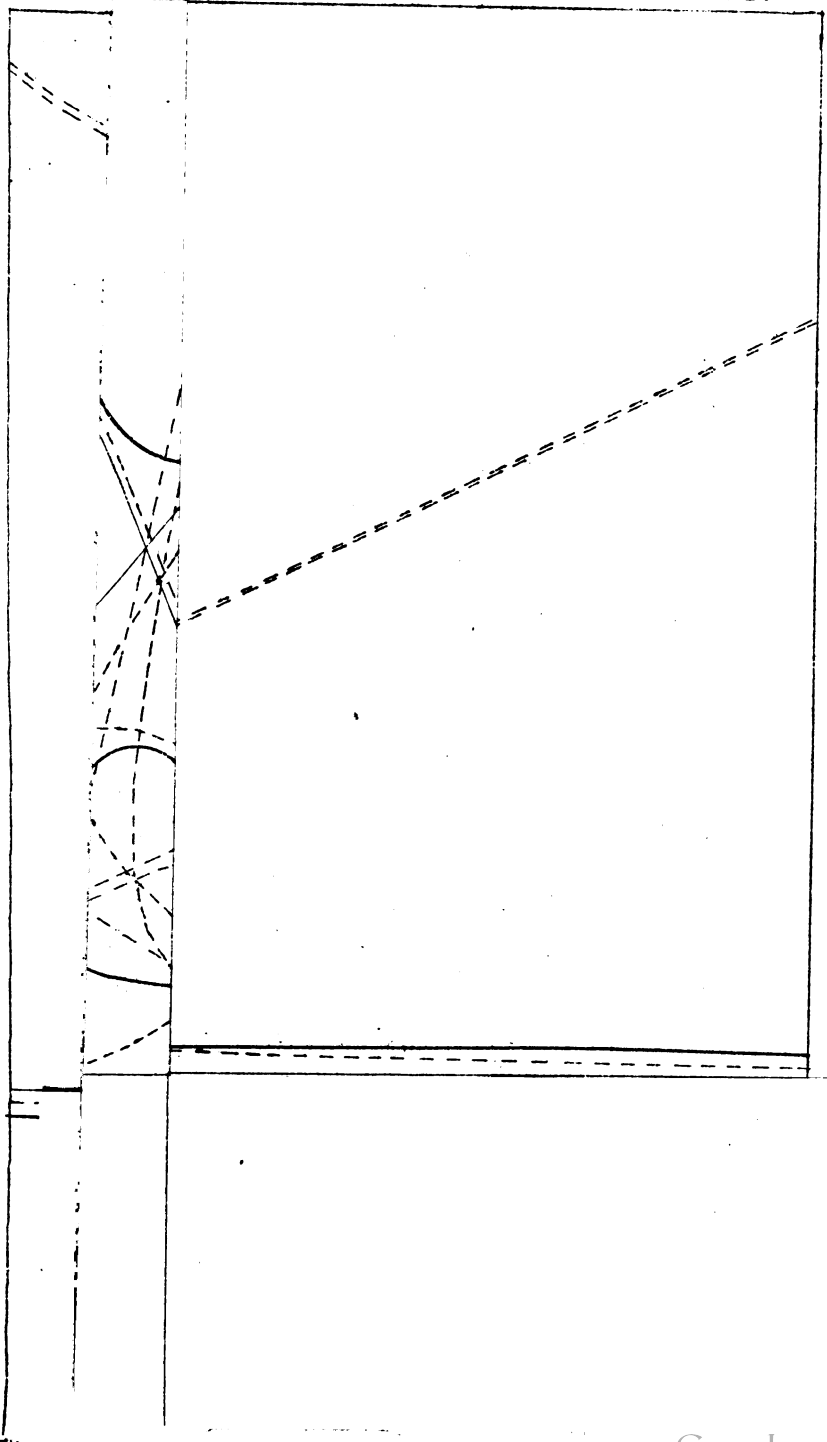

Digitized by Google

Digitized by Google

Planche IV.

Planche III.

Planche II.

Digitized by Google

Digitized by Google

Planche III.

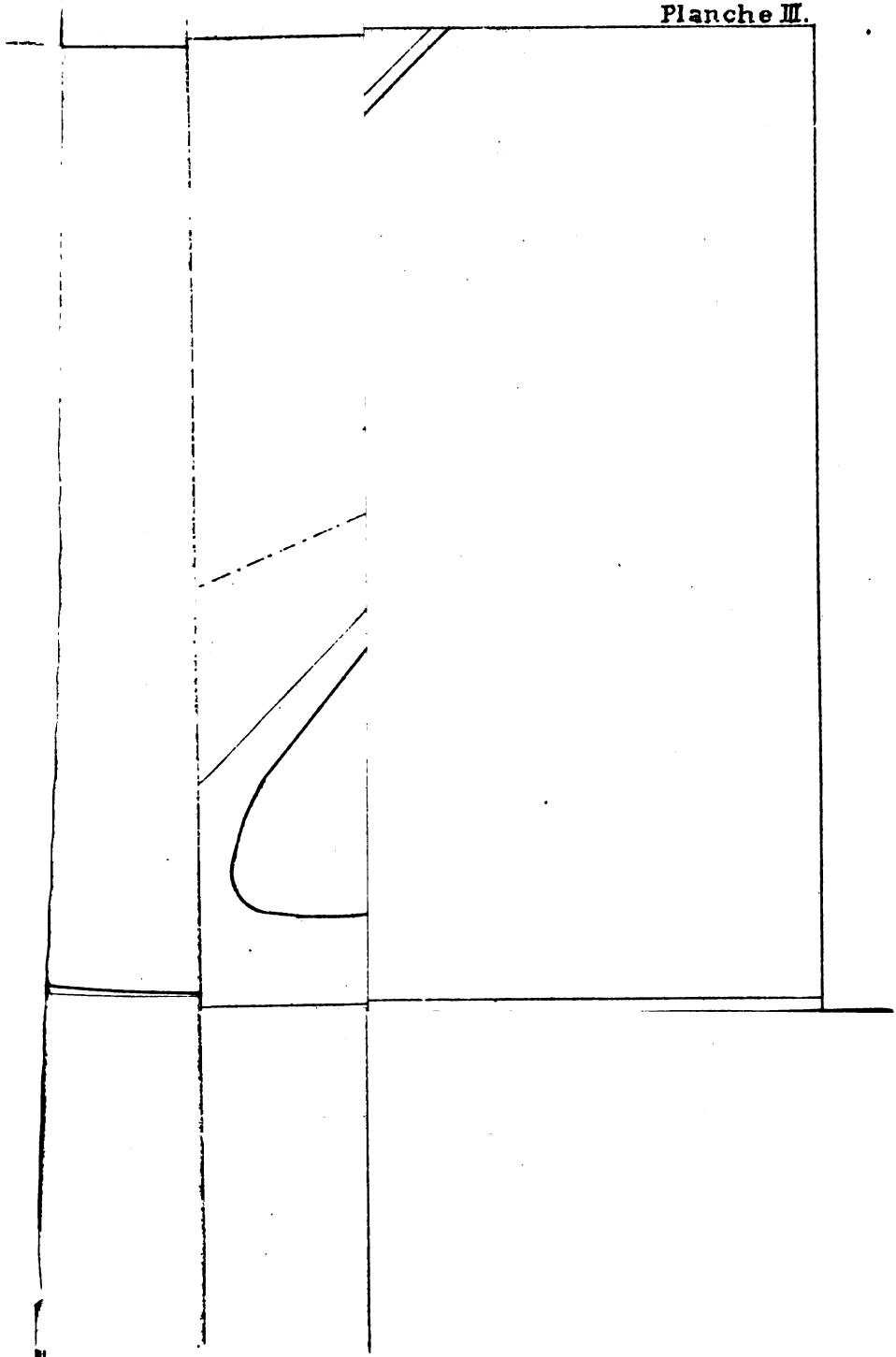

Digitized by Google

Digitized by Google

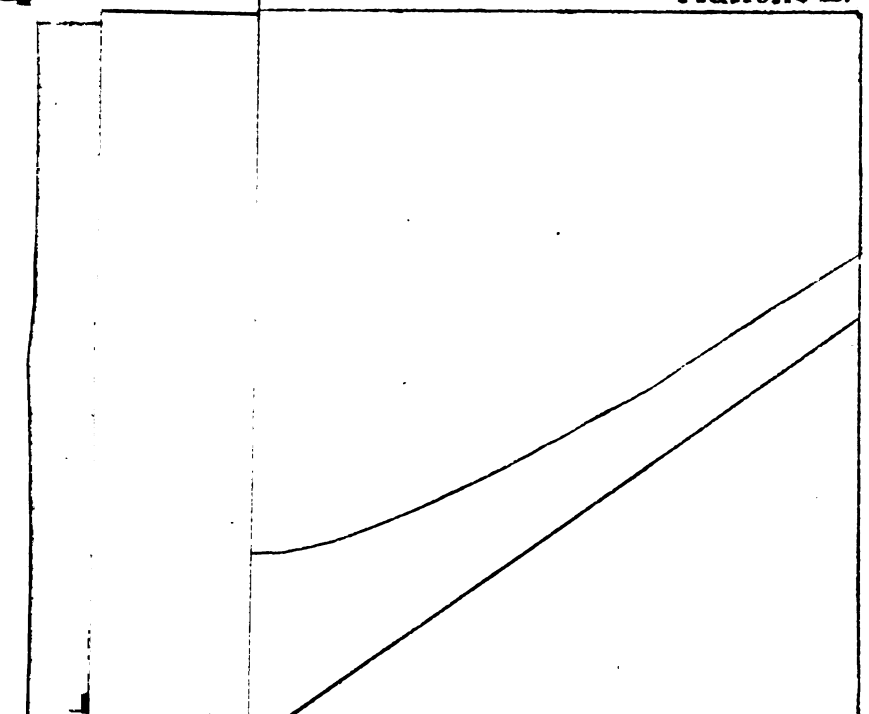

Digitized by Google

Digitized by Google

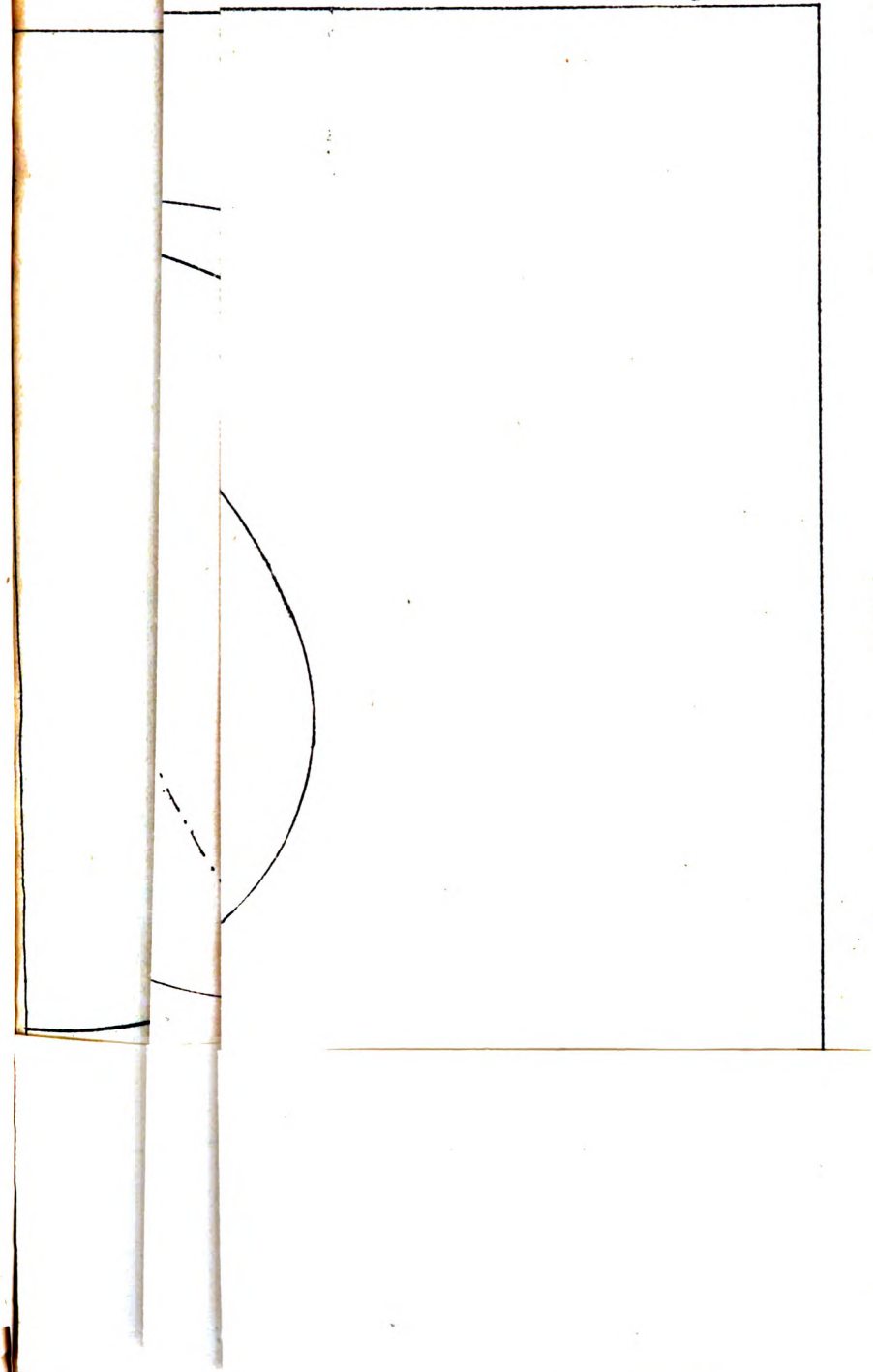

Digitized by Google

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LE MANUSCRIT DE M. VIANSSON-PONTÉ

SUR

FILLIÈRES

Par M. l'abbé WEYLAND.

FILLIÈRES

Sous ce titre, M. Viansson-Ponté, membre des Académies de Metz et de Nancy, offre à ses collègues de l'Académie messine une notice historique sur Fillières.

Après avoir décrit d'abord le pays des Woepvres, M. Viansson nous dit que les premiers habitants de cette contrée furent des tribus nomades, les Celtes, les Teutons, les Belges, les Gaulois, les Germains. Ces tribus envahissent le pays et, peu à peu, s'organisent, dressent des camps retranchés pour se mettre à l'abri des ennemis et des animaux sauvages. Ils vivent de la culture, de la chasse et de la pèche, se vêtent de peaux de bêtes, fabriquent des poteries grossières, élèvent des fourneaux sur les gisements de minerai et façonnent leurs armes.

L'an 57 avant Jésus-Christ, César pénètre dans les Gaules et défend les peuples d'Occident contre les hordes venant de l'Est : Suèves, Triboques,

Digitized by Google

Allemands. Trèves devient la capitale des Gaules. Le christianisme se répand.

Attila arrive en nos contrées avec ses Huns, et promène partout le fer, le feu et la mort. Par suite de diverses perturbations, la division géographique de la contrée change ; le « pagus Wrapensis » (les Woepvres) comprend, à l'origine, l'immense étendue de territoire borné par les Vosges, les Ardennes, la Meuse et la Moselle. Plus tard, cette dénomination ne s'applique plus qu'à la région comprise entre la vallée du Rupt de Mad et celle de la Chiers.

Au nord des Woepvres, le plateau, coupé longitudinalement par la vallée de la Crusne, se relève vers les Ardennes, et forme une nouvelle plaine limitée par la Crusne, la Chiers et l'Alzette. Ce pays est désigné tantôt par le nom de « Pagus Waprensis », tantôt par celui « Pagus Virodunensis », plus souvent par celui de « Pagus Matensis ». Il comprend Bazailles, Boismont, Ville-au-Montois, Baslieux, Fillières, Beuvillers, Aumetz et Xivry. Après l'invasion des Huns, ce pays se repeuple, les évêques façonnent la société, introduisent des lois, règlent la discipline et les mœurs, élèvent des monastères, des écoles, des églises. De leurs écoles sortent des saints qui travaillent, à leur tour, à la culture et à la civilisation, édifient aussi des abbayes dans lesquelles de jeunes guerriers viennent déposer sur l'autel leur épée et leur baudrier. C'est parmi ces jeunes preux que nous trouvons le personnage qui, le premier, nous fait connaître Fillières. Il porte le nom d'Adalgésile. Il est proche parent de Dagobert, possède d'immenses territoires dans les Ardennes, les Woepvres,

Digitized by Google

à Trèves, à Liége, à Maëstricht. Il est élève de saint Wendlin, fonde, au confluent de la Chiers et de la Crusne, un monastère qu'il dédie à sainte Agathe. Sous la surveillance de l'archevêque de Trèves, un doyen et six chanoines composent cette collégiale. A sa mort (30 décembre 634), Adalgésile, qui a quitté la cour et pris, au monastère, le nom de Grimon, dispose de ses biens en faveur d'œuvres religieuses.

A l'Église de Verdun il attribue son domaine de Tolay avec l'abbaye richement dotée et d'autres biens encore.

A la collégiale de Sainte-Agathe de Longuyon il laisse son domaine de Wœrs et plusieurs autres propriétés.

A l'hospice de Mercy, quatre moulins sur la Crusne. A d'autres œuvres pies, il abandonne ses diverses possessions.

Enfin, il laisse son moulin et ses bergeries d'Aumetz à son intendant *Fidinus,* qui devait être d'origine romaine.

Tel est, dit M. Viansson, le premier acte qui nous révèle l'existence de *Fillières,* qui, d'après lui, tirerait son nom de *Fidini-villa.*

La charte mérovingienne, à laquelle l'auteur nous renvoie, parle de Fidinus et de l'emplacement qu'il occupa, et M. Viansson en infère que ce ne peut être que Fillières, dont l'étymologie viendrait de *Fidini-villa.* Il cite à l'appui le *Testament d'Adalgésile* et le *Cartulaire du Moyen-Rhin,* I, 6 (634-636).

Une pareille étymologie ne me paraît pas justifiée.

M. Viansson cite ensuite les noms et l'ortho-

Digitized by Google

graphe des noms de Fillières à diverses époques et parle des discussions qui s'élevèrent entre les prétendants aux biens de Fillières. Pascal III, en 1109, mit fin à ces longues discussions, en ratifiant les délimitations arrêtées en 671 par Numérien, archevêque de Trèves. Fillières fit partie du doyenné de Bazailles.

En recevant le legs d'Adalgésile, l'Église d'Aumetz devait pourvoir Fillières d'une église et d'un curé. Cette obligation dépassant ses ressources, l'Église d'Aumetz demanda d'en être déchargée.

Ce fut l'abbaye de Saint-Airy, de Verdun, qui pourvut Fillières d'une église et d'un curé, et reçut le droit de nomination et de collation à cette cure (1037).

A cette époque, Fillières fut assujettie à la dîme. M. Viansson indique en quoi elle consistait et comment elle était répartie. Le chapitre de la cathédrale de Metz y avait une part.

Vers 1266, Fillières commence à faire partie des *Terres communes* dépendant de l'Empire, et passe à moitié sous la suzeraineté de Bar et Luxembourg, formant la seigneurie de Marville, avec Thonne-les-Prés, Charancy, Allondrelle et d'autres villages. Ce pays, de formation nouvelle, fut mis sous la loi de Beaumont, après avoir refusé d'accepter la coutume de Verdun. L'administration de la commune fut confiée à un maire et à deux échevins nommés par les habitants.

On n'a, à Fillières, dit l'auteur, le souvenir d'aucun manoir féodal, aucune famille n'eut le droit d'en emprunter le nom... » Cependant, ce nom a été porté par plusieurs personnages. Il y eut, en 1281, un Renaud de Fillières, plus tard,

Digitized by Google

un Jean de Fillières. En 1441, on trouve Michel de Fillières et son fils Vaultrin de Fillières. Ces personnages étaient tout simplement nés en cette localité. Un armorial cite toutefois, au XVIe siècle, un Didier de Fillières qui portait dans ses armes « de gueules à l'étoile d'or en pointe, au chef d'azur chargé d'un filet dentelé et tortillé d'argent en fasce ». (*Austrasie*, 1863, p. 203.)

Il s'agit, sans doute ici, d'une usurpation très fréquente dans le Barrois, où la vanité et la tolérance des lois ont permis à beaucoup de familles de se donner le titre de seigneurs fonciers, dès qu'elles possédaient un lopin de terre sur le territoire du village dont elles prenaient le nom.

La seigneurie de Fillières a été possédée par les seuls moines de Saint-Airy pendant huit cents ans ; ils avaient, sur la paroisse, une ferme et des bâtiments pour loger leurs récoltes. Leur nom a été béni dans la contrée ; deux cantons du ban de Fillières portent encore les noms de *Nonnerie* et *Maladrerie ;* un chemin porte le nom de *Chemin des Nonnes.*

M. Viansson cite une légende se rapportant au premier établissement religieux.

Fillières dut avoir un marché : une rue du village porte le nom de *A la barre du Marché ;* il y eut aussi des foires qui furent supprimées, en décembre 1684, par Louis XV (Lettres patentes).

Le comte de Bar acquit des biens à Fillières.

L'église fut transformée, vers 1302, en une véritable forteresse, avec pont-levis, créneaux, meurtrières et le reste.

M. Viansson nous décrit l'église ancienne par

Digitized by Google

le détail, avec sa tour à trois étages, son orientation et son style.

Au pied de l'église était le village, auquel on pouvait se rendre par « la sente de Brenn » : c'était, jusqu'au XVIIIe siècle, sa seule voie donnant accès à Fillières.

Dans la partie basse du village se trouvait un étang, bordé de saules, et en communication avec les étangs de la Malroy et de Saint-Airy.

L'auteur rappelle les forêts qui entouraient le village, et les arbres fruitiers dont les fruits servaient à l'alimentation et à fabriquer la boisson des habitants.

A la minorité du comte de Bar, Édouard II, il y eut des compétitions entre les sires de Pierrepont et de Pierrefort ; ce fut une ère désastreuse pour le Barrois. Les débuts en furent marqués par une peste, qui éclata en 1348.

M. Viansson raconte les désastres qui survinrent lors de cette guerre, et nous parle des divers personnages qui y prirent part et des différentes conventions conclues à la suite de la guerre. Il nous dit encore comment les habitants de Fillières parvinrent à passer inaperçus au milieu de ces luttes, quels furent leurs moyens d'existence et comment ils se livraient au commerce malgré l'absence de communications.

Les habitants s'occupaient surtout de culture et payaient en nature leurs serviteurs et leurs servantes.

En 1605, Fillières est réunie à la prévôté d'Arrancy, perd une bonne part de son autonomie et voit ses impôts augmenter.

En 1624, commence le règne de Charles IV, qui

Digitized by Google

dure cinquante ans et peut se résumer en trois mots : Peste, guerre, famine continuelles. Fillières souffre beaucoup de ces trois fléaux.

M. Viansson nous donne des détails sur cette triste époque. Jusqu'en 1650, la population vit dans des transes inouïes, elle se cache dans les bois ou se réfugie dans l'enceinte de l'église fortifiée ; la misère est immense, les champs incultes, les victimes de la maladie et de la guerre sont nombreuses.

La réorganisation de la paroisse fut l'œuvre du curé, envoyé en 1651, et nommé Nicolas Oblet. Il était né à Martinfontaine, avait été désigné par les religieux de Saint-Airy et nommé par l'évêque de Trèves.

M. Viansson, à la page 19 de son manuscrit, dit que l'abbaye de Saint-Airy avait le droit de nomination et de collation à la cure de Fillières, et, à la page 56, il écrit : Nicolas Oblet « avait été désigné par les religieux de Saint-Airy et nommé par l'archevêque de Trêves ». Un changement dans le droit de nomination et de collation était-il survenu lors de la réorganisation de la paroisse? C'est ce que l'auteur oublie de dire.

M. Viansson nous dépeint, en termes élogieux, l'activité de Nicolas Oblet comme curé de Fillières. Oblet était mort en 1676, mais avait été remplacé par Nicolas Alexandre, en novembre 1675.

L'auteur nous parle ensuite successivement des curés de Fillières, de leurs œuvres dans cette paroisse, des revenus de la fabrique, des confréries, des fondations, des écoles, des instituteurs, au nombre de dix seulement en deux siècles, de l'état et de la valeur de l'instruction à Fillières, tant au point de vue religieux qu'au point de vue scolaire.

Digitized by Google

En 1751, Fillières cesse d'appartenir à la prévôté de Mercy, et est rattachée à celle de Villers-la-Montagne.

Depuis 1804, Fillières fait partie du canton de Longwy.

Les registres de l'état civil et religieux, dont l'auteur ne fait pas mention dans les références qu'il cite, sont, dit-il, fort mal tenus et incomplets. Cependant, dès 1753, les actes sont soumis à la vérification et au visa des officiers du bailliage.

M. Viansson relève les noms de quelques personnages illustres de Fillières. Il passe ensuite en revue les diverses industries de Fillières : le métier de tisserand y est en honneur, on y trouve des cloutiers, des cordonniers, des charpentiers, des maréchaux-ferrants, des charcutiers.

La fin des moissons, de la fenaison, les réunions des corporations et confréries étaient fêtées par des banquets.

A la fin du XIXe siècle, toute industrie était éteinte, tuée par les manufactures et les grands magasins.

« L'histoire de la période révolutionnaire à Fillières, dit M. Viansson, est forcément incomplète, les archives n'existant pas ou ayant disparu. » Il donne cependant quelques détails sur cette triste époque, et nous dit que la misère fut excessive de l'année 1789 à 1790, et que les habitants furent forcés de vivre de pain d'avoine. Le 24 juin 1790, création de la garde nationale. Le 14 juillet 1790, grand'messe, sermon patriotique, revue de la garde nationale et bénédiction d'un drapeau.

Le curé Petit, qui, depuis 1764, administre la paroisse, reste à son poste pendant la Révolution;

Digitized by Google

il est élu, le 14 novembre 1790, premier notable de la commune.

Un prêtre jureur est cependant envoyé par le Directoire du département ; c'est un nommé Jean-Joseph Lhote, né en 1762, à Fillières. Ce prêtre, fils d'un couvreur en paille, est installé constitutionnellement et prend possession le 15 mai 1791. L'auteur ne nous dit pas s'il prêta le serment avec restriction ou sans restriction ; il est probable qu'il prêta le serment pur et simple. Le peuple l'ayant mal accueilli, il dut abandonner Fillières. Plus tard, il reconnut son erreur, fut réintégré dans ses fonctions en 1802 et nommé, la même année, curé d'Allondrelle, où il mourut en 1845.

Le curé Petit avait dû quitter son presbytère, mais il trouva un logement assez vaste, où il recueillit plusieurs prêtres.

Les biens de l'église de Fillières furent mis en vente et devinrent la propriété d'un nommé D..., dont M. Viansson ne donne que l'initiale du nom de famille.

Le curé Petit rédige les actes de l'état civil jusqu'en 1793 ; à partir de cette époque, les registres sont rédigés par les soins de la municipalité.

Un inventaire des archives, dressé en 1836, signale la disparition d'une partie des registres de la mairie, notamment celle des actes de mariage de la période révolutionnaire.

M. Viansson ignore peut-être que ce fait n'est pas unique et particulier à Fillières : dans la plupart des communes, aucun acte des mariages célébrés pendant la période révolutionnaire n'existe, parce qu'on n'en a pas rédigé ; là où il y en a,

Digitized by Google

ce sont, pour la plupart, des copies ou des actes faits après la Révolution.

M. Viansson nous parle ensuite de l'armée des alliés et des désastres qui signalèrent son envahissement. A Fillières, on se défend vaillamment. Des enfants de Fillières se signalèrent aussi pendant les guerres de la République. L'auteur cite les noms de quelques-uns d'entre eux.

Pour réparer les maux de la guerre et de l'invasion à Fillières, Mathieu Clesse, maire de 1812 à 1836, entreprend tout un vaste plan destiné à pourvoir aux nécessités locales : démolition et reconstruction de l'église, construction d'une mairie, d'écoles de garçons et de filles, et le reste.

Malheureusement, ces constructions, particulièrement l'église, ne sont pas irréprochables au point de vue artistique et architectural.

M. Viansson donne les noms de ceux qui dirigèrent les travaux. Il parle du curé d'alors et de ses talents comme prêtre et comme particulier, des soins qu'il donnait aux écoles et aux malades, et des élèves qu'il forma : Vacant, archiprêtre de Briey, Mouzon, Laine, Dufour, Schneider, Noirjean et autres.

Il fonda la Conférence de Saint-Vincent de Paul dans sa paroisse, un Bureau de Bienfaisance (1845) et restaura la Confrérie du Rosaire.

A l'époque de la Révolution, une religieuse augustine de Metz, Catherine Guissard, originaire de Fillières, vint se réfugier chez ses parents et ouvrit une école, où, pendant trente-trois ans, elle reçut les jeunes filles du village. Depuis 1797, cette école subsista sans bruit, sans subvention, sans paiement d'écolage.

Digitized by Google

Quand cette religieuse mourut, le 14 janvier 1830, elle légua sa maison et ses biens à la communauté de Peltre, à charge par celle-ci d'établir à Fillières une école de filles et une salle d'asile.

Les religieuses de la Providence de Peltre transfèrent à Fillières leur établissement principal de la région qui, jusqu'alors, était à Fontoy, et établissent un pensionnat de jeunes filles. Les plans furent dressés par Gautiez, architecte, qui fut le principal architecte des monuments religieux du diocèse de Metz, sous l'épiscopat de Mgr Dupont des Loges. L'entrepreneur fut M. Jacquemin, de Metz, dont le nom est si avantageusement connu. L'aménagement de ce pensionnat est extrêmement pratique. Une autre fondation fut effectuée en 1849.

Évrard Laine, charron, syndic de la communauté de Fillières, de 1768 à 1792, avait eu douze enfants. Dans sa descendance, en un siècle, on peut compter onze prêtres et sept religieuses. L'aîné des fils, Évrard Laine, né à Fillières en 1760, fut élevé au Collège des Récollets, à Virton. Ordonné prêtre en 1791, il était aumônier d'un pensionnat de Paris, quand il fut forcé de s'enfuir. Il se réfugia à quelques lieues de la capitale, au diocèse de Versailles, dans le petit bourg d'Arpajon, et occupa cet humble poste pendant cinquante ans.

Plusieurs personnes lui confièrent des sommes considérables pour fonder, au séminaire de Metz, des bourses, au nombre d'une vingtaine, en faveur d'enfants issus de sa famille ou de la paroisse de Fillières, ou d'enfants désignés par le supérieur du Grand-Séminaire de Metz. Dans les deux premiers cas, le curé de Fillières conservait le droit de présentation.

Digitized by Google

A la suite des événements de 1870, les diocèses de Metz et de Nancy se partagèrent les bourses provenant de la fondation de l'abbé Laine.

L'abbé Chaplier, qui succéda à l'abbé Michel, fut curé de 1872 à 1901, et ajouta onze noms à la liste des enfants de Fillières, promus au sacerdoce.

En 1854, le choléra fit, à Fillières, une quinzaine de victimes. L'abbé Michel les soigna, et, en récompense, ses paroissiens lui offrirent un dais de 1500 francs pour son église.

En 1866, nouveau choléra, plus meurtrier; on ne compta pas moins de cinquante-deux décès.

Pendant la deuxième moitié du XIXe siècle, les conditions d'existence de Fillières changent : un chemin de fer s'établit dans le pays, en 1862, avec station à Joppécourt.

La nouvelle frontière rompt les liens qui rattachent la région à Metz.

Fillières ne prend aucune part au grand mouvement métallurgique qui, au nord, à l'est et au sud de l'arrondissement de Briey, bouleverse la région. Sa population diminue. En 1850, on compte 811 habitants : en 1900, il n'y en a plus que 625.

Telle est, en résumé, l'histoire de Fillières, d'après M. Viansson-Ponté.

Le manuscrit de M. Viansson ne manque certes pas d'intérêt pour tous les historiens lorrains et barrois, mais surtout pour les habitants de Fillières.

L'auteur mérite des félicitations pour son travail, et nous lui en décernons volontiers.

Digitized by Google

LA

LÉGENDE DU CHATEL SAINT-BLAISE

SES ANALOGUES ET SON INTERPRÉTATION MYTHOLOGIQUE

PAR

M. HENRI LEROND, membre correspondant.

MESSIEURS,

M. le Dr Huhn fut le premier qui, après les événements de 1870, écrivit en langue allemande une histoire de notre Lorraine (1). Je ne vous la recommande pas, messieurs, parce que réellement elle fourmille d'erreurs. Le même auteur publia, en 1875, une topographie (2) de notre pays. Mais cet ouvrage ne mérite pas, lui non plus, d'être consulté. Relevons, aujourd'hui, une erreur seulement, parmi les centaines qui se sont glissées dans ce travail. L'auteur dit entre autres, à la page 88, en parlant des traditions et fêtes en Lorraine, que le pays est bien pauvre en légendes et qu'il n'en reste presque aucune trace, — probablement parce qu'il ne les connaissait pas.

N'étant pas Lorrain, il n'avait vu la Lorraine qu'à travers le prisme de son imagination, et cela

(1) *Geschichte Lothringens* von Dr. Th. Huhn. Berlin, 1877.

(2) *Deutsch-Lothringen. Landes-, Volks- und Ortskunde* von Dr. Th. Huhn. Stuttgart, 1875.

Digitized by Google

à cent kilomètres de distance. Il n'était pas en contact direct avec nos bons paysans lorrains et n'a point étudié la littérature du pays, entre autres les belles publications de l'*Austrasie,* les *Mémoires de la Société d'archéologie*, etc.

C'est ainsi que des auteurs inconscients écrivent parfois sur un pays, sans se soucier de la véracité de leurs écrits. Ils discréditent la contrée en essayant de l'entourer d'une ombre, d'un brouillard impénétrable, tandis qu'au-dessus plane un soleil clair et radieux.

Chaque pays a ses légendes, ses contes et ses traditions. Le sol lorrain n'en est pas plus dépourvu que toute autre contrée ; si ses traditions sont peu connues, c'est qu'il manque de personnes dévouées et zélées, propres à les recueillir, à les tirer de l'oubli et à les transmettre ainsi à la génération future.

Différents auteurs se sont occupés des traditions lorraines ; mais, malheureusement, ces pionniers de la première heure se sont arrêtés à mi-chemin. Qui de vous, messieurs, ne connaît les légendes recueillies par d'Huart, Abel, Boulanger, Simon, toutes éparpillées dans nos grandes collections, soit de l'Académie, soit de l'*Austrasie,* ou bien encore de la *Société d'archéologie de la Moselle*? Il n'existe aucun ouvrage d'ensemble. Les *Contes populaires de la Lorraine,* par Emmanuel Cosquin (1), collection qui, en effet, porte le titre de la Lorraine, ont été recueillis à Montiers-sur-Saulx, en Barrois, non loin de la Champagne, et ne concernent nullement notre Lorraine à nous.

(1) *Contes populaires de Lorraine,* par Emmanuel Cosquin. 2 volumes. Paris, 1887.

Digitized by Google

Il en est de même du maigre recueil de M. Richard (1), qui n'embrasse que la Lorraine vosgienne, particulièrement les régions d'Épinal, Remiremont, Toul et Lunéville.

Victor Vaillant s'est aussi occupé de la légende en Lorraine ; cela ressort visiblement de son récit sur le *Château d'Ancerville* (2), qui n'est, au fond, qu'un conte lorrain greffé sur des faits historiques empruntés à l'histoire de Lorraine.

Dans les *Sorcelleries lorraines* (3), le même auteur mentionne un conte lorrain, sans indication de localité, mais qui, fort probablement, d'après mes recherches, doit se rattacher au château de Marimont.

Vers la fin du dernier siècle, une feuille hebdomadaire, *Le Passe-Temps d'Alsace-Lorraine,* s'est occupée de la légende en Lorraine (4).

Récemment parut à Paris un petit volume intitulé : *Récits et légendes d'Alsace-Lorraine en Pays messin* (5). Que vous dirai-je de cet opuscule? Rien d'inédit. On vous répète ce que d'autres auteurs vous ont déjà raconté. Espérons que les volumes suivants satisferont largement notre curiosité toujours en éveil quand il s'agit de légendes concernant notre pays.

Depuis la fameuse assertion du Dr Huhn, un

---

(1) *Contes populaires, traditions, etc. de la Lorraine,* par M. Richard. Épinal, 1836.

(2) *Le château d'Ancerville,* par Victor Vaillant. Metz, 1876.

(3) *Les Sorcelleries lorraines,* par A. Pommerel (Vaillant), p. 19. Metz, 1853.

(4) *Le Passe-Temps d'Alsace-Lorraine.* Années 1890 et suivantes. Sainte-Marie-aux-Mines.

(5) *Récits et légendes d'Alsace-Lorraine en Pays messin,* par Paul et Geneviève Laury. Paris et Nancy, 1903.

Digitized by Google

enfant de Berlin, Oscar Schwebel, s'est efforcé, par la publication d'un ouvrage (1) assez important sur les contes des temps les plus reculés de la Lorraine, de renverser l'opinion erronée de son prédécesseur. Puisant dans l'ouvrage volumineux de l'*Histoire de Lorraine,* par Dom Calmet, il prouve au Dr Huhn la fausseté de ses affirmations, et nous intéresse par des récits uniquement légendaires et purement lorrains.

Immédiatement après la publication du bel ouvrage de Schwebel, un autre auteur allemand, F. Peters, nous offrit deux riches bouquets de contes et de fables inédits, recueillis avec soin dans nos campagnes (2).

Mentionnons encore, pour ne point être partial, les cueillettes de Stœber, du comte de Puymaigre, de Henri Garnier, de Jules Frœhlich, de Mme de Witt, de Raymond Dupriez et autres, qui, tous, ont largement contribué à la recherche des contes et légendes de notre pays.

Pour mon compte personnel, voilà plus de vingt ans que je m'occupe des légendes et contes en Lorraine, et je puis, à mon tour, affirmer que Huhn est dans le faux. J'ai glané, par-ci par-là, maintes choses sur notre bonne Lorraine, choses vraiment curieuses, publiées en partie déjà dans mon ouvrage : *Lothringische Sammelmappe* (3) ou *Recueils lorrains.* Je voudrais vous montrer au-

---

(1) *Sagen und Bilder aus Lothringens Vorzeit* von Oskar Schwebel. Forbach, 1886.

(2) *Aus Lothringen, Sagen und Märchen* von F. Peters. Leipzig, 1887. — *Märchen aus Lothringen, dem Volke nacherzählt* von F. Peters. Strasbourg, 1888.

(3) *Lothringische Sammelmappe* von H. Lerond. Metz, 1901.

Digitized by Google

jourd'hui la manière dont je me propose d'étudier nos légendes.

J'ai choisi, dans mes cartons, celle qui se rattache au châtel Saint-Blaise, hauteur bordant la rive droite de la Moselle, et s'élevant entre les localités de Jouy-aux-Arches et d'Augny. De nos jours, l'autorité militaire y a érigé le fameux fort Comte Hœseler, qui domine toute la plaine. Nous savons que, sur ce monticule, s'élevait, dans les temps reculés de notre histoire, un manoir fortifié. Victor Simon (1) nous en rapporte la légende en ces termes :

Le bon roi Sigisbert, modèle de sagesse et de bravoure, venait d'épouser la belle princesse Brunechilde. Tous les seigneurs de son royaume furent invités à prendre part aux fêtes qui se donnèrent durant quarante jours en sa ville royale de Metz. Il y vint des nobles gaulois, polis et insinuants ; des nobles francs, brusques et orgueilleux ; des nobles germains, habillés de fourrures, et aussi rudes de manières que d'aspect. Les festins furent splendides ; les tables étaient couvertes de plats d'or et d'argent, fruit de la conquête ; le vin et la bière, puisés dans des tonneaux défoncés, coulaient sans interruption dans des coupes de jaspe ou dans des cornes de buffle, à rebords d'argent. Aux plaisirs de la table succédèrent les plaisirs de la chasse dans les vastes forêts qui environnaient alors la capitale de l'Austrasie. A l'une de ces royales chasses, le cheval de Sigisbert fut emporté par un pouvoir surnaturel, entraîné loin de ses

(1) *Austrasie, Revue du Nord-Est de la France*, volume V, p. 330. Metz, 1839.

Digitized by Google

leudes (compagnons) à la poursuite d'un cerf gigantesque qui, après mille détours, s'évanouit comme une grande ombre à travers d'épais buissons ; un homme hideux en sortit, s'inclina devant le roi des Francs, le supplia d'être sans alarmes; « car j'ai mandat, ajouta-t-il, de vous faire connaître des choses surprenantes, si vous avez le courage de m'accompagner au château que vous apercevez sur cette haute montagne ». — « La peur m'est inconnue, répliqua Sigisbert ; je ne pourrai l'éprouver que par la chute du ciel. »

Arrivés à la poterne, des varlets silencieux s'emparèrent du cheval du prince ; d'autres l'introduisirent dans une vaste salle, où il vit un auguste personnage et ses soldurii assis en silence à un somptueux festin. Après en avoir longtemps admiré la superbe ordonnance, les magnifiques vases d'or et d'argent, la profusion de viandes et de venaison placées devant les convives, il prit congé de la morne assemblée, sans qu'elle eût paru remarquer sa présence. Son guide mystérieux le reconduisit jusqu'au bas de la montagne, et lui apprit que l'auguste personnage qu'il venait de quitter était son illustre aïeul, le grand Clovis, premier roi chrétien, il est vrai, mais oppresseur de ses sujets dans les dernières années de sa vie. « Ceux que vous avez remarqués autour de lui, ajouta-t-il, sont les complices de ses exactions, condamnés, comme lui, à les expier par de longues et cruelles pénitences : aujourd'hui, c'est celle du silence ; dans un moment, ce sera celle du feu. O roi ! que le souvenir de ce jour se grave à jamais dans votre mémoire et vous garde des erreurs de votre noble ancêtre ; songez que tous les hom-

Digitized by Google

mes sont égaux devant Dieu et jugés selon leurs œuvres. » A ces mots, le fantôme disparut, le château fut foudroyé et les échos répétèrent de longs et sourds gémissements.

De retour à Metz, le roi manda un pieux solitaire, du nom de Blaise, et, sur son conseil, fit élever un monastère sur la montagne de l'apparition ; il en confia la direction au saint cénobite, et lui concéda les côteaux environnants. Blaise venait d'atteindre sa centième année, et achevait le saint sacrifice de la messe, lorsqu'une musique céleste se fit entendre ; la voûte de l'église s'ouvrit, et les assistants virent Clovis, entouré de ses fidèles, monter vers le ciel, tout rayonnant de gloire. Ce fut aussi le dernier jour de saint Blaise ; sa mission sur terre était accomplie.

C'est ainsi que Victor Simon nous relatait cette tradition, il y a quelque soixante ans, et c'est ainsi que je l'ai encore trouvée toute vivace parmi la jeunesse de Jouy-aux-Arches, il y a de cela plus de vingt ans. Vainement j'ai fureté dans les grandes collections de France, dans la *Revue des traditions populaires* (1), les *Littératures populaires* (2), la *Romania* (3), la *Revue celtique* (4), je n'y ai point trouvé de traces de légendes analogues à notre conte lorrain, rien, absolument rien ! En désespoir de cause, j'allais abandonner mes recherches dans la littérature française, mais

(1) *Revue des traditions populaires.* Paris, 1886-1901.

(2) *Les Littératures populaires*, tome 1 à 40. Paris.

(3) *Romania. Recueil trimestriel consacré à l'étude des langues et des littératures romanes.* Tome 1 à 20. Paris.

(4) *Revue celtique.* Tome 1 à 15. Paris.

Digitized by Google

voilà que, par hasard, le *Musée des Familles* (1) me tomba entre les mains. Je parcourus avec curiosité l'immense quantité de volumes de cette publication. Ma patience fut couronnée d'un plein succès. Dans le volume 34 (2) Ernest Capendu nous raconte une légende analogue, se rattachant à un vieux château, l'« Altschloss », situé à proximité de la ville de Baden. C'est avec une joie inexprimable que je trouvai ce récit d'un conte ayant pour théâtre le couvert des sombres sapins de la Forêt-Noire.

Afin de vous convaincre de la ressemblance des deux traditions, de vous mettre en état d'en faire une comparaison aussi utile qu'agréable, vous faciliter enfin cette excursion à travers ce dédale de faits mythologiques, je me vois obligé de vous rapporter textuellement cette dernière légende.

Christophe, margrave du château, aimait la chasse et s'entourait des jeunes seigneurs du voisinage, ardente et joyeuse compagnie. Un soir, au souper, il raconta qu'il avait rencontré dans la forêt un sanglier d'une taille colossale, dont les défenses étaient d'une telle longueur, qu'elles pouvaient aisément embrocher un homme. On se récria. « Comment Christophe n'avait-il pas tué l'animal? » — « Il est si habile, si rusé, si prompt à la course, répondit le margrave, qu'il est bien difficile de le forcer. Cependant, j'ai donné des ordres à mes gardes, pour qu'on fasse des brisées demain matin. Je veux que ce sanglier figure demain sur notre

(1) *Musée des Familles*. Année 1833 à 1887. Paris.
(2) *Musée des Familles*. Tome 34. Années 1866-1867, p. 247. Paris.

Digitized by Google

table, et je ferai monter ses défenses en gardes sur la poignée de mon épée. »

Le lendemain matin, en effet, un piqueur vint dire à son maître que la piste avait été relevée. Tous partirent. Le sanglier était dans sa bauge ; forcé par les chiens, il en éventra plusieurs et détala avec une telle vitesse, qu'il distança la meute. Les chasseurs s'étaient lancés à sa poursuite. Le margrave, entraîné par son amour pour la chasse, devançait tous ses compagnons. Tout-à-coup un homme se dressa devant lui et arrêta le cheval. « Que me veux-tu? » cria le margrave, en dégaînant son couteau. — « Je ne veux vous faire aucun mal, monseigneur, répondit l'homme. La seule prière que j'ai à vous adresser, c'est de me suivre, si vous voulez voir des choses surprenantes. » — « Ah ! fit le margrave. Conduis-moi, mais prends garde! Des choses surprenantes, as-tu dit? » — « Suivez-moi, maître ! »

L'homme passa devant, en s'enfonçant dans les fourrés, et Christophe le suivit. Ils marchèrent ainsi longtemps, bien longtemps, sans dire un mot. Le cheval du margrave paraissait plus fatigué que le guide. Enfin, la nuit vint. Le margrave ne reconnaissait plus les lieux où il était. L'homme le conduisit dans une grande allée, qui aboutissait à un manoir de construction étrange. Des valets accoururent et prirent la bride du cheval. Le margrave mit pied à terre. Dans le château, on n'entendait aucun bruit. Tout restait silencieux. Le guide approcha de Christophe : « Ne vous étonnez pas, monseigneur, dit-il à voix basse, du silence qui règne ici. Il ne faut parler à personne, et personne ne vous parlera. Suivez seulement le valet

Digitized by Google

qui va venir vous chercher. » Le valet arriva ; le margrave le suivit. Il traversa avec lui plusieurs pièces brillamment éclairées, mais désertes ; puis le valet ouvrit une grande porte, et le margrave pénétra dans une salle où de nombreux convives, hommes et femmes, étaient assis autour d'une grande table. Cette salle, c'était exactement celle des chevaliers du Vieux-Château. Le margrave tressaillit. Un vieillard, placé dans un fauteuil que surmontait un écusson aux armes des margraves de Bade, présidait le banquet. Quand le margrave entra, tous se levèrent sans faire le moindre bruit, puis ils reprirent silencieusement leurs places. Un siège était vide. Un valet invita du geste le margrave à s'y asseoir. Christophe accepta, et on lui servit des mets qui lui semblèrent exquis. Les convives échangeaient entre eux des regards doux et tristes ; ils buvaient, ils mangeaient, mais toujours sans prononcer une parole. Le repas achevé, le valet, qui avait invité le margrave à s'asseoir, vint lui faire signe de quitter la salle. Le margrave se leva ; tous l'imitèrent et le saluèrent. Il sortit. Dans le vestibule était son guide, dans la cour était son cheval. Si brave qu'il fût, le margrave respira à son aise quand il eut quitté le manoir silencieux. Ce qui l'avait particulièrement frappé, c'était la grande ressemblance entre la salle à manger, où s'était tenu l'étrange festin, et la Salle des Chevaliers de son château du Bether. Quand il eut dépassé l'avenue du manoir : « Chez qui étais-je? » demanda-t-il à son guide. — « Chez ton grand-oncle, répondit l'inconnu, le comte Rodolphe, le frère de ton grand-père. Celui-là était brave et magnifique comme toi, mais dur à ses

Digitized by Google

vassaux. Il a fait mourir bien des innocents ; aussi il souffre maintenant pour toutes les tortures qu'il a fait souffrir aux autres. Tiens, regarde! tu verras ce que deviennent les vanités du monde! » Le margrave se retourna, et il vit le manoir tout en flammes. Il entendit des cris, des gémissements et des grincements de dents. Pour la première fois de sa vie, il eut peur. Son cheval, effrayé, lui aussi, partit au galop, l'entraînant loin du manoir, qui flambait dans la nuit. Le guide avait disparu. Le margrave retourna au château. Il était sombre et inquiet. Quand il entra dans la Salle des Chevaliers, il tressaillit et il pâlit....

La fin de cette légende n'a plus aucune ressemblance avec notre conte lorrain et n'offre plus aucun intérêt ; je l'ai donc omise.

Le chemin m'était indiqué. Je savais de quel côté il fallait désormais diriger mes recherches pour la découverte de légendes analogues. En effet, je ne tardais pas à découvrir un deuxième conte semblable, brodé sur le même canevas et presque identique, jusque dans les plus menus détails, à notre légende lorraine. Il se trouve dans la *Chronique du comte Guillaume Werner de Zimmern* (1). Il serait trop long de vous en donner ici une traduction littérale : je me bornerai simplement à vous dire que nous y trouvons la chasse, la montagne, le grand bois, le chevreuil, la disparition du chevreuil, l'apparition d'un être étrange, le château mystérieux, les valets, la manière d'introduire le chasseur dans le château, le silence

(1) *Zimmerische Chronik*, par Charles-Auguste Barak, 1er volume, p. 109 à 113.

Digitized by Google

absolu, le singulier festin, le retour du chasseur et même la construction d'un cloître sur la montagne ; enfin rien, absolument rien n'y diffère de notre conte lorrain, de sorte que l'on se demande lequel des deux a inspiré l'autre, lequel est l'original.

En prenant en considération l'époque à laquelle les principaux personnages de nos trois contes ont vécu, ce serait infailliblement au conte lorrain que reviendrait le droit d'aînesse ; car Sigisbert fut roi d'Austrasie de l'an 562 à 575, tandis qu'Albrecht de Zimmern ne vécut qu'au XIIe siècle, et Christophe, margrave de Baden, même vers la fin du XVe siècle. Mais comme je ne trouve, antérieurement à 1834 (1), aucune trace du conte lorrain dans aucun livre ni aucun manuscrit quelconque, il est à présumer, sauf d'autres indices, que la légende du comte de Zimmern a existé avant celles de Baden et de la Lorraine, et qu'elle a éventuellement servi de modèle aux deux dernières. Il n'est pas de ma compétence d'approfondir cette thèse ni de la résoudre d'une manière décisive ; en outre, elle m'entraînerait à aborder la question fort problématique de l'importation et à faire des recherches bien longues sur l'auteur. Tout cela me mènerait loin du cadre que je me suis tracé. Il me suffit, pour aujourd'hui, de vous avoir rendus attentifs à ce cas vraiment curieux de ressemblance frappante entre ces trois contes, se rattachant à des localités différentes assez éloignées l'une de l'autre. Je n'ai trouvé nulle part

(1) *Gazette de Metz et de Lorraine*, 3e année, n° 408. Voir feuilleton « Châtel Saint-Blaise », légende du VIe siècle.

Digitized by Google

ailleurs la moindre trace de légendes analogues.

Voyons maintenant ce que notre légende du Saint-Blaise fut à l'origine. En la dépouillant, en la dégageant de tous ses accessoires, en faisant abstraction des éléments qui l'ont plus ou moins altérée, rendue presque méconnaissable, nous retrouvons, au milieu de ces transformations, un noyau qui remonte à la plus haute antiquité, à un mythe, peut-être d'origine arienne. Nous y voyons un être vivant, un roi, poursuivant, par de longs détours à travers monts et vaux, bois et plaines, un cerf gigantesque. Ce dernier se transforme enfin en un être hideux, capable de glacer d'effroi le plus courageux des mortels. Néanmoins, ce roi est, par cet être affreux, attiré comme par une force surnaturelle, incapable d'y résister, vers un lieu écarté, inconnu, caché à l'œil humain. Il y voit ses ancêtres, assis dans une salle somptueusement éclairée et subissant, en expiation de leurs crimes atroces, les plus cruels tourments. Après un séjour d'une certaine durée dans cette retraite mystérieuse, il est reconduit, par le même monstre, à son point de départ.

Essayons de reconstituer maintenant le mythe. Le roi ne serait-il pas le symbole du jour? Dans ce cas, le cerf figurerait le soleil. Or, les peuples ariens se représentaient l'astre du jour sous la forme d'un cerf parcourant l'immense étendue du ciel, pour se plonger, après sa longue course circulaire, dans les ténèbres de la nuit, y sommeiller quelques heures et, enfin, réapparaître de nouveau à l'horizon. Le souvenir du dieu Soleil-Cerf ne s'est perpétué d'une manière saisissable que dans la poésie germanique et indienne, comme

Digitized by Google

nous l'a démontré A. Kuhn (1). A l'appui, citons ici seulement quelques passages du *Rig-Véda* (2), monument littéraire le plus ancien, qui ait été conservé et qui nous révèle le point de départ des principales idées qui ont dominé toute l'antiquité classique. Le poète Samourana (3) chante : « Quand Maghavan s'est désaltéré de notre soma, quand il a goûté au miel de nos libations et à nos mets sacrés, alors, jaloux de prouver sa force, et armé de sa grande arme, il lance son trait de mille rayons et menace de la mort le cerf des plaines célestes ». Le poète Vamadiva (4) compare Agni, qui représente non seulement la divinité du feu, mais aussi celle du soleil, à un cerf blanc. Ailleurs (5), le soleil est nommé le grand et merveilleux cerf de la plaine céleste.

Dans le chant du soleil de l'*Edda* (6), il est dit : « Je vis arriver du sud le Soleil-Cerf, conduit par deux à la bride ; sur la terre reposaient ses pas, sa ramure touchait le firmament ».

Les mille détours, que le cerf fait faire au roi, seraient le chemin que le soleil parcourt journellement au firmament. La salle ruisselante de lumière ne serait autre chose que la nuit éclairée par la quantité innombrable d'étoiles qui sillonnent le firmament.

Dans la plupart des contes, ce lieu se trouve

(1) A. Kuhn, dans *Lachers Zeitschrift für die Philologie,* I, p. 115 et suivantes.

(2) *Rig-Véda* ou Livre des Hymnes, traduit du sanscrit par Langlois. Paris, 1848.

(3) *Rig-Véda,* tome II, p. 297.

(4) Ibid., tome II, p. 210.

(5) Ibid., tome III, p. 366.

(6) *Die Edda*, übersetzt von Karl Simrock, p. 327. Stuttgart, 1896.

Digitized by Google

être l'intérieur d'une montagne ou le souterrain d'un vieux château en ruine. Dans notre légende lorraine, il est situé dans un superbe château, qui, soudain, s'élève et disparaît comme par enchantement, semblable à celui d'Alladin dans les contes des *Mille et une nuits*. Mais ne nous arrêtons point à cela. On a tout bonnement substitué le château au creux de la montagne.

Faisons maintenant la comparaison. De même que le roi Sigisbert est conduit par le cerf dans une vaste salle, illuminée à profusion, pour y demeurer un instant et, enfin, être reconduit, ainsi le jour, guidé par les flots lumineux du soleil, s'achemine vers la nuit, située au loin, derrière les montagnes, pour s'y reposer quelques heures, y prendre haleine, afin de pouvoir recommencer à nouveau et son trajet et son labeur.

D'après la mythologie indienne (1), la nuit Varouna, et le jour Mitra, sont deux sœurs qui poursuivent sans fin la même route ; elles y apparaissent tour à tour, dirigées par le divin soleil Savitri.

Nous aurions donc, dans la légende du Saint-Blaise, purement et simplement un chaînon de ce grand cycle du dieu Soleil ou dieu Jour blessé, assassiné et ressuscité. Or, dans notre légende, nous trouvons cette variante : le héros n'est ni blessé, ni assassiné ; il ressuscite après une courte absence, une mort imaginaire. Cette forme du mythe, nous la rencontrons dans les pays du sud de l'Allemagne, tandis que dans le nord, la Suède, la Norvège, l'Islande, où le soleil disparaît pour

(1) *Rig-Véda*, tome I, p. 220.

Digitized by Google

des mois entiers, le héros du soleil meurt. C'est donc la disparition du soleil dans les régions du nord, qui a fait naître ce genre de contes.

Sous l'influence du christianisme, notre légende lorraine subit différentes altérations. C'est d'abord le cerf qui se changea en être hideux : le démon. Le lieu des réjouissances devint l'enfer et, par ce fait, les réjouissances elles-mêmes devinrent des souffrances et des tortures semblables aux supplices qu'endure le dieu Tantale. En outre, l'érection d'un cloître, sur l'emplacement de l'apparition, est une addition au récit primitif, mis en rapport avec la légende. Nous n'avons qu'à nous en rapporter au chant indien du Râmâyana, au conte du nord de Odin et de Hulda, à la tradition de Théodoric de Vérone et de Théodoric le Loup, ainsi qu'à une foule d'autres légendes que Simrock nous relate, pour nous persuader de l'altération qu'a subie notre conte lorrain.

C'est ainsi que le peuple mêle parfois, même très souvent, à des vestiges d'anciennes constructions, dont il ne peut s'expliquer que vaguement l'origine, un conte se rattachant à une ruine, un château ou autre lieu. Il est incontestable que notre légende a été pénétrée par ces idées chrétiennes, destinées à lui enlever sa physionomie païenne. La plupart des contes païens ont ainsi été remaniés sur une nouvelle forme. Il est évident que, comme toute autre chose, le conte est assujetti, à travers les siècles, aux transformations les plus variées, et est ainsi, par un conteur quelconque, adapté aux personnes, lieux, mœurs, coutumes et usages des différents temps, surtout aux faits imposants comme celui de la christia-

Digitized by Google

nisation d'un pays. Néanmoins, dans la plupart des contes, le noyau païen reste visible, bien que caché sous un voile nouveau.

Dans la mythologie germanique, Odin était, au temps du paganisme, le dieu du soleil. Sous l'influence du christianisme, il tombe en disgrâce et devient le dieu des ténèbres : le démon. C'est pourquoi, dans notre légende, le cerf se métamorphose en un être hideux, cherchant à attirer l'homme vers le gouffre effrayant de l'enfer. Ainsi s'expliquent les figures gravées sur une pierre trouvée à Vérone (1), capitale du roi mythique Didier, et datant de l'an 1139. Sur cette pierre est représenté le fameux roi des Ostrogoths à cheval, poursuivant un cerf qui l'entraîne vers un monstre, reconnaissable par ses attributs et prêt à le précipiter dans un lieu d'où jaillissent des flammes dévorantes.

Rapprochons de la légende du Saint-Blaise un passage de la légende celtique : le mabinogi de Manawyddan, fils de Llyr. Dans la traduction de M. J. Loth (2), il est dit que « tout-à-coup un sanglier d'un blanc éclatant se leva du buisson... » Les chasseurs « poursuivirent le sanglier jusqu'en vue d'un château très élevé, paraissant nouvellement bâti, dans un endroit où ils n'avaient jamais vu ni pierre ni trace de travail ». Le sanglier et les chiens disparaissent dans le château mystérieux. Pryderi y pénètre, malgré les conseils de Manawyddan, pour chercher ses chiens. Mais,

(1) *Tuisko-Land der arischen Stämme und Götter Urheimat* von Dr. Ernst Krause. Glogau, 1791.

(2) *Romania*, par Paul Meyer et Gaston Paris ; 30e année. Paris, 1901, p. 14-15.

Digitized by Google

ébloui par une chaîne d'or sur laquelle il fait main-basse et qu'il veut garder, il y est tout-à-coup retenu par une force surnaturelle, perdant sa voix et sa mobilité, et devenant ainsi fatalement la proie du sanglier mystérieux. Il n'en revint plus. « Ensuite, aussitôt qu'il fut nuit, un coup de tonnerre se fit entendre, suivi d'un épais nuage, et le château et eux-mêmes disparurent ».

Dans ce passage, figure un sanglier d'un blanc éclatant. On reconnaît facilement en lui l'astre du jour. Or, le sanglier, représentant le soleil, est également d'origine indienne-arienne. C'est ainsi qu'Indra se cache, immédiatement après sa naissance, sous la forme d'un sanglier. De même aussi, les divinités Vichnou et Roudra se voilent sous les soies du sanglier.

Nous retrouvons, en outre, dans le récit celtique, un ancien trait, qui ne figure point dans notre légende du Châtel Saint-Blaise, mais qui, sans doute, a dû faire partie de la forme primitive ; c'est la recommandation du guide de ne toucher à rien, de ne parler à personne et de ne manger d'aucun mets durant son séjour au château, de crainte de tomber impitoyablement en la puissance de quelque être malin. Dans les contes de Baden et de Zimmern, une partie de la recommandation existe. Selon l'imagination des anciens peuples, quiconque touchait une chose divine ou surnaturelle, payait son audace de sa tête, devenait la proie de la mort.

D'après *Inglingasaga*, le roi Sveydir rendit, un jour, visite à Odin, à Godheim. Chemin faisant, il arriva à une ferme « at Steini », c'est-à-dire aux pierres, ainsi désignée parce qu'elle était située à

Digitized by Google

côté d'un énorme rocher. A l'entrée du rocher, un nain attendait le roi et le pria de le suivre ; ce qu'il fit. Aussitôt qu'ils furent entrés, le rocher se ferma avec un fracas épouvantable, et le roi ne fut plus jamais revu. La *Saga* ne nous dit pas pourquoi le roi ne revint plus ; mais il est fort probable, même certain, qu'il n'observa point les recommandations faites, et fut victime de désirs qu'il ne put étouffer, de passions qu'il ne put dompter.

Comme Odin représentait aussi, chez les Germains, le dieu des Morts, tout ce qui lui appartenait était saint et sacré, et ne devait être touché par des mains impures, qu'au risque de perdre corps et biens. Nous trouvons encore maintes traces de cette imagination parmi le peuple lorrain. Le Lorrain ne ramasse plus le fruit, tombé à terre, auquel il a goûté. Dans la Lorraine française, on dit : « Il est ensorcelé » ; dans la partie allemande : « Le diable l'a entouré de sa peau ». Nous comprenons aussi pourquoi les chercheurs de trésor, dans les vieux châteaux, doivent observer un silence absolu, pendant leur travail nocturne, s'ils le désirent couronné d'un certain succès. Il est question de cette condition dans une foule de contes lorrains.

Au sujet de la transformation d'un animal, poursuivi par un chasseur infatigable, en un être difforme, nous citerons un passage du chant indien *Ramayana* (1), qui est corrélatif à notre conte lorrain : « Prompt comme le vent, comme la pensée, Màricha (un mauvais génie, que Ravana, monarque

(1) *Poésie héroïque des Indiens*, par F.-G. Eichhoff. Paris, 1860; p. 134-135.

Digitized by Google

de l'île de Lankà, force de s'associer à sa vengeance contre Ràma), s'élance, sous la forme d'une gazelle au pelage d'or, vers la forêt, poursuivi de près par Ràma. La gazelle se voit, ne se voit plus : sa course, hâtée par le trait qui la menace, déjoue la course du héros. Celui-ci croit vainement la tenir devant lui ; il l'aperçoit, il ne l'aperçoit plus ; elle est visible, elle devient invisible dans la vaste étendue des bois, comme la lune paraît et disparaît sous les nuages déchirés par les vents. Ràma, persévérant, malgré tant d'illusions, s'arrête à l'ombre d'un bocage, et bientôt il voit la gazelle environnée de mille autres gazelles, immobiles, tremblantes autour d'elle, les yeux dilatés par la peur ». Mais soudain, discernant sa proie, il lance un trait acéré, flamboyant, trait formé par Brahma lui-même ; et voici : un géant bigarré, orné de riches parures, au collier d'or, aux dents énormes, se roule expirant sur le sol ».

La descente du roi Sigisbert dans un lieu inconnu, se joint aux légendes du dieu Odin, qui, selon le chant Havamal de l'*Edda*, descendit dans les abîmes chercher le vin miraculeux, versé par Gunnlor, assise sur un trône d'or, et du roi Hadding, qui, d'après le premier livre de l'*Histoire danoise* (1), descendit également vivant dans le lieu infernal, pour y voir ses ancêtres.

Dans les *Mille et une nuits* (2), nous trouvons un passage que nous pouvons rapprocher de notre conte. Mahmout de Tunis descend dans un palais

(1) *Dänische Geschichte des Saxo Grammatikus* von Paul Herrmann, S. 38. Leipzig, 1901.

(2) *Tausend und eine Nacht* von Dr. Gustav Weil, Bd. 4, S. 269. Bonn, 1897.

Digitized by Google

souterrain. Il y voit des rois mornes et silencieux, immobiles comme des statues. Il lit l'épitaphe sur le socle d'une de ces statues. Elle est ainsi conçue: « Voyageur, arrête-toi un instant! Prends un exemple ici! Jadis, je fus le grand roi Alexandre. Je fus vaincu. Du haut de la plus grande puissance, je fus projeté dans le plus profond anéantissement. Fils de la terre, ne te laisse point éblouir par les plaisirs terrestres, ne te laisse point entraîner à des choses odieuses, de crainte que pareille chose ne t'arrive ».

Odin, représentant le démon, est constamment à la chasse. Il est l'image du chasseur sauvage, du chasseur infernal, l'emblème du Harlequin ou Hackelberg, sortant de son palais situé à l'intérieur des montagnes. C'est lui, d'après l'imagination du pays, qui traverse, aux temps des pluies et tempêtes, la campagne et les bois, et fait, suivi de son armée toujours grossissante d'âmes non chrétiennes, la célèbre haute chasse, dont nos paysans nous racontent tant de merveilles, tant de choses singulières. N'y aurait-il pas, parfois, un certain degré de parenté entre notre monticule lorrain, le « Hackenberg », et l'être fantastique de la mythologie allemande?

L'intérieur des montagnes est considéré comme le lieu où sont relégués les réprouvés, le lieu où règne un silence absolu. Les peuplades de l'Islande qualifient les fées, les gnômes, les lutins et autres, qui, d'après leur imagination, habitent les montagnes, sous le nom de peuple silencieux. Virgile et Ovide désignent les morts sous le nom de *Silentes ;* car le silence est le langage des esprits. Or, la nuit appartient aux esprits

Digitized by Google

qui habitent les lieux sombres, comme les sources, les fleuves, les arbres, mais principalement les montagnes, que nos ancêtres s'imaginaient être creuses et habitées par des êtres mythiques (1). C'est là qu'ils se reposaient dans un profond silence, quand dans la nature régnait un calme absolu. Nous comprenons, à présent, le silence que le guide impose au roi pendant son séjour, et qui n'est rompu qu'après avoir quitté, depuis un certain moment, le lieu de la vision. Il nous est aussi facile de comprendre pourquoi, d'après la tradition allemande, les empereurs Charlemagne et Barberousse dorment d'un profond sommeil dans des montagnes isolées. De même aussi, la légende du dieu Odin, sommeillant dans une profonde caverne, entouré des ases, ses chevaliers. A ce même cycle appartient aussi la légende du Danois Holger, se rattachant au château de Kronburg. Tous ces contes ne sont que de nouvelles transformations de l'ancien mythe.

Même sur le sol lorrain, nous rencontrons des variantes de la légende du Saint-Blaise. C'est ainsi que, d'après Moscherosch (2), dans le château de Geroldseck sur la Sarre, et non dans celui des Vosges, comme nous l'a démontré Schlosser (3), séjournent les héros Sigefroy et Arnim, entourés de leurs compagnons d'armes. A l'intérieur de la

---

(1) *Grundriss der germanischen Philologie*, herausgegeben von Herrmann Paul, Bd. III, S. 256. Strassburg, 1900.

(2) *Philanders von Sittewald wunderliche und wahrhaftige Gesichte* von Hans Michael Moschaosch. 2 Teile. Strassburg, 1650-65, bei Mülbe u. Städel.

(3) *Johann Michael Moscherosch und die Burg Geroldseck im Wasgau* von Heinrich Schlosser. Strassburg, 1893.

Digitized by Google

montagne du célèbre Hérapel, arrondissement de Forbach, la belle Melusine, métamorphosée en un vil crapaud, assise sur des amas d'or, pleure sa capitale détruite, et soupire vainement après la délivrance de son enchantement. Sous un mamelon, près de Tincry, arrondissement de Château-Salins, sont réfugiées les fées bienfaitrices de Viviers, attendant le retour de l'ancien temps où elles dansaient leurs rondes nocturnes aux sons du bruissement de la fontaine. Sous les sombres ruines de l'ancien château de Falkenstein, arrondissement de Sarreguemines, le tonnelier trompeur se promène dans les vastes caves, dégustant les vins exquis et réparant, à l'approche de la vendange, avec de gros et lourds marteaux, les futailles vides.

Tous les récits sur le culte des eaux, des forêts et des montagnes, répandus dans tous les pays de langue germanique, seraient obscurs, si nous n'admettions point l'animation de ces lieux. Nous pouvons constater à chaque pas, dans la lecture du folk-lore, que ces êtres mythiques des montagnes ne peuvent être que les âmes des trépassés, et que ces sortes de légendes ont pris naissance dans la croyance à l'existence de l'âme après la séparation du corps, belle et noble pensée sans laquelle notre vie en ce monde serait vaine et futile.

Chez les Germains, après être tombé victorieusement sur le champ de bataille, le héros était transporté tel qu'il était, avec son cheval et ses armes, dans l'autre monde, au Walhalla, lieu des réjouissances interminables. C'est là, d'après leur imagination, qu'ils s'amusaient tantôt à banqueter en vidant leurs coupes formées des cornes de

Digitized by Google

l'aurochs et remplies du meth céleste, tantôt à guerroyer, en faisant retentir ces lieux du cliquetis de leurs armes et du bruit de leurs boucliers d'airain (1). Celui qui, dans ce monde des plaisirs indescriptibles, était frappé de mort au combat, était de nouveau rappelé à la vie par les charmantes Walkyres, toujours jeunes, toujours attrayantes.

Or le château, dans notre conte lorrain, n'est autre chose que le Walhalla des Germains, le royaume des morts, quoique le singulier genre de vie d'outre-tombe du roi et de ses compagnons diffère un peu de l'ancienne tradition. Mais à cela près. Comme dans tout conte, il y a eu addition et omission, substitution et altération.

Il nous resterait encore beaucoup à dire sur notre conte lorrain, mais entrer plus amplement dans les détails, serait abuser, messieurs, de votre patience.

Bref, notre légende du Saint-Blaise a pour base, par sa ressemblance indéniable et son analogie irréfutable avec les contes allemands, des traditions d'origine septentrionale, et nous pouvons conclure, à juste titre, qu'elle est entièrement de provenance germanique et, par son mélange d'éléments indo-ariens, de la plus haute antiquité.

---

(1) *Chants populaires du Nord,* par X. Marmier. Paris, 1842. Le chant de Wafthrudnir, p. 22.

Digitized by Google

NOTICE

SUR UNE

TROUVAILLE DE MONNAIES ROMAINES

FAITE A L'ILE CHAMBIÈRE, A METZ

PAR

M. HENRY LEROND, Membre correspondant.

Quelques mots seulement au sujet d'une trouvaille de monnaies romaines, faite à l'île Chambière. Je pense que cette petite communication intéressera l'un ou l'autre d'entre vous, messieurs, d'autant plus que les journaux n'en ont pas fait la moindre mention. Il est étonnant qu'une trouvaille si importante ait échappé au flair de nos journalistes messins.

Dans le courant de l'été 1903, des ouvriers terrassiers étaient occupés à creuser le terrain, pour les fondations du pilier gauche du nouveau pont du chemin de fer, qui franchira la Moselle, derrière l'abattoir de la ville. A une profondeur de sept ou huit mètres, dans une sorte de puits non muré, mais comblé de cailloux, ils trouvèrent une masse ronde, formée d'un conglomérat de béton. De prime abord, les ouvriers la jetèrent de côté, sans l'ombre d'un pressentiment. Par ha-

Digitized by Google

sard, l'un d'eux donna un coup de pioche dans la masse, et celle-ci creva, mettant à jour un précieux trésor de monnaies romaines d'une bonne conservation.

Le poids de toutes les monnaies, d'après ce que m'a affirmé un ouvrier italien, nommé Zaccarelli Amadeo, présent au moment de la trouvaille, était d'environ 4 à 5 kilogrammes. Le nombre des pièces dépassait quatre cents. Elles étaient enveloppées d'un morceau d'étoffe complètement désagrégé, qui, lui-même, était entouré de la masse de béton. Sous cette dernière se trouvaient sept ou huit pierres d'un certain reflet. Je les pris pour des météorites, d'autant plus que j'avais lu qu'autrefois l'on attachait une haute importance à ces raretés de la nature, et que les empereurs romains avaient l'habitude de marquer leur chute par une frappe abondante de monnaies. Je me rendis au Musée; malheureusement on ne put me renseigner. On se proposa de les soumettre à l'examen d'un géologue. Je me réserve de vous en faire voir un spécimen (1).

Revenons à nos monnaies. De toute la trouvaille, quatre-vingt-dix pièces ont été recueillies. Ce sont, en somme, des deniers du temps de la république romaine, sauf quelques-unes qui sont de l'empire, admirablement bien conservées, tantôt unies, tantôt dentelées ou crénelées. De ces quatre-vingt-dix pièces, le Musée de la ville de Metz en a acquis dix-sept; le reste se trouve réparti entre quatorze personnes. J'ai eu la bonne fortune d'en-

(1) Un géologue les a désignées : « Pyrites sulfureux ».

Digitized by Google

trer en possession d'un nombre assez considérable (1).

Les pièces, examinées par le directeur du Musée, M. Keune, à l'aide de l'ouvrage de Babelou (2), se répartissent entre l'an 149 et l'an 28 avant Jésus-Christ. Il nous est donc possible de dater approximativement l'enfouissement du trésor, qui doit remonter au commencement du règne d'Auguste.

Elles sont à l'effigie d'une Roma, d'un Apollon, d'un Janus, d'une Vénus, des Dioscures, d'un dieu ou d'une déesse quelconque, et portent au revers tantôt un siège, tantôt une proue de navire, tantôt un dauphin, un char attelé de chevaux guidés par Apollon, un sanglier, un éléphant, Europe assise sur un taureau, un être fabuleux, ou elles rappellent un souvenir emprunté à l'histoire, comme, par exemple, l'enlèvement des Sabines, Romulus et Rémus avec la louve.

Les pièces sont rarement en plusieurs exemplaires, de sorte que l'on se croirait en présence d'une collection de l'époque.

Chose à noter dans cette trouvaille : d'après ce que l'ouvrier Zaccarelli m'a raconté, les monnaies se trouvaient dans une sorte de puits comblé de cailloux, à l'exception de la partie supérieure de l'excavation, à environ un mètre et demi de la sur-

---

(1) J'ai encore obtenu, depuis, quelques pièces de cette trouvaille, et le Musée de la ville de Metz a fait une nouvelle acquisition de trente-huit pièces.

(2) *Description historique et chronologique des monnaies de la République romaine*, par Ernest Babelou. Deux volumes. — Paris et Londres, 1885.

Digitized by Google

face. On me rapporte qu'un de ces Transalpins a collectionné une certaine quantité de ces cailloux, qui, dit-on, représentent des têtes d'animaux grotesques et fabuleux. Je regrette de n'avoir pas vu ces curiosités. Outre les monnaies et les cailloux, on a trouvé aussi plusieurs dents formidables, ainsi qu'une quantité de clous.

En considérant ces objets, je me demande si l'on ne se trouve point en présence d'une offrande faite à une déesse des eaux. Je laisse ce point à juger et ne veux nullement imposer mon opinion.

Je rappellerai simplement qu'aux divinités des eaux on offrait des monnaies, des clous, des épingles, des dents, des cailloux, etc. On jetait aussi des cailloux ou autres pierres dans les puits, afin d'obtenir de la pluie après une longue sécheresse. Ces sortes de puits, ruisseaux ou lacs sont répandus sur tout le continent. Le caillou était généralement l'offrande du pauvre, tandis que le riche y jetait la monnaie. Rappelons-nous ce qui se passe encore à Haute-Yutz et dans mainte autre localité de la Lorraine, où l'on jette dans un puits autant de pois ou de cailloux que l'on possède de verrues, dans l'espérance d'obtenir ainsi la protection de la déesse et la disparition de ces difformités de l'enveloppe humaine. Naguère le caillou jouait encore un rôle considérable lors du pèlerinage à Notre-Dame de la Salette, près Villers-l'Orme.

Les Romains, lorsqu'ils prononçaient des serments solennels, avaient coutume de tenir un caillou dans leur main droite, en disant : « Si sciens fallo, summe diespiter, salva urbe arceque, bonis ejiciat, ut ego hunc lapidem » (« Festus in

Digitized by Google

lapis » ; d'où « Jovem lapidem jurare » pour « per Jovem et lapidem ») (1).

Ceci soit dit à simple titre de renseignement et comme indication pour les personnes initiées en la matière. Je me réserve d'y revenir plus tard dans mon travail sur les *Vestiges du culte des eaux en Lorraine*.

(1) ***Antiquités romaines***, par Alexandre Adam. Tome I, page 366. Paris, 1818.

Digitized by Google

Digitized by Google

LES

TURBINES A VAPEUR

PAR

M. LAMETZ, Membre titulaire.

Quelques appareils ont eu l'heureuse chance de se répandre à profusion sur toute la surface de la terre, et je pense, en écrivant cela, au succès prodigieux du téléphone, qui s'est propagé très rapidement, tandis que la lumière électrique, découverte il y a plus de cent ans, est restée, pendant les cinquante premières années, confinée parmi les curiosités des cabinets de physique.

Le sujet que je vais avoir l'honneur de vous exposer n'a pas été aussi heureux que le téléphone ; car les turbines à vapeur étaient encore ignorées du grand public au début de l'année dernière : c'est par son article du 12 septembre 1903, que le journal l'*Illustration* a attaché le grelot, par la vulgarisation d'un appareil qui n'était, jusque-là, connu que d'un petit nombre de savants, et des lecteurs assidus de la *Revue industrielle ;* ceux-ci, par contre, sachant que, depuis un demi-siècle, on travaillait cette turbine à vapeur, en avaient suivi les péripéties.

Déjà en 1853, M. Tournaire, ingénieur des mines

Digitized by Google

(journal *La Nature* du 24 octobre 1903, page 323 et suivantes), résumait les essais faits antérieurement, en faisait la critique et indiquait les dispositions à modifier pour en faire des moteurs applicables en pratique industrielle.

Mais l'obstacle qui était déjà, et qui est encore la pierre d'achoppement des turbines à vapeur, c'est l'extrême vitesse de rotation. Du temps de M. Tournaire, l'industrie ne possédait pas d'acier pouvant résister à la force centrifuge produite par une rotation qui peut atteindre trente mille tours à la minute, car les machines-outils n'avaient pas encore la précision nécessaire pour façonner des pièces exactement équilibrées, et on comprend instinctivement que la plus faible surcharge d'un côté de l'axe d'une turbine tournant aussi vite, produit une dislocation de l'appareil.

M. de Laval, ingénieur suédois, a imaginé une turbine à vapeur à une seule roue, qui a, il est vrai, une vitesse excessive, mais dont les défauts d'équilibre sont atténués par l'emploi d'un axe flexible. (*La mécanique à l'Exposition de 1900,* fascicule 3, page 266.) C'est ingénieux, mais pas très pratique, à cause du jeu considérable — 3 millimètres — nécessaire entre la turbine et les parois de la chambre où elle se meut.

M. de Laval, confiant dans le mérite de son invention, n'a pas cherché à diminuer la vitesse de rotation, on peut même dire qu'il l'a exagérée en employant de la vapeur à une pression dépassant, et de beaucoup, celle employée habituellement.

M. de Laval, à une exposition qui a eu lieu à Stockholm, avait, nous dit la *Nature* du 9 octo-

Digitized by Google

bre 1897, page 289, un générateur qui produisait de la vapeur à 220 atmosphères. On a calculé que cette vapeur communique un mouvement de rotation si rapide à la turbine, que chaque parcelle de vapeur ne reste pas plus de un soixante millième de seconde $\left(\frac{1}{60.000}\right)$ dans les aubes.

M. de Laval, après avoir employé de la vapeur à 220 atmosphères, aurait-il si complètement changé d'avis, qu'il n'admet plus, dans la turbine portant son nom, que de la vapeur entièrement détendue? C'est ce que nous ferait supposer ce passage de la *Mécanique à l'Exposition de 1900*, fascic. 3, page 266 : « Le principe fondamental de cette turbine est, en effet, que la vapeur, primitivement à haute pression, arrive entièrement détendue sur les aubes ».

Cela veut dire, je suppose, que la vapeur arrive à très haute pression dans les tuyères qui la lancent sur les aubes ; qu'elle y acquiert une très grande vitesse, tout en s'y détendant ; car dans le livre cité, il est dit : « Cette force vive est égale au travail qu'elle aurait fourni — la vapeur — en se détendant graduellement derrière un piston » ; et on trouve encore dans le même livre, que à la pression de 4 atmosphères, la vapeur s'écoulant dans l'air par un orifice de la petite section, a une vitesse de 735 mètres par seconde. Si on condense jusqu'à un dixième d'atmosphère, la vitesse atteint 1070 mètres.

Comme, en pratique, on emploie de la vapeur à des pressions supérieures à 4 atmosphères, la vitesse atteint 1000 à 1200 mètres. La conséquence est que la vitesse de rotation de la roue est considérable, 7500 à 30.000 tours à la minute, les

Digitized by Google

vitesses atmosphériques variant de 175 à 400 mètres par seconde.

D'après la publication de la *Mécanique à l'Exposition de 1900,* qui me paraît être une autorité dans la matière, voici ce qu'est la turbine Parson (je copie simplement le 3e fascicule, page 270) : La turbine Parson est à détente fractionnée entre plusieurs séries d'aubes dans lesquelles la vapeur passe successivement. L'écoulement se produit donc entre des récipients dont les pressions sont peu différentes, d'où une vitesse modérée, le nombre de rotations varie de 1500 à 3500 tours par minute.

C'est grâce à la condensation que les turbines Parson sont parvenues à se répandre ; avant l'emploi de la condensation, la consommation de vapeur était très élevée. Avec la condensation, la quantité de vapeur *mesurée* était de 11kg, 42 par kilowatt-heure, celle *calculée* devait être de 8kg, 81.

Il est regrettable que la maison Parson ayant évidemment des machines en service depuis un certain nombre d'années, n'ait communiqué au Jury que les résultats d'essais de peu de durée, faits chez elle sur des machines neuves.

Il paraît vraisemblable que les résultats pratiques obtenus dans l'exploitation courante, lorsque les appareils auront pris un peu d'usure, seraient loin de ressembler à ceux des essais communiqués.

Je citerai encore le même fascicule 3, page 273 : La turbine Compound Seger se compose de deux disques juxtaposés, indépendants l'un de l'autre, séparés par un diaphragme percé d'orifices correspondant aux arrivées de vapeur, la vapeur agit

Digitized by Google

successivement sur les deux disques qui tournent en sens inverse.

Ici j'interromps la citation, pour dire que je crois qu'il y a erreur ; car la vapeur qui arrive par le disque percé d'orifices, *qui constituent des aubes directrices,* passe directement du premier disque dans le second, dont les aubes sont disposées en sens inverse.

Maintenant, je reprends la citation : D'après des expériences effectuées en Suède, et dont les résultats sont communiqués par les constructeurs, une turbine Compound Seger, produisant 60 chevaux effectifs en employant de la vapeur à 7,5 de pression, a donné lieu à une consommation de 10k, 5 de vapeur par cheval et par heure, en marchant en condensation.

Le vide obtenu par un Kœrting était de 654 millimètres. Les deux disques de la turbine tournaient à 8400 et à 4200 tours ; l'arbre principal (mu par une courroie) faisait 700 tours.

Sans condensation, les vitesses de rotation ont été de 6600 et 3300 tours, et la consommation de 16k, 7 par cheval.

M. Rateau, ingénieur des mines, s'est aussi occupé des turbines à vapeur. Il ne semble pas qu'il y ait, à proprement parler, un système Rateau ; du moins, la construction des turbines, que M. Rateau a fait fabriquer, ressemble énormément à celle des turbines Parson ; seulement M. Rateau n'employait, dans ses turbines, que de la vapeur d'échappement des machines à vapeur à piston, donc de la vapeur détendue ; ceci au commencement des expériences qu'il a faites, car, plus tard, il a aussi fait arriver dans ses turbines de la va-

Digitized by Google

peur venant directement des générateurs, et, de son côté, M. Parson, pour les applications à la marine, envoie la vapeur vive dans une turbine à haute pression et, de celle-ci, dans deux autres à basse pression. (*La Nature* du 9 avril 1904, p. 292.) C'est absolument comme dans les moteurs à piston dits Compound, où la détente se fait successivement dans deux cylindres. On fait aussi des machines à pistons, où la vapeur se détend dans trois cylindres, dites à triple expansion, et même dans quatre cylindres, dites à quadruple expansion, avant d'arriver au condenseur.

Dans le complément du *Dictionnaire des arts et manufactures,* édition de 1861, p. 385, il est question d'appliquer le système de la turbine hydraulique Girard aux moteurs à vapeur à turbine,... mais quand il s'agit d'appliquer la vitesse d'écoulement d'un gaz, la possibilité de supprimer les directrices ouvre aussitôt une bien plus vaste carrière. Tous les essais que l'on avait faits, jusqu'à présent, pour réaliser la turbine à air ou à vapeur, avaient échoué devant l'impossibilité de faire tourner ces machines assez vite pour récolter une proportion avantageuse de l'effet utile. (L'article étant beaucoup trop long pour être reproduit entièrement, j'engage les personnes que cela intéresse, à se reporter au *Dictionnaire* susdit.)

Les moteurs à vapeur, système turbine, ne sortent pas facilement de la période des essais, parce qu'on ne sait pas exactement ce qui se passe dans leurs organes lors du fonctionnement. La vapeur est un fluide trop léger, qui se précipite avec une trop grande vitesse dans les turbines ; il *doit* exister des heurts de la vapeur

Digitized by Google

contre les organes fixes dits directrices des turbines, et aussi contre les aubes qui produisent la rotation de l'axe. Ces chocs se répercutant dans l'afflux de la vapeur, recomprimant celle-ci, ou produisent des remous, et sont une cause de perturbation bien difficile à déterminer.

Il a été à peu près reconnu que les parties mobiles des turbines à vapeur devraient avoir la même vitesse que celle du fluide moteur ; mais, dans l'impossibilité de donner à des pièces en métal une vitesse périphérique de 500 à 600 mètres à la seconde, on est convenu que les turbines à vapeur, qui ont une vitesse de moitié, sont les meilleures possibles. C'est une application de la boutade que « le mieux est l'ennemi du bien ».

Pour réduire la trop grande vitesse de la vapeur dans les turbines, nous avons vu, plus haut, que M. Parson scande la pression de la vapeur en chutes successives, depuis la pression du générateur jusqu'au vide du condenseur ; c'est très bien en théorie, mais il faudrait, pour sa réalisation en pratique, une suite de plusieurs centaines d'aubes. Là aussi, M. Parson se contente, faute de mieux, de l'à peu près.

L'avantage du surchauffage de la vapeur, avant son admission dans la turbine, ne peut s'expliquer que par la suppression de la vapeur vésiculaire (gouttelettes d'eau), entraînée entre les nombreuses parties fixes qui séparent celles mobiles. Cette eau doit, par une action de viscosité, absorber une partie considérable du travail produit : si, par le surchauffage, on évite la projection des gouttes d'eau venant des chaudières, c'est de la force mécanique gagnée par l'arbre de la turbine. Mal-

Digitized by Google

heureusement cela ne peut avoir lieu que sur une partie des aubes, celles qui reçoivent, les premières, la vapeur d'arrivée ; car la vapeur, en se détendant, se resature, et les gouttes d'eau doivent fatalement exister entre les aubes suivantes et leurs directrices. Il ne suffirait donc pas de surchauffer la vapeur avant son entrée dans la turbine, il faudrait encore envelopper la turbine d'une chemise dans laquelle on ferait circuler de la vapeur non surchauffée, mais à une pression (ou chaleur) considérable, pour s'opposer aux condensations à l'intérieur des turbines.

Il est vrai que ce réchauffement aurait l'inconvénient d'exiger encore un plus grand nombre d'aubes ; par contre, il rendrait peut-être la condensation inutile, ce qui ne serait pas, dans la plupart des applications, un mince avantage.

En résumé, tous les efforts de M. Parson et de M. Rateau, dans le but de diminuer la vitesse de rotation des turbines à vapeur, n'ont pas eu de succès réel ; car elles tournent encore trop vite dans leurs applications à la marine ; alors les hélices de propulsion produisent le phénomène de la « cavitation » dont la *Nature* du 9 avril 1904, page 292, explique les inconvénients. Il faudrait, pour la marine, des turbines ne faisant que 300 à 400 révolutions par minute.

J'ai fini d'exposer la partie historique de la question des turbines à vapeur, du moins de ce qui est à ma connaissance ; mais ce n'est pas impunément que, pendant cinq mois, j'ai fait des recherches dans les bibliothèques, consulté ceux de mes amis qui sont compétents, réuni les documents dont j'ai donné copie ci-dessus, ou les

Digitized by Google

analyses et résumés succints. A force de turbiner ainsi, il m'est venu une idée qui pourrait peut-être faire faire un pas à la solution du problème qui consiste à obtenir des turbines à vapeur à rotation plus lente.

Cette idée n'est pas entièrement de mon crû ; j'en ai puisé le germe dans la description d'un brevet américain, qui peut se résumer comme suit : La densité de la vapeur étant trop faible, employons un métal lourd, le plomb, qui, étant fondu, sera lancé à l'état liquide, par la pression de la vapeur d'eau, dans une turbine analogue à une turbine hydraulique.

Je ne crois pas que les essais, si on en a fait, aient été satisfaisants ; car il y avait bien des conditions diverses à remplir, et je ne parle que de celles prévues, sans compter celles imprévues, qui pouvaient surgir.

J'ai cru aussi que c'était passer d'un extrême à l'autre, que de substituer à la vapeur d'eau dont le poids du litre peut être évalué à 1g, 7, du plomb liquide, dont le poids du même volume est de 11kg, 400. J'ai pensé que de l'eau, dont la densité est de cinq à six cents fois plus grande que celle de sa vapeur, conviendrait mieux ; sans compter la facilité de son emploi, car pour envoyer l'eau dans la turbine, on pourrait employer l'injecteur inventé par Giffard.

Cet injecteur peut, avec de la vapeur provenant d'une chaudière à 5 atmosphères, envoyer de l'eau dans une chaudière dont la pression est de 10 atmosphères. Il y a aussi des injecteurs pouvant alimenter des chaudières où la pression est de 5 à 6 atmosphères, et qui, cependant, ne reçoi-

Digitized by Google

vent que la vapeur d'échappement d'un moteur, dont la pression dépasse à peine la pression atmosphérique.

Cependant, s'il fallait abandonner l'eau déjà chauffée par son passage dans l'injecteur, pour reprendre continuellement de l'eau froide, le système dont je parle ne ferait pas une bonne machine thermique, elle aurait un trop faible rendement utile.

J'en étais à ce point, lorsque j'ai trouvé dans le journal *La Propagation industrielle,* année 1869, page 54, la description de l'injecteur Longridge (1), breveté en Angleterre huit ans auparavant (le 30 janvier 1861) sous le titre de : *Appareil servant à activer la circulation de l'eau dans les chaudières et à les alimenter d'eau.*

Cet appareil n'étant pas connu des mécaniciens, chaudronniers, ingénieurs, etc., auxquels j'avais demandé des renseignements, je me suis adressé aux successeurs de M. Giffard, qui m'ont répondu : « Nous n'avons pas connaissance que l'appareil « servant à activer la circulation de l'eau dans les « chaudières ait jamais été employé, et nous dou- « tons même qu'il en ait jamais été construit un « modèle ».

Cela n'est pas encourageant, mais cependant cela ne veut pas dire que ledit appareil soit irréalisable ; car, puisqu'il prend l'eau à la partie supérieure de son niveau dans la chaudière, c'est un mélange d'eau et de vapeur qui s'introduit dans

(1) Le nom de M. Longridge est répété dans la *Revue de mécanique* de décembre 1902, page 629, où il est cité comme l'auteur d'*un rapport récent* à la Engine Boilevand Employer's Linbilitz Cº.

Digitized by Google

le cône qui est la partie typique de tous les injecteurs. Dans ce cône, la vitesse augmente, puisque la section se rétrécit ; le volume de l'eau, qui n'est pas compressible, ne se réduit pas, mais le volume des bulles de vapeur, qui y sont mélangées, diminue et, en subissant une compression, la température de ces bulles augmente ; si la différence de température entre l'eau et les bulles de vapeur est assez grande, ces bulles peuvent se condenser dans l'eau chaude, et la force vive de la vapeur des bulles se transmettrait à l'eau ; alors ce serait exactement ce qui se passe dans les injecteurs d'alimentation des générateurs.

Je le fais remarquer, je ne dis pas que l'appareil Longridge fonctionne, parce que je n'en ai pas eu l'assurance, cependant on ne m'a pas dit qu'il était irréalisable. Si cet appareil ne s'est pas répandu, c'est qu'on a trouvé d'autres moyens plus simples, se mettant en action d'eux-mêmes, pour produire la circulation de l'eau dans les chaudières.

Sous la réserve que l'injecteur Longridge, ou un autre, produirait la circulation énergique de l'eau d'une chaudière, il serait possible d'intercaler, dans ce courant d'eau, une turbine hydraulique dont la vitesse de rotation ne serait pas exagérée, sans avoir, comme dans les turbines à vapeur, à contrarier l'action du fluide moteur pour ralentir la vitesse, et, par ce biais, on obtiendrait une force motrice qui ne coûterait, à part les pertes de chaleur par le rayonnement, que les calories théoriquement absorbées par la transformation de la chaleur en mouvement mécanique, si l'équivalent mécanique de la chaleur n'est pas une simple hypothèse.

Digitized by Google

Comme j'ai fait suivre l'exposé historique des turbines à vapeur de l'indication d'un moyen d'application, je dois déclarer que cette deuxième partie est purement spéculative ; bien plus, j'engage les personnes qui s'intéresseraient à sa réalisation matérielle, à s'emparer de mon idée, sans que je veuille réclamer aucune rémunération. Je leur demanderai seulement d'indiquer sur les prospectus, ou autres publications qu'elles feraient, que la première idée est contenue dans un mémoire lu, en 1904, à l'Académie de Metz.

Digitized by Google

PROGRAMME DES CONCOURS

OUVERTS

PENDANT L'ANNÉE 1903-1904

L'Académie a trois sortes de concours :

§ I. *Les concours purement académiques ;*
§ II. *Les concours du prix Herpin ;*
§ III. *Les concours des prix de vertu.*

§ I. — CONCOURS ACADÉMIQUES

Programme pour 1903-1904

L'Académie décernera, comme d'habitude, s'il y a lieu, dans sa séance solennelle du mois de mai 1904, des Médailles d'or, de vermeil, d'argent, de bronze, et des mentions honorables aux meilleurs travaux concernant les Lettres, les Sciences, les Arts et l'Agriculture.

Elle pose particulièrement comme objets de ce concours les questions suivantes :

1° Étude des principales propriétés des cubiques planes.

2° Examen des cultures nouvelles qu'il y aurait avantage à introduire en Lorraine.

3° Moyens pratiques de réaliser la question des

Digitized by Google

habitations ouvrières à Metz et dans la région ; avec plans à l'appui.

4° Examen comparatif des divers systèmes d'éclairage domestique.

5° De l'influence du déboisement sur le climat d'un pays.

6° Est-il possible de trouver un moyen pratique pour extraire l'électricité du sol, sans l'intermédiaire de machines, et cela, à l'imitation du nuage orageux qui s'est chargé de l'électricité du sol, grâce à la chaleur humide?

7° De la situation actuelle des ouvrières employées dans la petite industrie, et des moyens légaux à établir pour améliorer leur sort.

8° Histoire de la Presse en Lorraine.

9° Histoire des houillères, salines et de la métallurgie en Lorraine, ou d'une autre industrie.

10° Tableau des changements successifs survenus dans la ville de Metz : étendue, emplacement, enceinte, direction des rues, etc.

11° Des moyens de connaître la nature du sol pour faire produire aux terres cultivables le maximum de rendement. (Parmi ces moyens, l'Académie indique spécialement l'examen microscopique.)

NB. — *L'Académie admet, d'ailleurs, à ses concours, tout travail intellectuel pouvant avoir un intérêt spécial ou général pour le pays.*

---

§ II. — PRIX HERPIN

Ce prix de 640 Mark ou 800 francs, à distribuer de quatre en quatre ans, sera décerné pour la troisième fois en 1904.

Digitized by Google

Le choix du sujet est abandonné, comme la première fois, aux concurrents ; il doit cependant concerner, selon les intentions du fondateur, « *un sujet d'utilité ou d'intérêt particulier pour la ville de Metz ou ses environs* ».

L'Académie a été mise à même, cette année-ci, par une tierce personne, de récompenser d'un prix en argent un travail s'appliquant à la question nº 3 ci-dessus. Ce prix, dont l'importance n'est pas limitée, sera décerné à l'auteur, si son travail en est jugé digne par l'Académie, et proportionnellement à la valeur qu'elle lui reconnaîtra, ainsi qu'à l'utilité qu'il aura pour aider à la mise en pratique du sujet traité.

Observations générales relatives au concours.

Le Règlement de l'Académie lui interdit toute discussion de questions politiques ou religieuses. Les concurrents sont priés instamment de tenir compte de cette prescription dans les travaux qu'ils voudront bien lui adresser.

L'Académie n'admet au concours que des œuvres inédites (1).

Les mémoires présentés devront être adressés directement et franco, avant le 15 janvier 1904 (*cette date est de rigueur*), à

M. le Secrétaire de l'Académie
Rue de l'Évêché, 25, à Metz.

(1) Une exception à cette règle peut être faite en faveur des concurrents au prix Herpin.

Digitized by Google

Les concurrents ne doivent pas se faire connaître.

Cependant les auteurs de travaux qui, pour être appréciés, ont besoin d'être suivis d'expériences, pourront se nommer, afin de mettre l'Académie à même de vérifier avec eux l'exactitude des résultats indiqués.

Chaque œuvre portera une devise, reproduite sur un billet cacheté. Dans ce billet, l'auteur inscrira son nom et son adresse ; il attestera, en outre, que *son œuvre n'a été présentée à aucun autre concours.*

Les auteurs de mémoires, qui auraient pris part à des concours antérieurs de l'Académie de Metz, *auront soin de ne pas se servir de leurs anciennes devises.*

D'après l'article 3 du Règlement de l'Académie, les *membres titulaires* ne peuvent concourir pour les prix proposés. Par contre, les *membres correspondants* et les *associés-libres* n'en sont point exclus.

Les manuscrits envoyés pour les concours ne sont pas rendus (1). Les auteurs pourront toutefois, sur leur demande, être autorisés à en faire prendre des copies au Secrétariat de l'Académie.

III. — PRIX DE VERTU

Les rentes des fondations faites, dans ces dernières années, à l'Académie, par M. le baron J.-C.-F. de Ladoucette, M. J.-F. Pécheur et Ma-

(1) Une exception à cette règle peut être faite en faveur des concurrents au prix Herpin.

Digitized by Google

demoiselle Bouchotte, seront également distribuées, sous forme de prix de vertu, dans la séance académique du troisième jeudi du mois de mai.

A l'occasion de ce concours, l'Académie croit important d'indiquer enfin, d'une manière bien précise et bien nette, le but exact de cette louable institution. Dans la pensée de ses fondateurs, cette œuvre n'est en principe nullement destinée à venir en aide à la misère humaine, sous ses formes multiples, mais plutôt, il importe de le bien remarquer, à récompenser, par un hommage public et solennel, toutes les personnes que leur conduite charitable, leur dévouement désintéressé, leur générosité remarquable envers des étrangers et même des membres de leur famille, auraient signalées d'une façon toute spéciale à la considération et à l'estime de leurs concitoyens.

Elle croit utile de faire remarquer aussi que ces prix de vertu peuvent être obtenus indistinctement par toute personne méritante, habitant le département actuel de la Lorraine.

Enfin, elle renouvelle la prière qu'elle a adressée déjà aux autorités civiles et religieuses, de vouloir bien lui signaler les personnes de leur localité qui présenteraient les titres mentionnés ci-dessus, afin qu'elle soit à même de remplir le plus exactement et le plus consciencieusement possible la délicate mission qui lui a été confiée.

Toutes les demandes ou communications relatives aux prix de vertu devront être adressées *directement* et *franco*, avant le 15 janvier 1904, à *M. le Secrétaire de l'Académie*, 25, rue de l'Évêché, à Metz.

Digitized by Google

Digitized by Google

II

APPENDICE

Digitized by Google

Digitized by Google

OUVRAGES IMPRIMÉS

OFFERTS A L'ACADÉMIE

PENDANT L'ANNÉE 1903-1904

I. Ouvrages divers

Affre H. *Dictionnaire des institutions, mœurs et coutumes du Rouergue*, par H. Affre, ancien archiviste de l'Aveyron, membre de plusieurs sociétés savantes. Publié par la Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron. 1 vol. in-4° de 468 pages à 2 colonnes. Rodez, 1903. E. Carrère.

Bellevoye Ad. *Les variétés de l'Helix Pomatia*, par Ad. Bellevoye. (Extrait du *Bulletin de la Société d'études des sciences naturelles de Reims.*) 8 pages in-8°. Reims, 1904. L'*Indépendant rémois.*

Clément Roger. *La condition des Juifs de Metz sous l'ancien régime*, par Roger Clément, avocat à la cour d'appel, docteur en droit. 1 vol. in-8° de 296 pages. Paris, 1903. Henri Jouve.

Desaint Constant. *Manuel de médecine*, par Constant Desaint, missionnaire apostolique de la Société des Missions Étrangères. 5e édition. 1 vol. in-18 de 360 pages. Hongkong, 1895. Impr. de Nazareth.

Durand E.-M. *Les Moïs du Son-Phong*, par M. E.-M. Durand, missionnaire apostolique à Kim-Son. (Extrait du *Bulletin de géographie historique et descriptive*, nos 1 et 2; 1900). 43 p. in-8°. Paris, 1901. Imprimerie nationale.

Digitized by Google

GOPPELSRŒDER FRIEDRICH. *Capillaranalyse beruhend auf Capillaritäts- und Adsorptionserscheinungen* mit dem Schlusskapitel : *Das Emporsteigen der Farbstoffe in den Pflanzen* von Friedrich Goppelsrœder. Mit 59 Tafeln. 1 Bd. von x-545 Seiten. Basel, 1901. Emil Birkhäuser.

INGOLD A.-M.-P. *Documents pour servir à l'histoire religieuse des XVII^e et XVIII^e siècles. — Mémoires domestiques pour servir à l'histoire de l'Oratoire. Les Pères de l'Oratoire qui ont vécu sous les Pères de Condren et Bourgoing.* Par le P. Louis Batterel. Publié par A.-M.-P. Ingold et E. Bonnardet. 1 vol. in-8° de 616 pages ; 1903.

— Idem.... *Les Pères de l'Oratoire.... qui ont vécu sous le Père Senault....* 1 vol. in-8° de 533 pages ; 1904. Paris. Alphonse Picard.

KEUNE J.-B. Museum der Stadt Metz. *Bericht über die Geschäftsjahre 1902 und 1903....* von J.-B. Keune. 31 Seiten mit Abbildungen und 1 Tafel. Trier, 1904. Jakob Lintz.

D^r KOPP. *Zum Schlachtvieh-Versicherungsgesetz* von Dr. Kopp, Stadttierartzt in Metz. 7 Seiten in-8° ; 1903.

— *Die Schlachtviehversicherung, ihre Bedeutung, Organisation und Verwaltung. Zugleich ein Mahnwort zur Errichtung von lokalen... Schlachtviehversicherungsvereinen....* von Dr. Philipp Kopp. 60 Seiten in-8°, mit 3 Tabellen.
Metz, 1902. Selbstverlag des Verfassers.

— *L'assurance du bétail*, par M. le D^r Kopp (de Metz). (Extrait de la *Revue générale de médecine vétérinaire*, 1^er mai 1903.) 5 pages in-8°.
Toulouse, Imprimerie Lagarde.

Digitized by Google

LOHEST MAX. *La géologie et la reconnaissance du terrain houiller du Nord de la Belgique,* par Max. Lohest, Alfred Habets et Henri Forir. 59 pages in-8°. Liége, 1904. H. Vaillant-Carmanne.

PACHER PAUL. *Der klägliche Versuch, Eugen Dühring totzuschweigen.* 127 Seiten in-12. Salzburg Nonnberg, 1904.

METTENSIA. IV. *Mémoires et documents* publiés par la Société nationale des antiquaires de France. Fondation Auguste Prost. 1 vol. in-8° de 1-176. Paris, 1903. C. Klincksieck.

SADOUL CHARLES. *Table alphabétique générale des publications de la Société d'archéologie lorraine (1849-1900),* rédigée par Charles Sadoul,... avec une introduction par Ch. Guyot. 1 vol. in-8° de XXXI-376 pages. Nancy, 1903. Crépin-Leblond.

THOMAS ANTOINE. Université de Paris, Bibliothèque de la Faculté des lettres. XIV. *Mélanges d'étymologie française.* 1 vol. in-8 de 219 pages. Paris, 1902. Félix Alcan.

VIDAL DE LA BLACHE P. Université de Paris (ut supra). XV. *La Rivière Vincent Pinzon. Étude sur la cartographie de la Guyane,* avec cartes dans le texte et hors texte. 1 vol. in-8° de 115 pages. Paris, 1902. Félix Alcan.

LOMBARD ALFRED. Université de Paris (ut supra). XVI. *Études d'histoire byzantine. Constantin V, empereur des Romains (740-775),* par A. Lombard. Préface de Charles Diehl. 1 vol. in-8° de 173 pages. Paris, 1902. Félix Alcan.

Digitized by Google

II. — PUBLICATIONS DES ACADÉMIES, DES SOCIÉTÉS SAVANTES, ETC.

EUROPE

ALLEMAGNE (EMPIRE D').

ALSACE-LORRAINE. **Metz.** *Jahrbuch der Gesellschaft für lothringische Geschichte und Altertumskunde.* XV. Jahrgang. Metz.

— — *Bulletin de la Société d'histoire naturelle de Metz.* 22e cahier. Metz.

— **Colmar.** *Revue d'Alsace.* 1903. Paris, Colmar.

— **Mulhouse.** *Bulletin de la Société industrielle de Mulhouse.* Année 1903, Paris-Mulhouse.

— — *Société industrielle de Mulhouse. Procès-verbaux de la Société et des Comités.* 1903. Mulhouse.

— **Strasbourg.** *Société des sciences, agriculture et arts de la Basse-Alsace.* Bulletin mensuel. Année 1903.

— — *Jahrbuch für Geschichte, Sprache und Litteratur Elsass-Lothringens*, herausgegeben von dem Historisch-litterarischen Zweigverein des Vogesen-Clubs. 1903. Strassburg.

BAVIÈRE. **Munich.** *Sitzungsberichte der philosophisch-philologischen und der historischen Klasse der k. b. Akademie der Wissenschaften zu München.* 1903. Hefte I-IV. München.

— — *Sitzungsberichte der mathematisch-physikalischen Klasse der k. b. Akademie der Wissenschaften zu München.* 1903. Hefte I-V. München.

Digitized by Google

— — *Abhandlungen der philosophisch-philologischen Klasse der k. b. Akademie der Wissenschaften.* 1903. München.

— — *Abhandlungen der mathematisch-physikalischen Klasse der k. b. Akademie der Wissenschaften.* 1903. München.

— — *Abhandlungen der historischen Klasse der k. b. Akademie der Wissenschaften.* 1903. München.

PRUSSE. **Brême.** *Abhandlungen herausgegeben vom naturwissenschaftlichen Verein zu Bremen.* XVII. Band, Heft III. Bremen.

— **Königsberg.** *Schriften der physikalisch-ökonomischen Gesellschaft zu Königsberg in Pr.* 1902. 43. Jahrgang. Königsberg.

SAXE. **Halle.** *Nova acta Academiae Cesareae Leopoldino-Carolinae Germanicae naturae curiosorum.* 81. Band. 1903. Halle.

ANGLETERRE. **Cambridge.** *Proceedings of the Cambridge philosophical Society.* Vol. XII, part IV-V. Cambridge.

— **Manchester.** *Memoirs and proceedings of the Manchester literary and philosophical Society.* 1903-1904. Manchester.

AUTRICHE-HONGRIE. **Görlitz.** *Neues Lausitzisches Magazin.* Im Auftrage der Oberlausitzischen Gesellschaft der Wissenschaften, herausgegeben von Dr. Richard Jecht. 1903. Görlitz.

— — *Codex diplomaticus Lusatiae superioris.* Bd. II, Heft 4. Görlitz.

Digitized by Google

— **We Lwowie.** *Kwartalnik historyczny. Organ Towarzystwa historycznego przez Xaverego Liskego.* 1902. I-IV. We Lwowie.

BELGIQUE. **Arlon.** *Institut archéologique du Luxembourg.* Annales. 1903. Arlon.

— **Anvers.** *Bulletin de l'Académie royale d'archéologie de Belgique.* 5e série des Annales. 1903. Anvers.

— **Bruxelles.** *Annuaire de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique.* Année 1903. Bruxelles.

— — *Académie royale de Belgique. Bulletins de la classe des sciences.* 1903. Bruxelles.

— — — *Bulletins de la classe des lettres et des sciences morales et politiques et de la classe des beaux-arts.* 1903. Bruxelles.

— — *Mémoires couronnés et autres mémoires* publiés par l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique. Tome LXI, 1903. Bruxelles.

— — *Annales de la Société royale malacologique de Belgique.* 1902. Bruxelles.

— **Gand.** *Bulletijn der Maatschappij van Geschied en Oudheidkunde te Gent.* 1903. Gand.

— — *Handelingen der Maatschappij.* Tome V, 1903. Gand.

— **Liége.** *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois.* Tome XXXI. 1902. Liége.

— — *Mémoires de la Société royale des sciences de Liége.* 3e série, tome V. 1904. Liége.

— — *Annales de la Société géologique de Belgique.* Tome XXXI. 1903. Liége.

Digitized by Google

— **Maredsous** (abbaye). *Revue bénédictine.* Année 1903. Maredsous.

— **Mons.** *Mémoires et publications de la Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut.* 1903. Mons.

FRANCE.

AIN. **Bourg.** *Annales de la Société d'émulation et d'agriculture (lettres, sciences et arts) de l'Ain.* 1903. 3 livraisons. Bourg.

— — *Bulletin de la Société Gorini.* Nos 1 et 2. Bourg.

AUBE. **Troyes.** *Mémoires de la Société académique d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube.* Tome 66. 1902. Troyes.

BELFORT. **Belfort.** *Bulletin de la Société belfortaine d'émulation.* 1902. Belfort.

BOUCHES-DU-RHONE. **Marseille.** *Mémoires de l'Académie des sciences, lettres et beaux-arts de Marseille.* 1901-1903. Marseille.

— **Aix.** *Mémoires de l'Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres d'Aix.* Tome XVIII. 1902. Aix.

CALVADOS. **Caen.** *Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen.* 1902. Caen.

— — *Bulletin de la Société linnéenne de Normandie.* 1903. Caen.

CHARENTE-INFÉRIEURE. **Rochefort.** *Bulletin de la Société de géographie de Rochefort.* 1903. Rochefort.

COTE-D'OR. **Dijon.** *Mémoires de l'Académie des sciences, lettres et beaux-arts de Dijon.* 4e série, t. VIII. Dijon.

Digitized by Google

DOUBS. **Besançon.** *Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon. Procès-verbaux et mémoires.* Année 1902. Besançon.

EURE. **Évreux.** *Recueil des travaux de la Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure.* 5e série, t. X. 1902. Évreux.

FINISTÈRE. **Brest.** *Bulletin de la Société académique de Brest.* 2e série, t. XXVII. Brest.

GARD. **Nîmes.** *Mémoires de l'Académie de Nîmes.* 7e série, t. XXV. Nîmes.

HAUTE-GARONNE. **Toulouse.** *Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse.* 10e série, t. II. Toulouse.

— — *Recueil de l'Académie des Jeux floraux.* Année 1903. Toulouse.

— — *Journal d'agriculture pratique et d'économie rurale pour le Midi de la France.* Année 1903. Toulouse.

GIRONDE. **Bordeaux.** *Actes de la Société linnéenne de Bordeaux.* Volume LVII. Bordeaux.

— — *Actes de l'Académie nationale des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux.* 3e série ; 63e année. 1901. Paris.

INDRE-ET-LOIRE. **Tours.** *Annales de la Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département d'Indre-et-Loire.* Tome LXXXIII. 1903. Tours.

ISÈRE. **Grenoble.** *Bulletin de l'Académie delphinale.* Tome XVI. 1902. Grenoble.

JURA. **Lons-le-Saulnier.** *Mémoires de la Société d'émulation du Jura.* 7e série, 2e volume. 1902. Lons-le-Saulnier.

LANDES. **Dax.** *Bulletin de la Société de Borda.* 1903. Dax.

Digitized by Google

LOIRE. **Saint-Étienne.** *Annales de la Société d'agriculture, industrie, sciences, arts et belles-lettres du département de la Loire.* 2e série, t. XXIII. 1903. Saint-Étienne.

LOIRE-INFÉRIEURE. **Nantes.** *Annales de la Société académique de Nantes et du département de la Loire-Inférieure.* 8e série, vol. III. 1902. Nantes.

LOIRET. **Orléans.** *Société archéologique et historique de l'Orléanais. Bulletin.* 1902. Orléans.

— — *Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais.* Tome XXVIII. 1902. Orléans.

LOZÈRE. **Mende.** *Bulletin de la Société d'agriculture, industrie, sciences et arts du département de la Lozère.* Année 1902, 4 livraisons. Mende.

MAINE-ET-LOIRE. **Angers.** *Mémoires de la Société nationale d'agriculture, sciences et arts d'Angers.* 5e série, tome V. 1902. Angers.

— — *Bulletin de la Société industrielle et agricole d'Angers et du département de Maine-et-Loire.* 5e série, tomes IV et V. 1902. Angers.

MANCHE. **Cherbourg.** *Mémoires de la Société des sciences naturelles et mathématiques de Cherbourg.* Tome XXXIII, part. . 1902

MARNE. **Reims.** *Travaux de l'Académie nationale de Reims.* Volumes 111, 112. Année 1902. Reims.

— **Vitry-le-François,** *Société des sciences et arts de Vitry-le-François.* Tome XXI. 1902. Vitry-le-François.

MEURTHE-ET-MOSELLE. **Nancy.** *Mémoires de l'Académie de Stanislas.* 5e série, t. XX. 1903. Nancy.

Digitized by Google

— — *Mémoires de la Société d'archéologie lorraine et du Musée historique lorrain.* Tome LIII. 1903. Nancy.

MEUSE. **Bar-le-Duc.** *Mémoires de la Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc.* 4e série, vol. I. 1902. Bar-le-Duc.

MORBIHAN. **Vannes.** *Bulletin de la Société polymatique du Morbihan.* 1902. Vannes.

NORD. **Cambrai.** *Mémoires de la Société d'émulation de Cambrai.* 1902. Cambrai.

OISE. **Beauvais.** *Mémoires de la Société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise.* T. XVIII, 2e partie. Beauvais.

PAS-DE-CALAIS. **Arras.** *Mémoires de l'Académie des sciences, lettres et arts d'Arras.* 2e série, tome XXXII. 1902. Arras.

PUY-DE-DOME. **Clermont.** *Mémoires de la Société des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand.* 2e série, fascicule XV : *Les hôpitaux de Riom,* par le Dr Edmond Grasset. 1903. Clermont-Ferrand.

— — *Revue d'Auvergne,* publiée par la Société des Amis de l'Université de Clermont. 20e année. 4 livraisons. 1903. Clermont-Ferrand.

PYRÉNÉES-ORIENTALES. **Perpignan.** *Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales.* 44e vol. 1903. Perpignan.

RHONE. **Lyon.** *Annales de la Société d'agriculture, sciences et industrie de Lyon.* 7e série, t. X. 1902. Lyon-Paris.

— — *Bulletin de la Société littéraire, historique et archéologique de Lyon.* 1er no. 1904. Lyon.

Digitized by Google

— — *Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon.* T. VII. 1903. Lyon-Paris.

SAONE-ET-LOIRE. **Autun.** *Mémoires de la Société Éduenne des lettres, sciences et arts.* 1903. Autun.

SARTHE. **Le Mans.** *Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe.* 2e série, tome XXXI, 2e fasc. Le Mans.

SEINE. **Paris.** *Bulletin de la Société nationale des antiquaires de France.* Année 1902-1903. Paris.

— — *Bulletin et Mémoires de la Société nationale des antiquaires de France.* Tome LXII. Année 1901. Paris.

— — *Bulletin des séances de la Société nationale d'agriculture de France.* Année 1903, 10 livraisons. Paris.

— — *Mémoires publiés par la Société nationale d'agriculture de France.* Tome CXXXX, 1903. Paris.

SEINE-ET-OISE. **Versailles.** *Revue de l'Histoire de Versailles et de Seine-et-Oise.* 1902, 4 livraisons. Versailles-Paris.

SEINE-INFÉRIEURE. **Rouen.** *Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen.* 1903. Rouen.

— — *Bulletin de la Société libre d'émulation du commerce et de l'industrie de la Seine-Inférieure.* Année 1900-1901. Rouen.

— — *Bulletin de la Société des amis des sciences naturelles de Rouen.* Année 1901. Rouen.

— — *Extrait des travaux de la Société centrale d'agriculture du département de la Seine-Inférieure.* Année 1903. Rouen.

Digitized by Google

— — *Bulletin de la Société centrale d'horticulture du département de la Seine-Inférieure.* Année 1903. Rouen.

Somme. **Amiens.** *Bulletin de la Société des antiquaires de Picardie.* 1903. Amiens.

— — *Mémoires de l'Académie des sciences, des lettres et des arts d'Amiens.* 1902. Amiens.

— **Abbeville.** *Bulletin de la Société d'émulation d'Abbeville.* 1902. Abbeville.

— — *Mémoires de la Société d'émulation d'Abbeville.* Tome IV, gr. in-8°. *Géographie historique du département de la Somme.* Abbeville.

Tarn-et-Garonne. **Montauban.** *Recueil de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Tarn-et-Garonne.* Tome XVIII. 1902. Montauban.

Var. **Toulon.** *Bulletin de l'Académie du Var.* 1902. Toulon.

Vaucluse. **Avignon.** *Mémoires de l'Académie de Vaucluse.* Tome III, année 1903. Avignon.

Vosges. **Saint-Dié.** *Bulletin de la Société philomatique vosgienne.* Tome XXVIII. 1902-1903. Saint-Dié.

— **Épinal.** *Annales de la Société d'émulation du département des Vosges.* 1903. Épinal.

Yonne. **Auxerre.** *Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne.* Année 1902. 2 broch. Auxerre-Paris.

Grand-Duché de Luxembourg. **Luxembourg.** *Publications de la section historique de l'Institut grand-ducal.* Vol. LI, LII. Luxembourg.

— — *Ons Hemecht.* Année 1902. Luxembourg.

Digitized by Google

NORVÈGE. **Christiania.** *Forhandlinger i Videnskabs Selskabet i Christiania.* 1902. Christiania.

RUSSIE. **Moscou.** *Observations faites à l'Observatoire météorologique de l'Université impériale de Moscou.* 1902. Moscou.

— **Saint-Pétersbourg.** *Bulletin de l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg.* 1902. Saint-Pétersbourg.

— — *Mémoires de l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg.* 1902. Saint-Pétersbourg.

— — *Annales de l'Observatoire physique central,* publiées par M. R. Y. Katchew. 1901. Saint-Pétersbourg.

SUÈDE. **Lund.** *Acta Universitatis Lundensis.* XXXVIII. 1902. Lund.

— **Stockholm.** *Antiqvarisk Tidskrift för Sverige.* XVII. Stockholm.

— **Göteborg.** *Göteborgs Högskolas Arsskrift.* Bd. VIII, 1902; Bd. IX, 1903.

SUISSE. **Zürich.** *Mitteilungen der antiquarischen Gesellschaft in Zürich.* LXVII. Zürich.

— — *Anzeiger für schweizerische Altertumskunde.* 1903. Zürich.

— — *Schweizerisches Landesmuseum in Zürich. 11. Jahresbericht.* 1902. Zürich.

Digitized by Google

AFRIQUE

ALGÉRIE. **Alger.** *Revue africaine. Bulletin des travaux de la Société historique algérienne.* Année 1903. Alger.

AMÉRIQUE

ÉTATS-UNIS.

COLUMBIA. **Washington.** *Smithsonian miscellaneous Collections.* Vol. de 1903. Washington.

— — *Annual Report of the Smithsonian Institution.* 1902. Washington-City.

— — *Annual Report of the Smithsonian Institution. U. S. National Museum.* 1901. Washington-City.

KANSAS. **Topeka.** *Transactions of the Kansas Academy of Sciences.* Vol. XVIII. 1901-1902. Topeka.

MASSACHUSSETTS. **Cambridge.** *Bulletin of the Museum of comparative Zoölogy.* 1903. Cambridge.

— **Boston.** *Proceedings of the American Academy of arts and sciences.* Vol. XXXIX. Boston.

MISSOURI. **Saint-Louis.** *Transactions of the Academy of sciences of St. Louis.* 1903. Saint-Louis.

NEW-YORK. **Albany.** *University of the State of New-York. High School department Report. 1. Report of Director Bulletins. 2. Academies.* 1901. Albany.

— — — *State Museum Bulletin.* 1903. Albany.

— — — *State Museum Report.* 1903. Albany.

— — *University of the State of New-York. College department Report.* 1902. Albany.

— — — *Regents Report.* 1900. Albany.

Digitized by Google

— — — *State library Report.* 1901-1902. Albany.
— — — *State Museum Bulletin.* 1903. Albany.
— — *Yearbook of the U. S. Department of Agriculture.* 1901. Washington.
— — *U. S. Department of Agriculture. Division of biological Survey. North Amerikan Fauna.* N° 22. Washington.
PENSYLVANIE. **Philadelphia.** *Proceedings of the Academy of natural sciences of Philadelphia.* Vol. LV. 1903. Philadelphie.
WISCONSIN. **Madison.** *Transactions of the Wisconsin Academy.* 1902. Madison.
— — *Wisconsin geological and natural History Survey.* Bull IX, X. Madison.

MEXIQUE. **Mexico.** *Boletin mensual del Observatorio meteorologico magnetico central de Mexico.* Année 1902. Mexico.

Digitized by Google

Digitized by Google

ACADÉMIES, SOCIÉTÉS SAVANTES, etc.

Avec lesquelles l'Académie de Metz échange ses Publications.

Les Sociétés correspondantes sont priées de considérer comme accusé de réception *de leurs envois à l'Académie l'inscription à la liste ci-dessus des publications qu'elles lui ont envoyées.*

Liste des Sociétés de divers pays avec lesquelles l'Académie se trouve en relation, à la date du 31 mai 1903.

EUROPE.

ALLEMAGNE (EMPIRE D') :

Alsace-Lorraine, *Colmar.* Société d'histoire naturelle de Colmar.
— — *Revue d'Alsace.*
— *Metz.* Société d'histoire naturelle de Metz.
— — Comice agricole de Metz.
— — Verein für Erdkunde zu Metz.
— — Société d'Histoire et d'Archéologie.
— — Bibliothèque et archives municipales.
— — Musées municipaux.
— *Mulhouse.* Société industrielle de Mulhouse.
— *Strasbourg.* Société des sciences, agriculture et arts de la Basse-Alsace.
— — Club vosgien.

Bavière, *Munich.* Kœnigliche bayerische Akademie der Wissenschaften.

Prusse, *Brême.* Naturwissenschaftlicher Verein zu Bremen.
— *Gœrlitz.* Oberlausitzische Gesellschaft der Wissenschaften.
— *Kœnigsberg.* Kœnigliche physikalische-œkonomische Gesellschaft zu Kœnigsberg.
— *Trèves.* Gesellschaft für die nützlichen Forschungen zu Trier.

Saxe. *Halle a. d. S.* Kaiserlich-Leopold.-Carol.-Deutsche Akademie der Naturforscher.

Digitized by Google

Angleterre, *Cambridge.* Cambridge philosophical Society.
— *Manchester.* Literary and philosophical Society of Manchester.

Autriche-Hongrie, *Gratz.* Historischer Verein für Steiermark.
— *Lemberg.* Société historique de Léopold.

Belgique, *Anvers.* Académie d'archéologie de Belgique.
— *Arlon.* Institut archéologique du Luxembourg.
— *Bruxelles.* Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique.
— — Observatoire royal.
— — Société malacologique de Belgique.
— — Société d'archéologie de Belgique à Bruxelles.
— *Enghien.* Cercle archéologique d'Enghien.
— *Gand.* Société d'histoire et d'archéologie de Gand.
— *Liége.* Institut archéologique liégeois.
— — Société de géologie de Belgique.
— — Société libre d'émulation de Liége.
— — Société royale des sciences de Liége.
— — Université de Liége.
— *Maredsous* (abbaye). *Revue bénedictine.*
— *Mons.* Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut.

FRANCE :

Ain, *Bourg.* Société d'émulation de l'Ain.
— — Société Gorini.

Aisne, *Laon.* Société académique de Laon.
— *Saint-Quentin.* Société académique de Saint-Quentin.

Alpes-Maritimes, *Nice.* Société des lettres, sciences et arts du département des Alpes-Maritimes.

Aube, *Troyes.* Société académique d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube.

Aveyron, *Rhodez.* Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron.

Belfort (Territoire de). Société belfortaine d'émulation, à Belfort.

Bouches-du-Rhône, *Aix.* Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres d'Aix.
— *Marseille.* Académie des sciences, belles-lettres et arts de Marseille.

Digitized by Google

Calvados, *Caen.* Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen.

— — Société des antiquaires de Normandie.

— — Société Linnéenne de Normandie.

Charente-Inférieure, *Rochefort.* Société de géographie de Rochefort.

Côte-d'Or, *Dijon.* Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon.

Doubs, *Besançon.* Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon.

Eure, *Evreux.* Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure.

Finistère, *Brest.* Société académique de Brest.

Gard, *Nîmes.* Académie de Nimes.

Garonne (Haute-), *Toulouse.* Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse.

— — Académie des jeux floraux.

— — Société archéologique du midi de la France.

— — Société d'agriculture de la Haute-Garonne, 20, rue Saint-Antoine-du-T.

Gironde, *Bordeaux.* Académie des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux.

— — Société Linnéenne de Bordeaux.

Indre-et-Loire, *Tours.* Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département d'Indre-et-Loire.

Isère, *Grenoble.* Académie Delphinale.

Jura, *Lons-le-Saulnier.* Société d'émulation du Jura.

Landes, *Dax.* Société de Borda.

Loire, *Saint-Etienne.* Société d'agriculture, industrie, sciences, arts et belles-lettres du département de la Loire.

Loire (Haute-), *Le Puy.* Société d'agriculture, sciences, arts et commerce du Puy.

Loire-Inférieure, *Nantes.* Société académique de Nantes et de la Loire-Inférieure.

— — Société des sciences naturelles de l'ouest.

Loiret, *Orléans.* Société archéologique et historique de l'Orléanais.

Lozère, *Mende.* Société d'agriculture, industrie, sciences et arts du département de la Lozère.

Digitized by Google

Maine-et-Loire, *Angers.* Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers.
— — Société industrielle d'Angers et de Maine-et-Loire.

Manche, *Cherbourg.* Société des sciences naturelles de Cherbourg.

Marne, *Reims.* Académie de Reims.
— *Vitry-le-François.* Société des sciences et arts de Vitry-le-François.

Meurthe-et-Moselle, *Nancy.* Académie de Stanislas.
— — Société d'archéologie lorraine.
— — Société centrale d'agriculture de Nancy.
— — Bibliothèque des archives départementales de la ville de Nancy.

Meuse, *Bar-le-Duc.* Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc.
— *Verdun.* Société philomatique de Verdun.

Morbihan, *Vannes.* Société polymatique du Morbihan.

Nord, *Cambrai.* Société d'émulation de Cambrai.
— *Douai.* Société d'agriculture, de sciences et d'arts, à Douai.
— *Dunkerque.* Société dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts.
— *Lille.* Société des sciences, de l'agriculture et des arts.

Oise, *Beauvais.* Société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise.

Pas-de-Calais, *Arras.* Académie des sciences, lettres et arts d'Arras.

Puy-de-Dôme, *Clermont-Ferrand.* Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand.
— — *Revue d'Auvergne.*

Pyrénées-Orientales, *Perpignan.* Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales.

Rhône, *Lyon.* Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon.
— — Société d'agriculture, sciences et industrie de Lyon, 30, quai Saint-Antoine.
— — Société littéraire, historique et archéologique de Lyon, 6, rue de l'Hôpital.
— — Société académique d'architecture de Lyon.

Digitized by Google

Saône (Haute-), *Vesoul*. Société d'agriculture, sciences et arts de la Haute-Saône.

Saône-et-Loire, *Autun*. Société Éduenne des lettres, sciences et arts.

— *Chalon-sur-Saône*. Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône.

Sarthe, *Le Mans*. Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe.

Seine, *Paris*. Société des Antiquaires de France (au palais du Louvre).

— — Société nationale d'agriculture de France (18, rue de Bellechasse).

— — Université de Paris. Bibliothèque de la Faculté des lettres.

— — Société zoologique d'acclimatation (41, rue de Lille).

Seine-et-Oise, *Versailles*. Société d'agriculture de Seine-et-Oise.

— — Société des sciences morales, des lettres et des arts de Seine-et-Oise.

Seine-Inférieure, *Le Havre*. Société havraise d'études diverses.

— *Rouen*. Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen.

— — Société libre d'émulation, commerce et industrie de la Seine-Inférieure.

— — Société des amis des sciences naturelles de Rouen.

— — Société d'agriculture du département de la Seine-Inférieure.

— — Société centrale d'horticulture du département de la Seine-Inférieure.

Somme, *Abbeville*. Société d'émulation d'Abbeville.

— *Amiens*. Académie des sciences, des lettres et des arts d'Amiens.

— — Société des Antiquaires de Picardie.

Tarn-et-Garonne, *Montauban*. Académie des sciences, belles-lettres et arts de Tarn-et-Garonne.

Var, *Toulon*. Académie du Var.

Vaucluse, *Avignon*. Académie de Vaucluse.

Vosges, *Épinal*. Société d'émulation du département des Vosges.

— *Saint-Dié*. Société philomatique vosgienne.

Yonne, *Auxerre*. Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne.

Digitized by Google

Luxembourg (Grand-duché de), *Luxembourg*. Institut royal grand-ducal de Luxembourg.
— — Société de botanique de Luxembourg.
— — Cercle agricole et horticole du grand-duché de Luxembourg.
— — Verein für Luxemburger Geschichte, Litteratur und Kunst.

Norvège, *Christiana*. Kongeliche norske Fredericks universitet.
— — Observatoire de Christiania.
— — Videnskabs-Selskabet i Christiania.

Russie, *Saint-Pétersbourg*. Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg.
— — Observatoire physique central de Russie.
— — Société d'archéologie et de numismatique de Saint-Pétersbourg.
— *Moscou*. Université impériale. Observatoire.

Suède, *Lund*. Lunds universitet.
— *Stockholm*. Université.
— — Kongl. Vitterhets Historie och Antiquitets Akademie.
— *Upsala*. Société des lettres d'Upsala.

Suisse, *Zurich*. Antiquarische Gesellschaft in Zurich.
— — Landesmuseum.

AFRIQUE.

Algérie, *Alger*. Société historique algérienne.
Égypte, *Le Caire*. Société khédiviale de géographie du Caire.

AMÉRIQUE.

Canada, *Ottawa*. Institut Canadien-Français.

Digitized by Google

ÉTATS-UNIS :

Californie, *San-Francisco.* Academy of Sciences.
Columbia, *Washington.* U. S. Department of Agriculture.
— — Interior Department.
— — Smithsonian Institution.
Connecticut, *New-Haven.* Academy of Arts and Sciences of Connecticut.
Iowa, *Davenport.* Davenport Academy of natural Sciences.
Kansas, *Topeka.* Academy of Kansas.
Massachusetts, *Boston.* American Academy of Arts and Sciences.
— *Cambridge.* Museum of comparative Zoölogy at Harvard College.
Missouri, *Saint-Louis.* Academy of Sciences of Saint-Louis.
New-York, *New-York.* University of the State of New-York.
Pennsylvanie, *Philadelphie.* Academy of natural Sciences.
Wisconsin, *Madison.* Wisconsin Academy of sciences, arts and letters.

Mexique, *Mexico.* Observatorio Meteorologico-Magnetico Central de Mexico.

ASIE.

Chine, *Zi-Ka-Wei,* Observatoire magnétique et météorologique de Zi-Ka-Wei, près Chang-Hai.

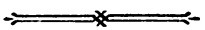

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

Pages

Jahresbericht über die Arbeiten der Akademie, von Herrn V. Prével, Sekretär . III

Compte rendu des travaux de l'Académie pendant l'année 1903-1904, par M. V. Prével, secrétaire 3

Rapport sur le concours des prix de vertu, avril 1904, par M. l'abbé Barthélemy, curé de Hayes, membre titulaire 13

Bureau de l'Académie de Metz pour 1904. 35

Tableau des membres de l'Académie . . . 37

Notice biographique sur M. Eugène Greff, décédé membre titulaire de l'Académie, par M. l'abbé H.-D. Collin, membre titulaire 47

Rapport sur le concours du prix Herpin, au nom d'une commission composée de

Digitized by Google

MM. Huber, Weyland et E. Paulus, rapporteur. 55
Rapport sur un manuscrit présenté au concours de 1904, et intitulé : « Quelques pages extraites d'une étude sur les fables de La Fontaine, à l'usage d'un jeune homme », au nom d'une commission composée de MM. l'abbé Collin, Prevel et Paul de Goy, rapporteur. 61
Le Loup et l'Agneau, fable de La Fontaine ; étude par M. Fleur 69
Rapport sur un mémoire relatif aux courbes du 3e ordre, présenté au concours ; au nom d'une commission composée de MM. l'abbé Thorelle, C. Massing et Paul de Goy, rapporteur 79
Propriétés des courbes du 3e degré, par M. Louis-Henry Frentz 89
Rapport sur le manuscrit de M. Viansson-Ponté, membre titulaire, sur Fillières, par M. l'abbé Dr Weyland, membre correspondant de l'Académie, curé de Vernéville 137
La légende du Châtel Saint-Blaise, ses analogues et son interprétation mythologique, par M. Henri Lerond, membre correspondant de l'Académie, instituteur à Saint-Julien-lès-Metz 149
Une trouvaille de monnaies romaines à l'île Chambière, à Metz, en 1903. Notice par M. H. Lerond, membre correspondant de l'Académie 173
Les turbines à vapeur, par M. Lametz, membre titulaire de l'Académie 179

Digitized by Google

Programme des concours ouverts pendant l'année 1904-1905 191

II. APPENDICE

Ouvrages imprimés, offerts à l'Académie pendant l'année 1903-1904 199
Liste, à la date du 31 mai 1904, des Sociétés avec lesquelles l'Académie de Metz échange ses publications 215

IMP. LORRAINE, 14, R. DES CLERCS. — METZ.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Princeton University Library
32101 073762229
Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google